



Dossier de la Rédaction

Besoin d'aide ? A qui s'adresser ?



Emplois et formations

Honfleur renoue avec le dynamisme économique



Urbanisme

Sylvain Naviaux explique les différentes règles en vigueur à Honfleur

Formations et créations d'emplois font baisser le chômage à Honfleur

Chères Honfleuraises, Chers Honfleurais,

Regardez vous-mêmes, aujourd'hui Honfleur retrouve plus d'habitants, plus de commerces de proximité, un patrimoine entretenu, protégé, réhabilité : l'église Saint-Léonard et sa place, la chapelle de l'hôpital, l'église Sainte-Catherine, la Lieutenance qui, dorénavant, appartient aux Honfleurais et bénéficie d'une réhabilitation magnifique, saluée par tous. Cela s'ajoute à l'entretien du patrimoine que sont les rues, les entrées de Honfleur, les façades des maisons que nous subventionnons depuis plus de vingt ans. Tout ceci mis bout à bout, a rendu, petit à petit, Honfleur encore plus belle, plus riche, plus rayonnante.

A cela s'ajoute le formidable projet de développement économique au pied du Pont qui, au-delà de notre magnifique village des marques, créateur de plusieurs centaines d'emplois - va accueillir prochainement des entreprises de logistique importantes, des artisans, qui vont accélérer le développement de notre ville, créer des emplois, de la richesse et conforter Honfleur comme l'une des villes les plus dynamiques de Normandie.

Il aura fallu, pour parvenir à ce résultat et voir ces grands et beaux projets sortir de terre, du temps, de l'imagination, de la pugnacité et une réelle stratégie.

Aujourd'hui, que ce soit dans le centre-ville - avec la restauration du patrimoine - sur le Plateau - avec l'éco-quartier et bientôt une superette et une maison de quartier - au pied du Pont de Normandie - avec ce magnifique Parc d'Activités de 139 Ha et le Village des Marques - nous pouvons vous affirmer que sans votre fidélité à chaque fois renouvelée qui nous a permis d'engager les négociations et de travailler sur tous ces dossiers, ils n'auraient jamais abouti, du fait de leur abandon par certains ou du fait d'un manque de continuité dans l'action.

Quand les habitants voient leurs élus qui font leur travail, qui ont des idées et de l'imagination, qui donnent tout leur temps et leur énergie pour les rendre plus heureux, ils savent faire la part des choses, et nous avons toute confiance dans le bon sens et l'intelligence de nos concitoyens.

Michel LAMARRE
Maire de Honfleur
Vice-président du
Conseil Départemental

Sommaire et permanences	Couverture II
Le dossier de la rédaction :	
Besoin d'aide ? A qui s'adresser ?	P. 1 à 15
Honfleur et la Normandie	P. 16 à 18
La vie économique	P. 19 à 37
La santé	P. 38 à 39
Le cadre de vie	P. 40 à 46
Le tourisme	P. 47 à 49
Le port et la mer	P. 50 à 54
Les sports	P. 54 à 55
Les affaires scolaires	P. 56 à 57
La culture	P. 58 à 62
Histoire et patrimoine	P. 63
Les associations	P. 64 à 66
La vie municipale	P. 67
Les carnets d'Etat-civil	P. 68 à 71
Rétrospective	P. 72 à couv. III

Bulletin publié par la Ville de Honfleur

Hôtel de ville - BP 80049 -14602 Honfleur Cedex
Tél. 02 31 81 88 00
e-mail : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de publication : Michel Lamarre
Directrice de la rédaction : Armelle Saunier
Conceptrice & réalisatrice : Armelle Saunier
Impression : Imprimerie Corlet
Tirage : 5 900 exemplaires
Dépôt légal : 3e trimestre 2017 - N°ISSN : 1283 - 5528

Crédits photographiques

Armelle Saunier - Ville de Honfleur et ses différents services - Office de Tourisme - Musée Eugène Boudin - Journal internet Honfleur-infos.com - Journal Le Pays d'Auge - Nicolas Pubreuil - Frédéric Lefebvre - Michel Gay (Fest. Paroles Paroles) - Les associations Honfleuraises - Deauville Sailing club -

La Mairie est ouverte

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Le samedi 10h - 12h - accueil uniquement
Entrée de la mairie :
par le parvis / côté Vieux Bassin

Permanence de Monsieur le Maire

**Tous les mercredis de 9h15 à 18h,
en mairie, uniquement sur rendez-vous.**

De plus en plus de personnes demandent à rencontrer Monsieur le Maire. Et si les délais sont parfois longs, c'est parce qu'il attache la plus grande importance à rencontrer toutes les personnes qui le demandent. Merci à chacun de se montrer compréhensif et patient.

Permanence des Conseillers Municipaux aux affaires courantes

Rencontrez Katy David ou Francine Chemin, conseillères aux affaires courantes, à leurs permanences respectives : Les petits problèmes du quotidien trouveront en elles des interlocutrices privilégiées et directes.

Permanence de Katy David :
Mairie - tous les mercredis de 9h30 à 12h.

Permanence de Francine Chemin :
le 1er mercredi du mois :
→ de 14h à 16h au Crevettier (salle du rez-de-chaussée) – quartier du Canteloup
→ de 16h à 18h, à la salle Champlain (pavillon n°25 - rue Champlain)

Autres Permanences :

- > **Permanence logement**
2e et 4e mardi du mois - 14h - 16h30 - en mairie
- > **Pact'Arim :** 2e mardi du mois - 10h-12h - en mairie
- > **Conciliateur de Justice - uniquement sur RDV** (contacter Mme Pouchin à la mairie)
1e et 3e mardi du mois en mairie
- > **Alcool Info :** 2e vendredi du mois - en mairie - 14h-16h30
- > **Maison des Addictions :** le mardi - 9h - 12h - à l'espace Rottier
- > **Enfance et Partage :** les mardis - 14h -17h en mairie
- > **Le Défenseur des Droits : 1e et 3e jeudi du mois, de 14h à 17h** en mairie

NUMEROS D'URGENCE

N° d'urgence européen

112

N° SAMU urgence médicale

15

N° Police-secours Gendarmerie

17

N° Pompiers

18

N° d'urgence / personne déficiente auditive

114

N° d'urgence aéronautique

191

N° CROSS urgence maritime

196

N° Alerte attentat Alerte enlèvement

197

N° SAMU social

115

N° Enfant disparu

116 000

N° Enfants maltraités

119

Des mains tendues vers les Honfleurais en difficulté



LE MOT DU MAIRE

« Avec mon équipe, je ne veux laisser personne au bord de la route. Se retrouver dans la difficulté, ça peut tous nous arriver un jour ou l'autre ! La perte d'un emploi, un divorce, une maladie... et aujourd'hui, c'est très vite l'engrenage.

Et quand ça arrive, on est bien heureux de trouver une main tendue, notamment celle de la municipalité.

Bien sûr, il peut y avoir des gens qui abusent... mais ils sont minoritaires : seulement 20% ! Dans la plupart des cas (80%), les gens aidés ont vraiment besoin d'un coup de pouce.

C'est pourquoi, loin de l'assistanat, les aides obligatoires et facultatives proposées par la ville de Honfleur, sont toujours ciblées et précises, et attribuées au cas par cas à des personnes qui en ont réellement besoin.

C'est aussi dans cet objectif de solidarité et de main tendue, que je me bats depuis des années pour maintenir un certain nombre de services au sein même de notre ville : la CPAM, le Pôle Emploi, la CAF, la Mission Locale, le PLIE ...

C'est dans ce même esprit de fraternité que je continue chaque jour à me battre.

Si Honfleur fait partie des villes privilégiées où il fait bon vivre, c'est aussi, chacun l'aura compris, parce que nous avons le souci de tous et notamment des plus modestes et de ceux qui pourraient se sentir abandonnés.

La paix sociale ne se décrète pas. Elle passe par un travail, une écoute, une présence, constants. C'est ce qui fait en grande partie que Honfleur possède une qualité de vie, car tout le monde se connaît, s'apprécie, se respecte, et chacun comprend que la solidarité, c'est aussi aider le jeune en difficulté, la personne âgée qui rencontre des problèmes, et ce en essayant de n'oublier personne. Si nous n'avions pas mené depuis des années cette politique, aujourd'hui nous aurions de gros dégâts à gérer. »



Depuis plusieurs décennies, les conditions de vie ne cessent de se dégrader. Pire encore, avec la crise économique, sociale, et humaine qui sévit depuis près de 4 ans, le quotidien est même devenu très difficile, voire de plus en plus improbable à assurer pour certaines catégories de personnes.

La solidarité et la fraternité sont des valeurs qui n'ont jamais été autant d'actualité qu'aujourd'hui. Quand on est au bord de la route, une main tendue, c'est l'espoir que tout n'est pas perdu, que l'on va pouvoir repartir et poursuivre son chemin.

Pour se sortir des difficultés rencontrées et quelles qu'elles soient, écoute, conseils, accompagnement, coup de pouce, tremplin... sont généralement les bienvenus.

A Honfleur, la solidarité n'est pas un vain mot : c'est une valeur qui nous a été transmise par nos marins et pêcheurs, notamment par la création en 1861 de la Société des Marins (et de sa caisse de secours mutuels et de retraites des marins de Honfleur).

Depuis, cette solidarité n'a cessé de se décliner constamment. Aujourd'hui, les « mains tendues » sont diverses et variées.

A travers ce dossier, nous avons tenté de recenser, de façon non exhaustive, ces aides, qu'elles soient municipales, institutionnelles, ou associatives...

“ *Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
Des aides pour tous, mais ciblées selon les besoins* ”



*François Saudin, adjoint aux affaires sociales,
rappelle le rôle du CCAS, les aides que l'on
peut y trouver, et sous quelles conditions.*

Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS est un service municipal auprès duquel les gens peuvent exprimer leurs difficultés et leurs besoins. Nos agents tentent d'y répondre directement, ou orientent les gens vers les services les plus appropriés, voire même, les accompagnent dans leur(s) démarche(s). Le CCAS a surtout pour devoir de répondre à des besoins de base qui ne cessent malheureusement d'augmenter.

Comment faites-vous ?

La ville tente de répondre le plus justement possible à ces besoins et avec les moyens dont elle dispose : je peux vous assurer que les aides attribuées sont toujours ciblées, répondent à de réels besoins, et dans la plupart des cas, elle sont assujetties à une insertion sociale ou professionnelle. Quant aux tricheurs qui profitent du système, et qui font du tort à ceux qui sont vraiment dans le besoin, nous finissons toujours par les débusquer. Nous comptons sur l'honnêteté de chacun : c'est une éthique qui doit être partagée par tous ! Car il ne s'agit pas de faire n'importe quoi avec l'argent des contribuables !

Quelles aides peut-on trouver auprès du CCAS ?

Il ne faut pas confondre ! Il y a deux types d'aides, mais qui se rejoignent : il y a d'abord les aides sociales, rendues obligatoires par l'Etat, comme l'épicerie sociale ou les bourses : elles sont accordées à certaines personnes, selon des critères bien précis, notamment celui d'un faible revenu ; et il y a ensuite les actions sociales, qui sont facultatives et mises en place par la municipalité : tout le monde peut en profiter ! il s'agit par exemple de la crèche et du foyer des anciens...

A Honfleur, les actions sociales mises en place par la municipalité sont nombreuses ... Pourquoi ?

D'abord parce que, comme s'attache souvent à le dire notre maire, il n'est pas question de laisser quoi que ce soit au bord de la route. C'est une question de valeurs : solidarité, fraternité... Mais aussi parce que dans une ville touristique comme la nôtre, les aides et actions sociales sont extrêmement importantes : elles sont synonymes de paix sociale et de calme. Si elles n'existaient pas, il y aurait davantage de délinquance, laquelle aurait fatalement un impact sur la fréquentation touristique, et la vie économique de notre ville. Et il n'en est pas question !



LES AIDES PROPOSEES PAR LA VILLE

Familles

Aides sociales

L'aide sociale :

Le CCAS est chargé d'instruire les dossiers pour les demandes de RSA, de FSL, de FSE, de COCIL, de CMU..., et propose différentes aides pour les voyages scolaires, les colonies et les bourses municipales.

Les bourses :

Des bourses scolaires peuvent être attribuées pour aider au financement des fournitures scolaires à la rentrée. Le droit aux bourses ainsi que le montant se définit en fonction des critères de revenu du demandeur. Et il est vérifié que ces bourses ont bien été utilisées à bon escient.

Le Dossier de surendettement :

Le CCAS reçoit sur rendez-vous les personnes qui rencontrent des difficultés financières pour faire le point sur leur situation et instruire leur dossier de surendettement.

Actions sociales

Le Défi'sel :

Ce service, sortant du système économique classique, permet aux habitants d'échanger des biens, des services, des savoirs, des compétences, sans avoir recours à l'argent. Les offres et les demandes se font par l'intermédiaire d'un site internet dédié (www.selhonfleur.fr), géré par l'épicerie sociale.

Le micro-crédit personnel :

Grâce à un partenariat avec le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne, les personnes ne pouvant accéder au système bancaire dans son fonctionnement traditionnel, peuvent avec le CCAS monter un dossier pour demander et obtenir un crédit (de 300 à 3 000€) sans frais de dossier, au taux le plus bas (1,70% ou 2,40% selon la banque et le montant du crédit), remboursement entre 6 et 36 mois. Le crédit s'accompagne d'un double suivi de l'emprunteur, par la banque et le CCAS.

L'Épicerie sociale :

Les bénéficiaires peuvent s'approvisionner (alimentation et produits d'hygiène) à un prix très bas et y trouver écoute, échanges et informations. Pour favoriser la mixité sociale, les différentes animations ponctuelles, thermiques, ainsi que les ateliers sont ouverts à tous. En contrepartie, certains bénéficiaires participent aux travaux d'entretien des locaux.

Atelier d'illettrisme :

C'est un atelier de mise à niveau en français pour les personnes de nationalité étrangère et les personnes ayant des difficultés à maîtriser la langue française. Il est animé par Brigitte Boisramé et a lieu les mardis et jeudis après-midi dans les locaux du Service Municipal d'Animation Sociale et Culturelle des Quartiers (SMASCQ ou Service Ben). Brigitte Boisramé propose également un service d'écrivain public : elle aide à remplir les dossiers administratifs.

« Un enfant un jouet » pour Noël :

Cette opération a été créée à l'initiative de Michel Lamarre il y a plus de 20 ans (1995) et se trouve renouvelée chaque année : elle bénéficie malheureusement à un nombre croissant de familles en raison d'une crise qui ne cesse de s'aggraver. Grâce à la générosité des Honfleurais et des partenaires (l'association collection passion loisir, l'association enfance et partage, les HOBUS et les forains de la foire Sainte-Catherine) faisant don de jouets, livres et peluches, les enfants des familles en difficulté reçoivent à Noël un cadeau comme tous les autres enfants.

Aides sociales

Foyer d'hébergement d'urgence :

Il n'y a plus de foyer à Honfleur même, devenu trop coûteux au regard de sa trop faible fréquentation. En revanche, une solution alternative a été mise en place l'hiver dernier, avec le 115, permettant aux SDF de profiter s'ils le souhaitent d'une chambre d'hôtel.

Domiciliation :

Pour les personnes n'ayant pas de domicile mais vivant dans la ville de Honfleur, la mairie fournit une adresse postale pour recevoir leur courrier.

Actions sociales

Les personnes sans-abri

LES AIDES PROPOSEES PAR LA VILLE

Les personnes âgées

Aides sociales

L'aide à domicile :

Cette aide a pour objectif d'aider les personnes âgées ou handicapées dans certains actes de la vie quotidienne (courses, ménage... - du lundi au vendredi) afin qu'elles demeurent le plus longtemps possible dans leur domicile.

La télé-alarme :

Les personnes âgées portent sur elles un boîtier, relié à une centrale, jumelée au téléphone. En cas d'urgence (chute, malaise,...), en appuyant simplement sur un bouton, elles déclenchent l'alarme. Les pompiers ainsi alertés interviennent au plus vite.

Le service de portage de repas à domicile :

Il est destiné aux personnes âgées dans l'incapacité ponctuelle ou permanente de se déplacer et de préparer leur repas. Il s'effectue 6 jours sur 7 jours

Actions sociales

Le foyer des anciens :

En plus des activités habituelles et des repas tous les mercredis, des sorties sont proposées régulièrement.

La petite enfance

Aides sociales

La crèche écologique « 1, 2, 3, Soleil »

Elle est dirigée par Estelle Hubert Bourne et Sophie Barbier, peut accueillir 21 enfants entre 3 mois à 4 ans pendant 5 jours (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h30 ou occasionnellement. Le tarif de la crèche se calcule en fonction du revenu de la personne.

Actions sociales

Le relais des assistantes maternelles (RAM) :

Il permet de réunir les assistantes maternelles exerçant sur Honfleur ; il répond aux questions que se posent les parents sur les modes de garde de leur(s) enfant(s) (le RAM tient à leur disposition une liste des assistantes maternelles). Des ateliers sont organisés pour les parents et les professionnels. La responsable est Pascale Colard.

Le RAM a récemment emménagé dans la Maison des Familles (ex école du Bateau-lyre au Canteloup)

NOUVEAUX HORAIRES



Le CCAS vous accueille en mairie, le :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 8h30 à 12h

Des Services Municipaux au plus près des Honfleurais

Le Service Municipal d'action sociale et culturelle des quartiers

Le SMASCQ est ouvert à tous les Honfleurais de tous les quartiers et tous les habitants du canton, à partir de 18 ans.

A travers des activités hebdomadaires ou quotidiennes, et des animations ponctuelles organisées avec des bénévoles, il propose aux Honfleurais de se retrouver, de partager et d'échanger, en toute convivialité, et dans un esprit d'entraide et de fraternité, favorisant la mixité sociale.

Il joue également un rôle d'intermédiaire, en aidant les personnes seules et démunies, à se réinsérer dans la société en les orientant vers les structures adéquates (Pôle Emploi, CAF...) et en les soutenant dans leur(s) démarche(s), afin qu'elles reprennent confiance en elles et prennent conscience de leurs valeurs et de leurs capacités.



QUAND ON DEMENAGE !

Le Service Municipal d'Action Sociale et Culturelle des Quartiers propose d'aider les personnes qui doivent déménager, en mettant gratuitement à leur disposition une équipe de déménageurs bénévoles.

En échange, il est seulement demandé aux utilisateurs de bien vouloir offrir ce dont ils ne se servent plus : meubles, électro-ménager, ou hi-fi, vêtements, jouets, livres...

Stockés, ils sont redistribués au fur et à mesure, aux Honfleurais qui rencontrent des difficultés financières et qui ont besoin de s'équiper.

DES ACTIVITES QUOTIDIENNES

→ **Atelier informatique** - De 10h à 12h et de 14h à 16h : accès libre aux ordinateurs pour effectuer des travaux personnels et des recherches sur internet.

→ **Atelier rédaction de CV et de lettres de motivation** - De 9h30 à 12h et de 14h à 18h (sur rendez-vous)

→ **Atelier initiation à l'informatique** - De 9h30 à 12h et de 14h à 18 (sur rendez-vous)

DES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

→ **Couture et patchwork** (lundi - 9h30),

→ **Cuisine** (mercredi - 14h),

→ **Création de projet** (un mercredi par mois)

Le Service Municipal Jeunesse et des Affaires Scolaires



Le service se trouve dans les locaux jouxtant le BatoLune, rue des Corsaires, dans le quartier Carnot.

Les Honfleurais y trouveront toutes les réponses relatives :

- Aux inscriptions dans les écoles
- A la cantine
- Aux garderies
- Aux Activités périscolaires
- Aux centres de loisirs et centres aérés



LES AIDES PROPOSEES PAR OU AVEC LA VILLE

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Le CIDFF du Calvados est une association Loi 1901, agréée par l'Etat. Il répond à une mission d'utilité sociale et vous propose écoute, information, accompagnement et orientation en entretien individuel, ou en groupe. Il est composé d'une équipe de professionnels : juriste, juriste victimologue, psychologue, conseillère en économie sociale familiale, conseillère en conjugalité et parentalité, conseillère en insertion professionnelle.

Le CIDFF propose :

- Un accès au droit (famille, biens, travail, procédures...)
- Un accompagnement dans la vie quotidienne (budget, consommation, surendettement, garde d'enfant, logement...)
- Des conseils sur la vie conjugale et la parentalité (relation de couple, relation parents/enfants...)
- Un accompagnement individualisé vers l'emploi (élaboration de projets : emploi, formation, création d'activité...)
- Un service d'aide aux victimes (accompagnement juridique et prise en charge psychologique des personnes victimes d'une atteinte à la personne, d'atteintes aux biens, d'un accident de la circulation, collectif ou d'un attentat)



Le CIDFF vous accueille et vous renseigne gratuitement et anonymement sur rendez-vous, dans ses nombreuses permanences dans le Calvados, notamment à Lisieux, et à Honfleur (Espace Rottier).

Pour prendre rendez-vous, un numéro unique : 02 31 62 32 17

Comment et pourquoi le conciliateur de justice peut-il vous aider ?



Christian Videau est retraité de la Gendarmerie depuis 8 ans. Il est aujourd'hui Conciliateur de Justice. Il nous explique son rôle et comment il l'exerce.

Comment êtes-vous devenu conciliateur de justice ?

J'ai été nommé par le Président de la Cour d'Appel de Caen. J'interviens sous son contrôle. Cependant je suis rattaché à la Présidence du Tribunal d'Instance du Ressort de Lisieux.

Qui peut s'adresser à vous ?

Tout le monde peut s'adresser au conciliateur de justice, directement ou par l'intermédiaire de la police, de la gendarmerie, ou de la Maison de la Justice et du Droit. Mais le conciliateur de justice peut aussi être saisi directement par le juge, soit au cours d'une procédure, soit à l'audience au tribunal.

Pour quelles raisons fait-on appel à vous ?

L'objectif de la conciliation est de désengorger les tribunaux : 60% des dossiers portés en conciliation sont solutionnés.

Maintenant, je vais vous donner 5 bonnes raisons de vous adresser à un conciliateur de justice plutôt que de chercher à porter une affaire au tribunal :

1. C'est moins long qu'en passant par le Tribunal
2. Le résultat est moins incertain, puisque les parties concernées choisissent ensemble la solution à apporter à leur problème, alors qu'au tribunal, la décision leur est imposée par le Juge.
3. C'est gratuit.
4. La conciliation n'enlève aucun droit.
5. La décision finale est officielle : le conciliateur rédige un acte qui a valeur de jugement.

Pour résoudre quels types de problèmes vous sollicite-t-on ?

Ce sont essentiellement des conflits de voisinages : mitoyenneté, entretien des haies, nuisances diverses (bruit, chien...). Je rencontre aussi de nombreux cas qui concernent les relations entre bailleur et locataire : le recouvrement des loyers, la restitution des dépôts de garantie... Et puis très souvent également, il s'agit de problèmes commerciaux et de consommation : des factures, des impayés...

Une fois les parties en opposition devant vous, quel est votre rôle ?

D'abord les gens peuvent se présenter avec leur avocat, s'ils le souhaitent, mais ce dernier n'intervient qu'avec l'accord du conciliateur de justice.

Il faut savoir écouter les gens... pour être en mesure de désamorcer un conflit, et éviter aux parties d'aller au tribunal, mais aussi pour leur permettre de réamorcer un dialogue. Il faut écouter les parties dans une stricte impartialité. Je ne dis pas le droit... mais je veille à ce que le droit soit respecté !

La conciliation : c'est l'art du compromis, c'est une justice concédée... et non imposée ! C'est donc très différent d'une médiation.

Où et quand intervenez-vous ?

J'effectue des permanences au Tribunal d'Instance de Lisieux, mais j'interviens également sur le canton de Honfleur-Trouville-Deauville : à Honfleur, les gens peuvent me rencontrer en mairie tous les 1^e et 3^e mardis du mois, plus si nécessaire, mais toujours sur rendez-vous, à prendre auprès de Jennifer Pouchin (mairie – 02 31 81 88 00)

COMITE DEPARTEMENTAL D'ENFANCE & PARTAGE



LES DIFFERENTES PERMANENCES (en mairie et autres locaux municipaux)

Afin d'offrir un maximum d'aide aux personnes dans le besoin, notre maire met un bureau de la mairie (ou un local municipal) à la disposition de plusieurs organismes afin qu'ils y tiennent régulièrement une permanence et puissent y accueillir les personnes désireuses de les rencontrer en vue de solutionner leur(s) problème(s).

→ **Monsieur le Maire** : tous les mercredis en mairie de 9h15 à 18h (sur RDV)

→ **Les Conseillers Municipaux aux affaires courantes** :

- Katy David : tous les mercredis de 9h30 à 12h

- Francine Chemin : le 1er mercredi du mois de 14h à 16h au Crevetier (Canteloup) et de 16h à 18h quartier Champlain (pavillon n°25 – rue Champlain)

→ **Le service Logement** : 2e et 4e mardi du mois, de 14h à 16h30

→ **Le Défenseur des droits** - Patrick Durand : 1e et 3e jeudi du mois, de 14h à 17h

→ **Le Conciliateur de Justice** :

1er et 3e mardi du mois (et plus si nécessaire) sur RDV auprès de Jennifer Pouchin (mairie) (voir l'interview)

→ **Enfance et Partage** : tous les mardis de 14h à 17h à la Maison des Familles – avenue du Canteloup (voir article)

→ **Pact'Arim** : 2e mardi du mois de 10h à 12h (voir encart)

→ **Alcool Info** : 1e vendredi du mois de 9h30 à 12h et sur RDV

→ **La Maison des Addictions** : tous les mardis de 9h à 12h à l'Espace Rottier

→ **Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles** – service d'aide aux victimes (voir article)

→ **Le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues** : 2e mardi du mois – camion en face de Pôle Emploi

Parce que sauver un enfant, c'est sauver l'adulte de demain, l'association Enfance et Partage agit chaque jour, depuis 20 ans :

- Elle protège et défend les mineurs contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou de négligence grave.
- Elle écoute, conseille, oriente les mineurs victimes et leur famille
- Elle signale aux pouvoirs publics les enfants en danger pour leur assurer une protection adaptée
- Elle accompagne les mineurs et leur famille par un suivi juridique
- Elle soutient psychologiquement les victimes par des thérapies ponctuelles ou à long terme
- Elle se constitue partie civile dans des procédures judiciaires aux côtés des victimes et de leur famille

La prévention est également au cœur de son action, tant en direction des enfants eux-mêmes que des adultes et des professionnels :

→ Elle a créé **deux numéros verts** :

0800 05 1234 : Il est destiné à l'écoute des victimes et aux signalements de cas de maltraitements sur mineurs

0800 00 3456 : La ligne « Allo Parents – Bébé » offre aux femmes enceintes, parents, grands-parents et proches de l'enfant jusqu'à 3 ans, une écoute, un soutien, et une orientation vers des professionnels de la petite-enfance, afin de les aider dans leur relation avec leur bébé.

→ Elle sensibilise les enfants du cycle 2 sur leurs droits à travers le jeu « En route vers mes droits », et informe les élèves de la maternelle au lycée sur la maltraitance avec des outils et des discours adaptés

→ Elle a édité en 2014 un guide juridique, destiné à tous les professionnels en relation avec des enfants, afin de les sensibiliser et les renseigner sur les signes de maltraitance et les procédures à suivre.



→ **Les permanences du Comité Départemental d'Enfance et Partage** ont lieu à la Maison des Familles - avenue du Canteloup tous les mardis de 14h à 17h

→ 02 31 89 29 86 - 06 30 95 00 57

→ enpar@orange.fr

→ **0800 05 1234** (ligne dédiée aux enfants et signalement de victimes): du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 18h

→ **0800 00 3456** (ligne « Allo Parents – Bébé ») : du lundi au vendredi de 10h à 12h

Quelles aides apporte-t-elle aux jeunes ?

La Mission Locale est une association, présidée par notre maire, Michel Lamarre.

Elle a pour objectif d'aider les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à construire un projet d'insertion sociale et professionnelle, voire même à créer leur entreprise.

Membre d'un réseau national de plus de 489 structures, la Mission Locale de la Baie de Seine fait partie du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale) depuis 2005.

Elle intervient sur les cantons de Blangy / Pont l'Evêque, Trouville / Deauville, Honfleur et Cambremer (78 communes). 1250 jeunes sont suivis dont 530 sont reçus pour la première fois chaque année.

En lien avec ses partenaires locaux, elle apporte des réponses adaptées aux questions des jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, la formation et la vie quotidienne

L'orientation professionnelle

Découvrir un métier, choisir une nouvelle orientation professionnelle : la Mission Locale vous accompagne dans toutes les étapes de la construction de votre projet professionnel.

La formation professionnelle

La Mission Locale propose les formations et dispositifs les plus adaptés à la situation de chaque jeune :

- Formations d'aide à l'élaboration de projet,
- Formations préparatoires à la qualification,
- Formations d'adaptation au poste de travail,
- Formations qualifiantes et diplômantes.

L'emploi

La Mission Locale propose plusieurs services liés à l'emploi :

- Appui aux techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...)
- Entretien individuel et conseils
- Accompagnement et suivi de vos démarches de recherche d'emploi
- Mise en relation sur des offres d'emploi ou de stage
- Parrainage jeune / entreprise
- Portail de mise en relation avec les employeurs : www.emploi-jeunes.fr

Le logement

La Mission Locale informe et oriente vers les structures adaptées aux besoins, en matière de logement ou d'hébergement.

La santé

Besoin d'un bilan de santé, ou d'ouvrir des droits à la sécurité sociale... ? La Mission Locale informe et met les jeunes en relation avec le professionnel adapté.

La vie sociale

Droits, aides financières, justice, mobilité, culture, loisirs...

La création d'entreprise

Aide et suivi dans les démarches, apport d'une aide financière de 3000€



Mission Locale de la Baie de Seine

21, rue de l'Homme de Bois à Honfleur

02 31 89 55 24
mlbs.honfleur@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Mission Locale
de la Baie de Seine

DES ADULTES VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

P.L.I.E. DU PAYS D'AUGE NORD : SE SORTIR DES DIFFICULTES ET RETROUVER DU TRAVAIL

L'objectif du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) est de faciliter l'accès à un emploi pérenne ou à une formation qualifiante, aux femmes et aux hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi (résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles liées à un faible niveau de qualification, à la situation familiale, à l'âge, au logement, à la santé ou encore à la marginalisation sociale) dans le cadre de parcours individualisés en associant accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi...



P.L.I.E. du Pays d'Auge Nord

2 rue des Corsaires (Cours J de Vienne)
à Honfleur

02 31 89 70 47
plan.emploi.honfleur@wanadoo.fr

ETRE ET BOULOT : L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Depuis 2002, l'association a pour vocation l'insertion sociale et professionnelle des adultes par l'activité économique : elle a créé trois chantiers d'insertion qui servent de support à son projet social. Il s'agit d'actions de Développement Durable au Service de l'Economie Locale Sociale et Solidaire :

- Un jardin maraîcher bio
- Un atelier environnement
- Une boutique textile « Coudes à Coud' »

L'objectif premier des chantiers d'insertion est de permettre à des personnes d'avoir un contrat de travail, de gagner une rémunération fruit de leur travail, de se réhabituer à tenir un poste. La signature d'un contrat de travail permet aux personnes de retrouver un statut, d'être reconnues pour leur travail. Ces actions s'adressent donc aux demandeurs d'emploi les plus touchés par le chômage, et doivent permettre aux bénéficiaires de développer leurs capacités personnelles, en vue d'un mieux-être et d'une réinsertion facilitée dans le monde du travail.

Les Bio'Col.I.S : la production légumière est distribuée aux réseaux caritatifs locaux et aux abonnés qui reçoivent leur panier chaque semaine (pour un coût avoisinant les 10€)



Etre et Boulot

immeuble Le Crevettier
Avenue du Canteloup à Honfleur

02 31 89 96 59
etre.et.boulot@wanadoo.fr

BAC EMPLOI : UNE MISE EN RELATION ENTRE EMPLOYEUR ET EMPLOYE

Bac Emploi est une entreprise solidaire à but non lucratif sous statut associatif conventionnée par la Préfecture depuis 1985. Sa mission première est de favoriser le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail, et de les mettre en relation avec des clients, qui bénéficient de nombreux avantages (réduction d'impôt de 50% notamment).

Les services proposés sont multiples :

- services à la personne (ménage, repassage, petit bricolage, jardinage, garde d'enfant, assistance administrative...)
- autres services (peinture, maçonnerie, lessivage, chauffeur, rangement du bois, déménagement...)



P.L.I.E. du Pays d'Auge Nord

2 rue des Corsaires (Cours J de Vienne)
à Honfleur

02 31 89 70 47
plan.emploi.honfleur@wanadoo.fr

JEUNES SENIORS FAMILLES

Un centre socioculturel ouvert à tous !

Cette démarche volontairement participative permet de traduire en actions les aspirations réelles des habitants. C'est un lieu où l'on teste des « choses » avec et au « profit » des habitants adhérents ou non du Centre socioculturel. Ainsi les bénévoles du Centre peuvent se trouver tour à tour adhérent, usager, animateur, administrateur.

Les actions qui se déclinent autour de 2 pôles (« pôle adultes et familles » et « pôle jeunesse ») portent principalement sur l'accompagnement des familles (réussite éducative, éducation parentale...) et l'animation sociale (prévention sociale, mixité sociale, développement social...) et sont dédiées aux habitants des différents quartiers de la ville (dont le centre-ville), des communes alentour et de la région.

Un Pôle Jeunesse

Sous la direction de Farid Laaif, le pôle jeunesse propose :

→ un accompagnement scolaire dans l'objectif d'aider les enfants et les jeunes à réussir leur année scolaire, en lien avec les parents et les professeurs, de lutter contre le décrochage scolaire, de favoriser l'autonomie des jeunes et de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif.

→ des « initiatives jeunes » : un encadrement des jeunes dans le montage des projets (seul ou à plusieurs), l'organisation ou la participation à des sorties.

Un Pôle Adultes et Familles

Sous la direction de Fatima Ben Taleb, le pôle adultes et familles propose :

→ Une amélioration du parcours d'insertion des personnes et des familles en situation de précarité : la médiatrice sociale accompagne les adultes, les familles dans leur sentiment de mal être, dans leur insertion sociale, voire professionnelle en lien avec les autres professionnels du secteur.

Dans cet objectif, plusieurs dispositifs ont été mis en place : « Ma famille et moi » ; le Point infos-vacances ; l'atelier socio-linguistique ; « Mobilité »

→ Des « centres familiaux » : durant les vacances, les habitants de la ville sont invités à proposer des activités ou des sorties parents-enfants, à les organiser et à les mettre en place avec l'aide des animateurs du centre.

Le Centre socioculturel est une structure d'intervention sociale collective portée par l'association d'habitants de Honfleur : « Jeunes Séniors Familles », sous la présidence de Chantal Noël et la direction de Gharib Laaifat. Le Centre socioculturel ne propose presque rien : les habitants n'y trouvent que ce qu'ils y construisent eux-mêmes.

Un espace public numérique

Cet espace permet de simplement disposer d'un ordinateur pour écrire un courrier, et l'envoyer par mail, mais aussi, en partenariat avec le PLIE du Pays d'Auge Nord, de se former à l'informatique et l'internet (initiation au traitement de texte, et à la télé-procédure)

Un point relais de la « Culture du Cœur »

Une collaboration avec « Culture du cœur » du département de Seine-Maritime (76), permet aux personnes de profiter d'aller à un concert, un spectacle, une manifestation sportive, sans payer sa place. Pour consulter les offres de spectacles disponibles : www.culturesducoeur.org (choisir le département 76).

Un jardin partagé

Ce jardin permet aux habitants de la ville de se retrouver pour jardiner, prendre soin des poules ou simplement échanger.



Centre socio-culturel
Jeunes Séniors Familles

Maison des Familles
Avenue du Canteloup à Honfleur

02 31 89 53 25
jsfhonfleur@gmail.com

LE CENTRE PERINATAL DE PROXIMITE ET PETITE ENFANCE

Le CPP de la Côte Fleurie, dont l'installation fait suite à la fermeture de la maternité, à l'Hôpital de la Côte Fleurie à Cricqueboeuf, se compose d'une équipe comprenant : gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésiste, échographistes, sages-femmes, consultant en lactation, puéricultrice, diététicienne, assistante sociale, psychologue, sexologue.

Le CPP propose diverses activités :

- Autour de la naissance (suivi de grossesse, séances de préparation à la naissance et à la parentalité, consultations spécialisées, groupe de paroles pour les pères et futurs pères, accompagnement postnatal précoce du nouveau-né)
- Autour de la petite-enfance (du nourrisson à l'enfant de 6 ans) (consultation pédiatrique, atelier de diversification alimentaire, groupe de paroles, vaccination, atelier de portage en écharpe et de toucher massage)
- Autour de la gynécologie de l'adolescence à la ménopause (consultation gynécologique, suivi de l'adolescence, contraception et IVG, dépistage)
- Autres activités : consultations de psychologie et de sexologie, prise en charge diététique spécifique, prévention de l'obésité...
- Activités à venir : Phytothérapie – aromathérapie, massage Shiatsu ou ayurvédique de la femme enceinte, préparation à la naissance – yoga, sophrologie, piscine) et soirées d'information à thèmes.

**Le Centre Périnatal de Proximité et Petite-enfance**

Centre hospitalier de la Côte Fleurie
à Cricqueboeuf

L'équipe du CPP vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h30 et le samedi de 9h à 17h30.

Prise de rendez-vous de 9h à 17h30 au 02 31 89 80 62

LE CENTRE MEDICO-SOCIAL

Des examens médicaux de l'enfant de moins de six ans sont proposés par des médecins et des puéricultrices, gratuitement, pour permettre la surveillance de la croissance staturo-pondérale et du développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant. Ceux-ci permettent de dépister de manière précoce des anomalies ou déficiences (en particulier auditives et visuelles) et de pratiquer les vaccinations en lien avec le médecin traitant.

Pour les enfants de trois ou quatre ans, des dépistages ont également lieu dans les écoles maternelles (vision, audition, langage, etc.).

Le Centre Médico-social abrite également plusieurs autres services :

La Protection Maternelle et Infantile

Depuis plus de 50 ans, les Départements ont mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à protéger et à promouvoir la santé de la famille et de l'enfant. À l'origine mises en place pour faire face à une forte mortalité maternelle et infantile, ces prestations comprennent aujourd'hui des consultations pour femmes enceintes et pour les jeunes enfants, des bilans en école maternelle, une participation aux actions de protection de l'enfance, des consultations, entretiens et actions d'informations dans les centres de planification et d'éducation familiale, mais également l'agrément, le suivi et la formation des assistantes maternelles et des établissements accueillant des enfants de moins de six ans.

Le centre médico-social

4 rue Alexandre Dubourg à Honfleur

02 31 89 20 10

Les centres de planification ou d'éducation familiale

Contraception, vie de couple, sexualité, avortement, infections sexuellement transmissibles... autant de sujets abordés au sein des centres de planification ou d'éducation familiale. Ces lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement sont situés dans les centres médico-sociaux ou rattachés à ceux-ci.

Les centres de planification ou d'éducation familiale proposent : des consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité ; des informations et des actions de prévention liées à la sexualité et l'éducation familiale ; des entretiens préalables à une IVG.

Les consultations sont gratuites pour tous. Cependant, les frais d'analyses et d'examens de laboratoire (en particulier le dépistage pour le VIH) sont à la charge des consultants. Seules exceptions : les mineurs, les jeunes majeurs de moins de 20 ans dépendant du régime de sécurité sociale de leurs parents, mais qui souhaitent garder l'anonymat, et les personnes qui ne bénéficient à aucun titre de prestation d'assurance maladie.

DES AIDES INSTITUTIONNELLES

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT : DES AIDES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT

→ Propriétaires occupants

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison et vous y habitez. Mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté à votre handicap. Vous pouvez aussi souhaiter anticiper des travaux nécessaires pour vieillir confortablement chez vous.

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) vous aide à financer ces travaux et vous accompagne dans votre projet.

→ Propriétaires bailleurs

Vous avez un projet d'investissement locatif ou vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous avez mis en location. Afin de valoriser votre bien, vous souhaitez le rénover. Vous pouvez bénéficier d'aides de l'Anah et obtenir une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. En contrepartie, vous vous engagez à proposer votre bien à un loyer abordable à des locataires de ressources modestes.



Votre point rénovation infos service :

10 bvd du Général Vannier
14000 Caen

02 31 43 16 13
ddtm-anah@calvados.gouv.fr



Accueil physique : Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 sans rendez-vous. Sur rendez-vous l'après-midi.

Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h.

**Vous envisagez des travaux de rénovation ?
Vous souhaitez réduire vos factures ?
Quel que soit votre projet
des solutions existent**

Renseignement auprès de l'ARIM des Pays Normands
lors des permanences à la Mairie de Honfleur
le 2ème mardi de chaque mois de 10 h à 12 h

Exemple de réalisation: Maison individuelle de 5 pièces occupée par une famille avec 2 enfants

Travaux
Remplacement des menuiseries
Installation de robinets thermostatiques



Subvention Anah (50 %)	8 928 €
Prime Habiter Mieux État	2 000 €
Total subvention	10 928 €
Soit 58% des travaux	

Prêt Conseil Général à 0%	5 000 €
Prêt CAF	1 067 €
Reste à charge	1 885 €

COUT TOTAL DE L'OPERATION : 18 880 €

**Conseils et sans engagements
Aide à l'obtention des subventions**



Coût énergétique de 28 % soit une économie mensuelle estimée de 104 €



AUTRES POINTS D'ACCUEIL

→ Pôle Emploi

Carrefour de l'Emploi – 2 A rue des Corsaires à Honfleur
Accès à l'agence :

	Libre	sur RDV
Lundi	8h30-12h30	12h30-17h
Mardi	8h30-12h30	13h15-17h
Mercredi	8h30-12h30	13h15-17h
Jeudi	8h30-12h30	-
Vendredi	8h30-12h30	12h30-17h

Téléphone :

- Candidat : 3949 (Service gratuit + prix appel)
- Employeur : 3995 (Service gratuit + prix appel)

→ Caisse Primaire d'assurance Maladie

Carrefour de l'Emploi – 2 B rue des Corsaires à Honfleur
Accueil ouvert les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Fermé le lundi.

→ Caisse d'Allocations Familiales du Calvados

Carrefour de l'Emploi – 2 B rue des Corsaires à Honfleur
Accueil ouvert un mercredi sur deux, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Renseignements prestations : 0810 25 14 10 (prix d'un appel local depuis un téléphone fixe)

CONTACT
ARIM des Pays Normands
8 boulevard Jean Moulin
14053 CAEN Cedex 04
02.31.86.70.50
contact@pactarim.fr



*Sous condition de ressources

LES AIDES DES ASSOCIATIONS HONFLEURAISES

LES RESTOS DU COEUR



En fonction de leurs ressources (et dans le respect d'un barème qui diffère pour les campagnes d'été et d'hiver) les ayants droit peuvent bénéficier :

- D'une aide alimentaire – distributions les mardis matins et vendredis matins en hiver / le jeudi en été
- D'une aide à la personne : selon les problèmes qu'elles rencontrent, les personnes peuvent bénéficier de l'aide du service juridique des Restos du cœur, en lien avec les assistantes sociales et en réseau avec d'autres associations.
- Des vacances pour les enfants : les Restos du cœur relayent le dossier des bénéficiaires à la CAF, pour que leurs vacances ne leur coûtent quasiment rien.
- Des aides pour les bébés (petits pots et couches)
- De vêtements mis gratuitement à disposition
- D'une petite bibliothèque : prêt de livres gratuit.

Inscriptions

Les Restos du cœur enregistreront les inscriptions pour la campagne d'hiver en novembre, à leur local.

Statistiques pour Honfleur

96 familles ont reçu une aide des Restos du Cœur au cours de la campagne de l'hiver 2015-2016, soit :

- 273 adultes inscrits ;
- 19 953 repas distribués
- 137 repas de dépannage

26 familles ont reçu une aide des Restos du Cœur au cours de la campagne d'été 2016, soit :

- 66 adultes inscrits
- 300 à 350 repas distribués par semaine
- Des colis de dépannage (3 à 4 par semaine)



Les Restos du Cœur antenne de Honfleur

Préfabriqué entre la Gare Routière
et le parking du Bassin du centre

02 31 89 46 47

ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES : FACILITER L'INTEGRATION DES NOUVEAUX RESIDENTS

Vous arrivez et vous vous installez pour vivre à Honfleur... ? L'accueil y est naturel et chaleureux, mais s'installer et vivre dans une nouvelle ville implique une phase d'adaptation et d'intégration. La solution pour prendre vos marques au plus vite ? AVF Honfleur bien sûr !

Les AVF Honfleur appartiennent au réseau français qui compte 350 AVF locaux, qui depuis 2001, sont tous régis par la même charte.

Sous la présidence d'Isabelle Gaujac, 170 adhérents, tous Honfleurais, « nés natifs », installés depuis longtemps ou récemment arrivés, vous attendent pour vous aider à devenir à votre tour des Honfleurais à part entière. Vous pourrez y pratiquer diverses activités qui vous plaisent, et prétexte pour rencontrer des personnes dans la même situation, ou l'ayant connue, et échanger des tuyaux et bons plans locaux ou régionaux.

Chaque année, les AVF organisent avec la mairie de Honfleur, une réception pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et leur présenter la ville. Les AVF organisent également pour leurs nouveaux adhérents, une visite guidée de la ville avec l'Office de Tourisme, et proposent régulièrement des sorties découvertes dans la région.

Quand vous serez bien intégrés à la population locale, il vous sera proposé de vous impliquer à votre tour ou dans l'organisation d'ateliers, ou l'accueil des nouveaux arrivants.

AVF Honfleur

13 rue Charrière St Léonard à Honfleur
02 31 98 84 15

avfhonfleur@wanadoo.fr - <http://avf.asso.fr/fr/honfleur>



GRANDIR EN PAYS D'AUGE

Subventionnée par la CAF et la ville, l'association regroupe un certain nombre de structures en lien avec l'enfance et la petite-enfance (Centre socio-culturel, RAM, Les Capucines, Les P'tits Moussaillons...). Elle propose aux adhérents de ces structures, mais aussi à tous les parents, des rencontres-conférences avec des professionnels de la petite-enfance et de l'éducation sur des thématiques précises, afin de répondre aux interrogations et inquiétudes des parents et des familles.



AVF Honfleur

13 rue Charrière St Léonard à Honfleur
02 31 98 84 15

avfhonfleur@wanadoo.fr - <http://avf.asso.fr/fr/honfleur>

LE COMITE DE JUMELAGES

Les jeunes Honfleurais peuvent bénéficier de tarifs préférentiels, lorsque le comité de jumelages organise une visite dans l'une des villes amies et jumelles de Honfleur.

Comité de Jumelages

«Amitiés Honfleur-Wörth»

Pierre Jan, président
honfleurjumelages@orange.fr



Une Garde d'enfant à



Association de service à domicile, Proxim'Service Pays d'auge vient de créer un « Accueil en relais », mis en place sur Honfleur et Trouville-sur-mer à titre expérimental d'avril à décembre 2017. Il s'agit d'un mode de garde d'enfants à domicile, à des horaires atypiques ou décalés, qui s'adresse à des parents confrontés à des enjeux d'insertion ou d'emploi et aux familles monoparentales.

Proxim'Service

Créée en 1992, Proxim'Service Pays d'auge est une association de service à domicile. Elle fait partie de Bac Ensemble (créée en 1985) : une association d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, qui fédère 3 autres structures : Bac emploi (association d'insertion – créée en 1985), Bac environnement (Chantier d'insertion – créé en 1989), Ateliers Services (entreprise d'insertion – créée en 1987).

Proxim'Service est orienté vers les services à la personne avec une offre diversifiée de services ménagers et d'aide à domicile, dont la garde d'enfants. Elle couvre les territoires de Lisieux, Houlgate, Trouville-sur-mer, Honfleur et Ouistreham. Elle compte 226 salariés qui interviennent auprès de 1196 bénéficiaires : des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des enfants.

La démarche

En 2012, les associations composant Bac ensemble ont exploré les besoins des parents en reprise de formation ou d'emploi, et notamment des femmes en situation monoparentale, en matière de garde d'enfants. Ce travail a été approfondi en 2013 avec un accompagnement du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) recourant à un consultant de la coopération Cerise, ce qui a permis de consolider les bases d'un service associant deux vocations :

- La garde d'enfants classique
- La garde sur horaires atypiques pour les publics confrontés à ces difficultés d'accueil

En 2015, l'DLA renouvelle son appui à l'association Proxim'Service. Proposant déjà un service de garde à domicile sur les horaires classiques, l'association pense que proposer un mode de garde d'enfants sur des horaires atypiques est un prolongement à sa mission.

Proxim'Service a donc créé un « accueil en relais » : un service de garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques ou décalés : après 18h, les week-ends et jours fériés. Il s'agit d'une proposition complémentaire aux services d'accueil existants déjà sur le territoire (RAM, crèche, halte-garderie, assistantes maternelles...), qui se positionne sur des plages horaires sur lesquelles ces services sont fermés et sur lesquelles il est difficile de concilier vie de famille et vie professionnelle.

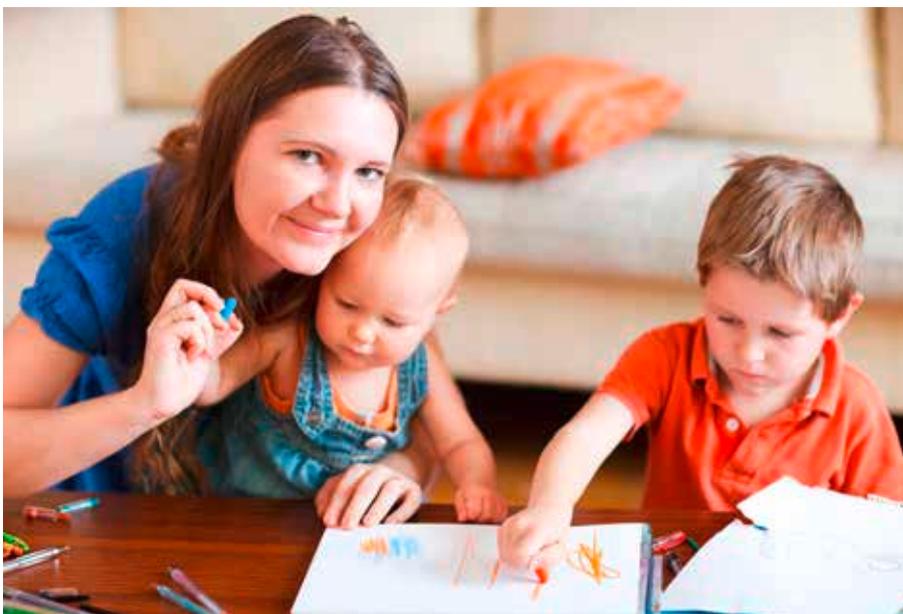


Ce service comprend des spécificités :

- Des tarifs accessibles, selon un barème social, familial, et dont 50% sont déductibles des impôts.
- Une équipe professionnalisée et impliquée (soutien à la parentalité)
- Un accueil personnalisé, pour l'accès aux droits et la co-construction des réponses avec les parents et les autres solutions d'accueil locales
- La capacité de la direction à organiser et gérer les enveloppes et budgets et à conventionner avec les partenaires associés.

Ce service est proposé à titre expérimental d'avril à décembre 2017, sur la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

domicile en horaires décalés



UN SERVICE NOUVEAU :

Le public visé

Ce nouveau service s'adresse aux familles aux revenus modestes, aux parents confrontés à des horaires de travail décalés ou en planning variable, à des enjeux d'insertion, d'emploi ou de parentalité, voire à un imprévu sans avoir de solution de rechange...

Il constitue ainsi un vecteur d'inclusion sociale et de solidarité active, notamment pour lever les freins à l'emploi des familles monoparentales.

Les objectifs

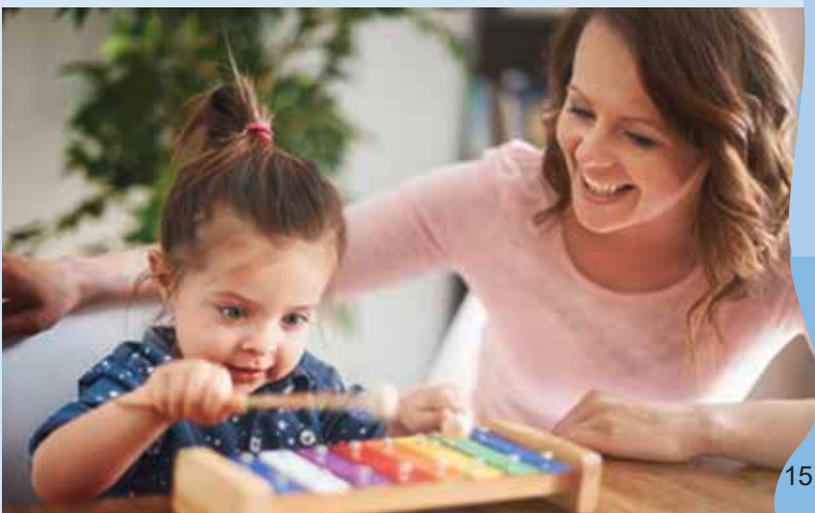
- Être un relais aux différents modes de garde existants sur le territoire
- Faciliter l'insertion et le maintien dans l'emploi des parents
- Permettre aux parents de travailler en toute sérénité
- Dynamiser et rendre attractif le territoire par le maintien économique
- Préserver le bien-être et l'équilibre de l'enfant

Les partenaires

Les villes de Honfleur et Trouville-sur-mer
CAF – MSA – Mutualité Française
Pays d'Auge Expansion – Bac Ensemblier
AFASEC (secteur Trot et galop) – UMIH (secteur Hôtellerie-restauration)
Les structures d'accueil de la petite enfance des 2 territoires
Centre Hospitalier de la Côte Fleurie et Polyclinique de Deauville

Les financeurs pour 2017

CAF – Bac Ensemblier
Pays d'Auge Expansion (Fonds LEADER)



Association PROXIM'SERVICES

11 rue Sylvestre Lasserre
14360 Trouville-sur-Mer
06 08 67 23 92 - 02 31 14 98 32
garde.enfants@proximpaysdauge.fr

Michel Lamarre élu président de la Communauté de

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes de Honfleur et de Beuzeville ont fusionné : avec désormais 30 communes et 30 000 habitants, elle devient la Communauté de Communes la plus importante du Sud de l'Estuaire.

MARDI 13 DECEMBRE 2016

Mairie de Honfleur

Le Conseil municipal a élu ses représentants au sein de la nouvelle communauté de communes :

Michel Lamarre	Martine Lemonnier
Nathalie Oléon-Papin	Claude chicherie
Patrick Labbé	Katy David
Catherine Fleury	Philippe Leprou
Sylvain Naviaux	Christophe Perrault
Françoise David	

LUNDI 9 JANVIER 2017

Siège de la CCPHB

Les conseillers de la nouvelle Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville se sont réunis pour la première fois. Ils ont élu le président, 9 vice-présidents, et désigné les conseillers composant le bureau :

Le Bureau

Sur proposition du président, ce bureau se compose d'un comité de pilotage, comprenant le président et les 9 vice-présidents, mais aussi de l'ensemble des autres maires, afin que tous participent et soient au courant des décisions. Cette suggestion, adoptée par 48 voix (contre 3), montre toute l'importance que les maires ont encore.

Les maires et communes

Ablon	Xavier Canu	Honfleur	Michel Lamarre
Barneville-le-Bertran	Jean-François Bernard	La Lande-St-Leger	Etienne Roussel
Berville-sur-mer	Yves Eon	La Rivière-St-Sauveur	Michel Olivier Mathieu
Beuzeville	Joël Colson	Le Theil-en-Auge	Didier Eudes
Boulleville	Jean-Claude Houssard	Le Torpt	Francis Delabrière
Conteville	Martine Lecerf	Manneville-la-Raoult	Maurice Dozeville
Cricqueboeuf	Albert Dupuis	Martainville	Didier Delabrière
Equemauville	Michel Bailleul	Pennedepie	Michèle Levillain
Fatpville-Grestain	Brigitte Pourdieu	Quetteville	Jean Dumont
Fiquefleur-Equainville	Michel Prentout	St Gatien-des-Bois	Philippe Langlois
Fort-Moville	Philippe Marmion	Saint-Maclou	Marie-Odile Kolacz
Foulbec	Alain Fontaine	Saint-Pierre-du-val	Martine Houssaye
Genneville	Moïse Andrieu	St Sulpice de Grainbouville	Julien Dagry
Gonneville-sur-Honfleur	Dominique Lesavage	Vannecrocq	Jean-Charles Harou



communes du Pays de Honfleur - Beuzeville



Le Président

Michel Lamarre - maire de Honfleur – ex-président de la CCPH

Les 9 vice-présidents

1e vice-président	Allain Guesdon (Beuzeville - Ex-président de la CCPB)	en charge de la coopération et du projet de territoire
2e vice-président	Philippe Leprou (conseiller municipal de Honfleur)	en charge des affaires générales et du personnel
3e vice-président	Jean-François Bernard (maire de Barneville-la-Bertran)	en charge de l'Environnement et des déchets
4e vice-président	Alain Fontaine (maire de Foulbec)	en charge de la Voirie
5e vice-président	Sylvain Naviaux (conseiller municipal de Honfleur)	en charge de l'Urbanisme, l'aménagement de l'Espace, et de l'Habitat
6e vice-président	Marie-France Charon (conseillère municipale de Beuzeville)	en charge de l'Enfance et la Jeunesse
7e vice-président	Michel Olivier Mathieu (maire de la Rivière-Saint-Sauveur)	en charge des finances
8e vice-président	Didier Delabrière (maire de Martainville)	en charge de la Mobilité et des Transports
9e vice-président	Michel Bailleul (maire d'Equemauville)	en charge de la Mutualisation et des Gens du Voyage

LE MOT DU PRESIDENT

Il était important de saisir l'opportunité historique de cette fusion qui n'aurait jamais pu se refaire si nous l'avions laissée passer. Nos deux territoires se juxtaposent au pied du Pont de Normandie, symbole de la région et de sa réunification. Nos habitants sont, au quotidien, à cheval sur ces deux territoires, pour le travail, pour le domicile, pour la santé, ou pour différents services. Nous avons tous deux des petites communes rurales qui sont nombreuses et qui sont les garantes d'une qualité de vie et du maintien d'une agriculture en voie de disparition, avec des paysages forgés au cours des siècles, qui font notre réussite. Beuzeville est une commune en pleine expansion et un territoire en plein développement, stratégiquement placé auprès d'un échangeur autoroutier et de zones d'activités qui créeront des emplois supplémentaires.

Honfleur est un atout touristique mondial, une véritable locomotive qui a su entrer dans le 21ème siècle, grâce à différentes initiatives économiques qui vont bientôt voir le jour, tout en maintenant ses traditions et son histoire.

Pour toutes ces raisons, cette fusion est une chance. Nous nous sommes associés pour être plus forts, pour maintenir tous nos services publics, pour que notre voix soit entendue ; enfin et surtout pour donner encore plus de chance à nos habitants de réussir en créant pour eux un territoire avec un fort potentiel et des complémentarités extraordinaires que beaucoup vont nous envier. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont soutenu ce projet et qui vont nous aider maintenant à le développer. C'est notre rôle d'élu ; c'est ce que nous devons à nos citoyens qui nous ont fait confiance pour faire les meilleurs choix.

Lutter contre le Frelon asiatique

La FREDON de Basse-Normandie ayant constaté une présence grandissante du frelon asiatique sur le Calvados, le Conseil Départemental réfléchit à la mise en place d'un plan de lutte contre cet insecte nuisible : Michel Lamarre, qui, en tant que conseiller départemental, a soutenu ce dossier, négocie la prise en charge financière de la destruction des nids afin d'aider les Communautés de Communes participant à cette action.

Une Fédération nationale

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie appartient à un vaste réseau national. Ses missions, mentionnées dans le code rural, et effectuées en liaison étroite avec la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (Service Régional de l'Alimentation), sont de maintenir le bon état sanitaire de tous les végétaux cultivés que ce soit chez les professionnels (agriculteurs, pépiniéristes, collectivités) ou chez les particuliers.

Organisme à Vocation Sanitaire, la FREDON est aussi un organe d'orientation de la stratégie sanitaire régionale et d'exécution du triptyque surveillance-prévention-lutte dans le domaine du sanitaire du végétal.

La FREDON de Basse-Normandie est certifiée comme « Conseil Indépendant » sur toutes les activités de vente ou d'application des produits phytopharmaceutiques (certificat n° FR031580-1 délivré par Bureau Veritas Certification). Parallèlement, elle a mis en place de nombreuses actions innovantes visant à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires dans la lutte contre les organismes nuisibles.

Le Frelon Asiatique

Introduit accidentellement en France en Aquitaine en 2004, le frelon asiatique a montré son caractère invasif (en colonisant les 3/4 du territoire français en quelques années) et nuisible vis-à-vis des abeilles domestiques.

Au bénéfice des apiculteurs et de la biodiversité, le ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt (MAAF) a décidé par arrêté du 26 décembre 2012 d'inscrire l'espèce sur la liste des dangers sanitaires de seconde catégorie au titre du code rural.

La FREDON de Basse Normandie a été chargée de décliner le plan d'action dans le Calvados.

Ce plan a pour vocation de protéger l'économie apicole mais aussi les populations et la biodiversité face à ce danger sanitaire qui progresse en France à une vitesse vertigineuse.

L'engagement du Conseil Départemental

« En 2014, des dizaines de cas ont été recensés dans le Calvados, mais il faut s'attendre à des centaines de cas par an, dans quelques années. Le frelon asiatique deviendra une espèce commune comme n'importe quel autre insecte », explique David Philippart de la FREDON de Basse-Normandie. De ce fait, le Conseil Départemental se propose de financer la destruction des nids à hauteur de 30%, (prix plafond de destruction de 110€, sur les territoires d'EPCI participant au plan de lutte, les 70 % restant à la charge de la commune), dans la limite du potentiel estimé sur le territoire, soit 2000 nids. Cette action s'inscrit dans la politique agricole départementale.

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE



Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid vivant ?

1. Prévenir la mairie ou la communauté de communes.
2. La mairie vous aide à vérifier qu'il s'agit bien du frelon à pattes jaunes. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente et formée à la reconnaissance du frelon.
3. Une fois renseignée, la mairie informe la FREDON via le formulaire de signalement disponible sur son site Internet

Que faire s'il s'agit bien d'un nid de frelon asiatique ?

Attention ! Pour votre sécurité et pour éviter les risques de recolonisation, ne détruisez pas un nid de frelon vous-même !!! Les sapeurs-pompiers ne prennent plus en charge la destruction des nids, sauf en cas de danger imminent (un nid dans une cour d'école par exemple).

Il est donc conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée (applicateur hygiéniste), seule, à l'heure actuelle, à détenir les moyens de détruire complètement une colonie.

Une liste de professionnels s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques a été élaborée par la FREDON de Basse-Normandie. Les particuliers peuvent la demander à leur mairie.

Une fois le nid détruit, le professionnel informe la FREDON, qui centralise les informations sur son site internet, mais uniquement accessible aux mairies et aux professionnels.



FREDON Basse-Normandie

4, Place de Boston - Bâtiment A
14200 HEROUVILLE St CLAIR

Tél. 02 31 46 96 50

Fax : 02 31 46 96 59

contact.fredonbn@orange.fr

<http://www.fredonbassenormandie.fr>



Honfleur renoue avec le dynamisme économique

Avec un taux de chômage en baisse, l'ouverture prochaine du Village des Marques, et l'installation d'entreprises nouvelles sur le Parc d'Activités Calvados-Honfleur, notre bassin économique affiche enfin le dynamisme nouveau pour lequel nos élus ont tant travaillé.

Fabrice Meslin, directeur de l'agence Pôle Emploi à Honfleur, nous apporte quelques explications.

LE MOT DU MAIRE

«Grâce aux différentes entreprises qui se sont installées dans le secteur, que ce soit sur la zone d'activités ancienne qui se trouve au pied du Pont, mais également sur la zone d'activités du Plateau de Gonneville-sur-Honfleur qui, petit à petit, a vu s'implanter au cours des deux dernières décennies plusieurs sociétés et entreprises, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui ont été créés et qui, ajoutés à ceux du tourisme, en hôtellerie-restauration notamment, nous permettent, aujourd'hui, d'annoncer – que de façon exceptionnelle – le chômage a baissé d'un point sur le bassin d'emploi de Honfleur, passant de 9,7% à 8,7% de chômeurs, alors que la moyenne régionale est de 10%, voire dans certaines zones de 12%.

Avec l'aide de la Région et de l'Etat, et bien sûr de Pôle Emploi et de la Mission Locale, nous avons prévu des plateformes de formation liées aux différents métiers dont auront besoin les enseignes du Village des Marques. Nous espérons de tout cœur que beaucoup d'habitants de Honfleur, du canton et de la région, vont profiter de ces formations pour pouvoir prétendre aux postes proposés. En effet, même si j'ai obtenu des entreprises qu'elles embauchent en priorité les habitants de la région, elles ne le feront qu'à compétences égales, ce qu'on ne peut bien sûr pas leur reprocher. Je voudrais saluer et remercier Fabrice MESLIN, nouveau responsable de Pôle Emploi Honfleur, et ses équipes. Leur dynamisme, leur mobilisation à nos côtés et aux côtés des entreprises, contribuent grandement aux bons résultats en matière d'emploi que je viens de citer.»

Pouvez-vous nous confirmer une diminution du taux de chômage à Honfleur, s'il vous plaît ?

Notre agence a effectivement enregistré au 2e trimestre 2016 un taux de chômage de 8,7%, contre 9,7% au 2e trimestre 2015 : soit une diminution d'un point ! Cette diminution ne s'applique pas uniquement à Honfleur, mais à l'ensemble du Nord Pays d'Auge, dont s'occupe notre agence.

Et en chiffres réels, qu'est-ce que cela donne ?

Notre agence a enregistré 3321 retours à l'emploi, tous secteurs d'activités confondus, c'est-à-dire plus que le « stock » de demandeurs inscrits à l'année auprès de notre agence.

Comment expliquez-vous ces chiffres ?

Il y a plusieurs explications. Tout d'abord, nous sommes sur un territoire dynamique, même s'il est saisonnier. Le secteur du tourisme permet un maintien de l'activité économique. D'autre part, notre secteur Nord Pays d'Auge est ceinturé de territoires où le taux de chômage est plus élevé. Le dynamisme de notre territoire est attractif et de nombreux demandeurs d'emploi inscrits dans les agences Pôle Emploi de ces territoires périphériques trouvent un emploi sur notre secteur Nord Pays d'Auge.

Vous évoquez le tourisme... On imagine que le Salon de l'Hôtellerie-restauration qui est organisé à la fois à Deauville et à Honfleur n'est pas étranger à cette évolution positive ?

Il joue un rôle indéniable : le secteur de l'hôtellerie-restauration représente 60% de l'activité économique de notre territoire ! Et cette seconde édition à Honfleur a été très bien perçue par les professionnels de la ville... Ils sont ravis de l'organisation : bloquer une journée pour effectuer leur recrutement saisonnier est un avantage pour ces chefs d'entreprises qui ne disposent pas de Directeur des Ressources Humaines. Cependant, c'est un secteur compliqué à pourvoir en main d'oeuvre qualifiée.

Je crois savoir que vous avez justement multiplié les formations...

Expliquez-nous cela !

Effectivement, grâce au Plan National 500 000, l'agence de Honfleur a multiplié ses formations par deux. En 2016, nous avons formé 650 personnes. Dans l'hôtellerie-restauration nous effectuons un accompagnement des personnes dès leur sortie d'emploi, dès la fin de leur contrat et la fin de saison, afin de les orienter vers des formations, mais nous comptons aussi sur les employeurs de ce secteur pour nous indiquer, dans le cadre du salon ou ultérieurement, que tel demandeur d'emploi aurait besoin de telle ou telle formation complémentaire pour décrocher un poste plus aisément.

Avec les projets économiques qui voient le jour sur Honfleur, on peut donc s'attendre à ce que le taux de chômage diminue encore au cours des prochains mois...

Tout à fait ! Le taux de chômage va encore considérablement diminuer dans les 12 mois à venir, puisque plusieurs entreprises ont annoncé leur installation sur le Parc d'Activité Calvados-Hon-



Honfleur renoue avec le dynamisme économique (suite)

LE CHÔMAGE A HONFLEUR (en quelques chiffres)

L'Agence Pôle Emploi de Honfleur enregistrait au 31 décembre 2016 :

- 5113 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sur le secteur Nord Pays d'Auge,
- 1075 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sur la ville de Honfleur, soit 20%.

Parmi ceux-ci :

- 200 habitent le quartier du Canteloup-Marronniers
- 351 n'ont pas le permis de conduire
- 80% n'ont pas plus que le BAC
- 20% n'ont aucun diplôme

Les métiers les plus recherchés sur le secteur sont :

- Hôtellerie-restauration : 25%
- Vente/commerce : 20%
- Agent de propreté : 20%

LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE

L'Agence Pôle Emploi a enregistré en 2016, 18 000 DPE de demandeurs d'emploi issus des territoires voisins et embauchés dans le Nord Pays d'Auge, contre 13 000 DPE de demandeurs d'emploi nord-augerons embauchés sur un secteur voisin. Ces chiffres prouvent le dynamisme et l'attractivité de notre bassin d'emploi.

LE SALON 2017 DE L'HOTELLERIE

L'Agence Pôle Emploi a enregistré en 2016, 18 000 DPE de demandeurs d'emploi issus des territoires voisins et embauchés dans le Nord Pays d'Auge, contre 13 000 DPE de demandeurs d'emploi nord-augerons embauchés sur un secteur voisin. Ces chiffres prouvent le dynamisme et l'attractivité de notre bassin d'emploi.

flour, qui à terme comptera près de 3000 emplois.... Et Le Village des Marques représente 20% de ceux-ci, soit 500 emplois.

Justement, à propos du Village des Marques, Advantail a lancé, à la fin du mois de novembre 2016, un premier recrutement via son site internet... Qu'est-ce que cela a donné ?

Effectivement Advantail a édité 4 fiches de postes génériques à pourvoir : responsables de magasin, adjoint au responsable de magasin, vendeur, et personnel polyvalent de la restauration... Nous avons reçu 800 candidatures essentiellement locales et régionales.

Quel est le rôle de Pôle Emploi ici ?

Notre rôle est de permettre aux candidats de se positionner au mieux par rapport aux exigences des enseignes qui vont s'installer sur le Village des Marques.

Comment procédez-vous ?

Pour le moment, nous sommes encore un peu dans le flou, car ce ne sera que fin juin que nous aurons réellement une visibilité par rapport aux exigences de chaque enseigne. Mais dans un premier temps, nous effectuons une première lecture de ces CV, afin d'identifier les personnes formées, diplômées et/ou expérimentées, et de déterminer les besoins de chacune en formation.

Quelles sont les formations de prévues et quand vont-elles commencer ?

Début mars a commencé une formation de 3 mois aux métiers de la vente, dédiée aux personnes non diplômées de ce secteur d'activité : 15 personnes sont donc actuellement en formation. En avril, une seconde session aura lieu. Parallèlement, nous prévoyons aussi de mettre en place une nouvelle formation d'employé polyvalent de la restauration, pour 15 personnes également. Ces trois formations, organisées avec nos partenaires locaux : le PLIE, la Mission Locale de la Baie de Seine et la Région Normandie, ont lieu sur Honfleur même pour privilégier les demandeurs d'emploi locaux. Mais ceux-ci peuvent aussi bénéficier par notre intermédiaire des nombreuses formations organisées par des centres de formations spécialisés situés dans les villes alentour.

Et pour les candidats diplômés, formés et/ou expérimentés : que prévoyez-vous ?

Nous allons mettre en place des formations modulaires et « professionnalisantes », selon leurs besoins, afin qu'ils soient plus facilement employables.

Quand les candidats sauront-ils qu'ils sont embauchés ?

En fait, entrer en formation ne signifie pas être embauché, car il s'agit de formations préalables au recrutement. Donc en réalité, les demandeurs d'emploi devront encore candidater, cette fois directement auprès des enseignes pour espérer décrocher un poste.

Rappelez-nous combien d'emplois seront à pourvoir et de quelle nature ?

Le Village des Marques doit créer près de 500 emplois au total. L'ouverture s'effectuera en deux tranches : la première, à l'automne 2017, avec 60 enseignes, soit 300 emplois ; la seconde, 6 à 12 mois après, avec 40 enseignes, soit 200 emplois. Il y aura 80% de CDI à temps plein, et probablement aussi des CDD saisonniers, mais c'est mon avis personnel !



PLUS DE FORMATIONS POUR PLUS D'EMBAUCHES

Dans le cadre du « Plan National 500 000 » établi par le gouvernement, Pôle Emploi a multiplié les formations par deux à Honfleur, en un an :

→ **Des actions inter-saisons** dédiées aux personnes cherchant un emploi dans l'hôtellerie-restauration :

- L'anglais hôtelier, avec le Greta
- « Promotion du territoire » (avec l'AIFCC) : une formation innovante, qui a bénéficié à 15 personnes ; basée sur le patrimoine, la culture et l'histoire, elle permet aux salariés de ce secteur d'activité d'avoir une meilleure connaissance du territoire, ainsi de mieux renseigner les touristes clients des établissements qui les embauchent.

- Commis de cuisine
- Serveur

→ **Les autres actions :**

- « Redynamisation de parcours » : en 2016, 5 sessions de 3 mois ont permis de former 75 personnes au total ; deux sessions ont eu lieu à Honfleur (avec ACSEA), une à Touques (avec l'INFREP), une à Pont L'Evêque et une à Villers-sur-mer (avec l'IRPA)

- « Référent numérique en entreprise » : il s'agit d'une nouvelle formation, portée par la ville de Honfleur, et bénéficiant à 15 personnes. Il s'agit de les former à l'utilisation des outils du web (expl : création d'un site internet)

→ **La formation « Digit'Elle »,** testée à Honfleur et devenue nationale : est axée sur l'utilisation des outils numériques, et est dédiée exclusivement aux femmes. Deux sessions ont été expérimentées à Honfleur, avant que la formation ne se poursuive sur Trouville, puis Dozulé, et l'Orne. Elle est maintenant relayée au niveau national.

A ces formations s'ajoutent également :

→ Les formations organisées par la Région (magasinier professionnel et CAP Bois-charpente)

→ Les formations organisées par les centres de formations extérieurs à Honfleur

→ La validation des projets individuels.

Des formations

dans le cadre du contrat de ville

Plusieurs formations ont été mises en place dans le cadre des piliers « cohésion sociale » et « économie » du contrat de Ville portant sur le quartier Canteloup-Marronniers.

LA PLATEFORME D'INTEGRATION DU PAYS D'AUGE NORD

Ce dispositif a été créé par le Centre socio-culturel Jeune Séniors Familles, Pôle emploi, le PLIE du Pays d'auge nord, l'association Etre & Boulot, le CCAS, la Mission Locale, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, les Etablissements scolaires, la CAF, l'Institut Régional de Santé, les Sous-préfectures. Ces partenaires travaillent en réseau, afin de mutualiser leurs moyens. Ils sont subventionnés par la Région Normandie.

Mis en place sur 2016/2017 à titre expérimental, ce dispositif sera développé si les résultats sont positifs.

Il s'adresse aux personnes étrangères, âgées de plus de 18 ans, fréquentant le Centre socio-culturel JSF ou inscrites à Pôle Emploi, et dont le français n'est pas la langue maternelle, dans l'objectif de les accompagner dans leur parcours d'insertion tant sur le plan linguistique que professionnel et social.

Les animateurs de la plate-forme accueillent les personnes, établissent un diagnostic au regard de leur parcours professionnel, leur qualification, leur niveau de maîtrise du français, leurs attentes et les orientent selon le(s) besoin(s) déterminé(s) sur les ateliers et/ou formations mis en place par les partenaires.

Objectifs généraux :

→ Développer des compétences orales et écrites en langue française afin :

- d'être plus autonome dans les situations du quotidien
- d'être capable de communiquer avec des français dans la sphère publique et dans la sphère privée
- de comprendre les principes qui fondent la vie dans la société française
- de préparer son insertion professionnelle

→ Accélérer l'intégration par l'emploi et/ou la formation :

- Accompagnement au projet professionnel par un psychologue du travail, avec définition des éléments de parcours à court terme afin de construire son parcours à long terme
- Accompagnement administratif et à la mobilité géographique
- Emploi et/ou formation comme moyen d'intégration avant d'être une fin en soi
- Immersion en entreprises
- Tutorat
- Atelier théâtre et activités sportives (pour cultiver le bien-être et l'estime de soi)

Première session :

En fin d'année 2016, 14 personnes ont suivi cette formation durant 3 mois, à raison de 35 heures par semaine.

Fabrice Meslin, directeur de Pôle Emploi, Anne-Laure Joret, conseillère Pôle Emploi, Gharib Laaifat, directeur du Centre socio-culturel JSF, Fatima Ben Taleb, médiatrice au Centre socio-culturel JSF



UNE FORMATION DE «REFERENT NUMERIQUE EN ENTREPRISE»



MARDI 14 FEVRIER 2017
Maison des Familles

Michel Lamarre, maire de Honfleur, entouré des stagiaires, et des responsables des structures portant et finançant cette formation, a inauguré ce programme innovant.

La formation « Référent numérique en Entreprise » est une formation de 6 mois, proposée par l'Ecole de l'Informatique et du Numérique (rattachée au groupe AIFCC), en partenariat avec Orange et la Coding School.

Les objectifs de la formation

Au terme de la formation, les candidats ont acquis un socle de compétences numériques et informatiques suffisant pour :

- Intégrer une formation qualifiante dans les métiers du numérique,
- Faire-valoir ces nouvelles compétences de référent numérique en entreprise (community-management, animation de sites-internet, maintenance de premier niveau numérique)

La durée

La durée totale de la formation est de 6 mois, soit 910 heures, sur une base de 35h/semaine, dont une période de stage en entreprise de 280 heures

Pourquoi cette formation ?

Cette formation a été créée en prenant en considération 3 éléments marquants du marché du travail :

- L'omniprésence du numérique et la fracture numérique qu'il provoque
- L'impact d'internet sur le monde de l'entreprise (ubérisation des services, réseaux sociaux, etc...)
- L'émergence de nouveaux modèles marqués par le numérique (DIY, DIT, big data, etc)
- La nécessité de déployer une stratégie locale en matière d'emploi, suite au développement du PACH et du LVMH.

L'action «Référent Numérique» est ouverte à tous. Cependant les publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation, notamment les femmes et les habitants des Quartiers Prioritaires de la ville sont prioritaires. Avec cette formation, leur employabilité s'en trouve accrue, tout comme leur confiance en eux-mêmes.

Généraliste, le programme ne vise pas à créer des techniciens mais à apporter suffisamment d'aisance avec l'outil numérique pour que les apprenants puissent l'intégrer dans tout type de poste, en se positionnant par exemple en interface avec les services techniques. Malgré tout, l'apport de ces compétences numériques permet une dynamisation des comportements numériques en entreprise et apporte au bassin d'emploi une plus-value non négligeable.

Cette formation de courte durée constitue d'ailleurs une réponse à une forte demande des entreprises du territoire normand. C'est une formation opérationnelle qui comprend des stages en

entreprises et un programme d'un accompagnement à l'insertion professionnelle., mené par les partenaires locaux : Mission Locale, CIDFFF, Cap Emploi, Pôle Emploi....

Pourquoi à Honfleur ?

Lancé à Honfleur en janvier 2017, ce programme de formation n'en est pas pour autant à sa première opération, puisqu'il a déjà eu lieu à Lisieux, au Havre, à Fécamp (avec la CCI Seine-Estuaire), à Caen, et Cherbourg (avec le groupe FIM), avec d'excellents résultats.

Le Label «Grande Ecole du Numérique»

L'ensemble des formations «Référent Numérique en Entreprise» a obtenu le label d'Etat «Grande Ecole du Numérique», qui regroupe un ensemble de formations gratuites pour les demandeurs d'emploi et dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle grâce à l'apport d'une compétence numérique.

Un accompagnement partenarial fort

Si l'EIN travaille en collaboration avec la Coding School pour les aspects pédagogiques de sa formation, celle-ci n'existerait pas sans une collaboration de qualité avec l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) interprofessionnel et interbranches, la Région Normandie et Pôle Emploi : cette formation est le fruit d'un financement commun de ces trois acteurs de la formation et de l'accompagnement vers l'emploi, lesquels reconnaissent dans ce programme une vraie réponse aux besoins locaux. L'Etat, qui a labellisé l'action, participe également à son financement.

Enfin, la ville de Honfleur s'est montrée partie prenante en permettant de croiser les possibilités de formation de l'AIFCC avec les besoins de son bassin économique et en facilitant grandement la mise en place de la formation.

Le taux de réussite

Sur cette formation, l'EIN et ses partenaires enregistrent un taux d'insertion professionnelle de 70%.

Plus d'informations

<http://referentnumerique.aifcc.com>
www.ein-formation.com





SE FORMER A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS INACCESSIBLES



Travailler dans l'entretien des espaces verts est une chose. Mais travailler à l'entretien d'espaces verts difficilement accessibles en est une autre, qui implique d'avoir reçu une formation spécifique. Un créneau exploité par Etre & Boulot, l'association honfleuraise d'insertion par le travail, que nous détaille Pierre Levallois, directeur de la structure.

Comment avez-vous été amené à exploiter ce créneau ?

Lorsque le projet architectural d'Edouard François, concernant le Village des Marques et ses toitures végétalisées, a été connu, nous y avons vu une opportunité avec un double objectif possible : soit nous positionner directement comme intervenant sur l'entretien des espaces verts ; soit former nos recrues en contrat d'insertion afin qu'elles soient plus facilement embauchables. Mais cela impliquait à la base que nos encadrants eux-mêmes soient formés à intervenir sur des terrains difficilement accessibles et particulièrement pentus. Michel Lamarre nous a accordé son soutien, car il y a vu l'occasion d'anticiper sur les besoins, en offrant aux chômeurs locaux la possibilité de se former pour être plus employables.

Comment avez-vous fait ?

Nous avons recruté un formateur spécialisé, auprès duquel nos encadrants ont suivi une session de formation... et nous avons investi dans du matériel spécifique.

C'est-à-dire ?

Des baudriers, des longes d'attache... car entretenir des espaces verts en talus et pentes raides implique d'être harnaché.

Et maintenant ?

Désormais, nos encadrants sont en mesure de former les personnes en insertion au sein de notre atelier «environnement». Et nous leur délivrons une attestation prouvant qu'elles sont capables de travailler en talus et pentes raides.

Combien de temps dure cette formation et que comprend-elle ?

Il s'agit de 2 jours de formation à chaque fois. Les personnes apprennent à passer un baudrier, à faire des nœuds, à entretenir leur matériel, et surtout à respecter le protocole de sécurité.

Depuis quand cette spécialisation est-elle en place ?

Depuis 5 ans déjà !

Combien de personnes ont été formées et diplômées par vous jusqu'à présent ?

On compte 15 personnes ... qui sont ressorties de chez nous avec un diplôme.

Vous nous parliez il y a un instant d'un double objectif possible... Comment les choses se précisent-elles aujourd'hui ?

Des appels d'offres ont été lancés par les gestionnaires du Village des Marques. Je sais que de grosses entreprises ont répondu. Notre association ne l'a pas fait.

Pourquoi ?

Parce que nous avons entrepris d'établir des partenariats avec de grosses entreprises qui font appel à nous pour intervenir sur ces terrains d'accès difficiles. On peut donc espérer que si l'une d'entre elles décroche le marché de l'entretien des espaces verts du Village des Marques, elle fera appel à nous.



Plus d'informations

Etre et Boulot
02 31 89 96 59
www.etre.et.boulot.fr



Le premier centre commercial au monde labélisé « BiodiverCity® »



A la fin du chantier, au début de l'automne, le Village des Marques recevra un label, faisant de lui le premier centre commercial labellisé au monde par rapport à la préservation de l'environnement et de la biodiversité : un critère phare qui a gouverné l'ensemble des étapes de ce projet immobilier et économique, et auquel notre maire, Michel Lamarre était particulièrement attaché.

Qu'est-ce que le label « BiodiverCity® » ?

Créé en octobre 2013 à l'initiative de l'association (Loi 1901) Cidi, BiodiverCity® est aujourd'hui le seul label qui permet de noter et d'afficher la performance des opérations immobilières vis-à-vis :

- ➔ de leur niveau de prise en compte (avec une logique de « Projet »)
- ➔ et de valorisation sociétale de la biodiversité

Cette performance cible les moyens, non les résultats (qui, eux, dépendent des moyens !)

L'association a déjà labellisé 22 projets.

Elle propose :

- ➔ Des sujets et grilles de questions et d'actions, afin d'accompagner la conception, d'aider à la construction et de préparer l'entretien du site.
- ➔ Des outils de mesure et de notation pour :
 - Etalonner la performance de la démarche sur des bases objectives
 - Exposer et donner de la valeur ajoutée par la mise en exergue des résultats

Le référentiel se compose de :

- ➔ 4 axes, 26 préoccupations, 68 objectifs
- ➔ 1 guide descriptif, 1 manuel
- ➔ 1 logiciel

Parmi les thématiques examinées et prises en compte : le contexte écologique local de départ (avec la faune et la flore sauvage, les espèces invasives, les espèces protégées, l'eau) ; le potentiel écologique ; les trames vertes et bleues ; l'architecture ; les toits et murs végétalisés ; les espaces verts en pleine terre et/ou sur dalles ; la palette végétale (les espèces) ; l'entretien ; le lien entre la biodiversité et les usagers des lieux ; le bien-être qui se dégage de l'aménagement des espaces extérieurs (lequel fait appel aux 5 sens) ; l'éducation du public concernant la faune et la flore ; l'évaluation de l'impact du projet sur l'environnement voisin....



HONFLEUR NORMANDIE OUTLET

L'implantation du Village des Marques au cœur du grand estuaire de la Seine, constitue un contexte écologique favorable à l'obtention de ce label.

Le projet lui-même comprend plusieurs atouts :

- Un parti architectural avec des toits végétalisés, pour une intégration maximale dans le paysage
- Un projet paysager d'ensemble et suivi dans la durée
- Des exigences de qualité environnementale manifestées par tous les acteurs du projet
- Une cohérence avec la politique éco-touristique de la ville de Honfleur
- Des sites naturels à proximité du village des Marques (bassin de chasse, zone Natura 2000, corridor vert reliant le Village des Marques au centre ville...)

Les caractéristiques liées à la biodiversité :

- Des toits végétalisés qui se prolongent en collines pour créer un paysage de bocage propice à abriter différentes espèces de la faune
- Ces collines sont composées de milieux différents : haies d'arbres locaux (bouleaux, saules, charmes), pommiers en espalier.
- Les noues en contrebas du projet, et à l'écart des zones fréquentées par le public, constituent des milieux de vie pour les amphibiens, oiseaux paludicoles et odonates (libellules et demoiselles).

LES ESPECES CIBLES ENVISAGEABLES

→ Bords des eaux



Pélodyte ponctué



Poule d'eau



Anax imperator



Coenagrion puella

→ Bosquets et haies



Linotte mélodieuse



Accenteur mouchet



Mésange bleue



Merle noir



Rougegorge

→ Bâtiments



Rougequeue noir



Lézard des murailles



Pipistrelles

Quelques chiffres

- 4 000 arbres plantés (toutes espèces confondues)
- 24 200 m² d'espaces verts
- 28 800 m² de toitures végétalisées

Des actions pédagogiques en direction du grand public

- Un circuit avec des panneaux présentant les espèces emblématiques du site
- Une maison de l'environnement, logée dans l'une des « maisons normandes »
- Des animations pour les enfants autour des aménagements

→ Renforcer la présence de plantes locales dans le plan paysager



Argousier



Aulne glutineux



Sureau noir

- Aubépines + prunellier (épineux)
- Groseiller rouge
- Houblon

→ Sols : réutiliser des sables locaux (développement de spontanées)



Bec de grue



Laïche des sables

Bord des eaux



Iris faux acore



Salicaire

Le chantier avance bien !



Alain Kendirgi, directeur général de la Shema

Inauguré en octobre 2016, le chantier du Village des Marques avance bien : les boutiques sortent de terre, les accès routiers sont réalisés, de nombreux arbres ont déjà été plantés...

Alain Kendirgi, directeur général de la Shema, société en charge de l'aménagement du Village des Marques, fait le point à l'occasion d'une visite sur le chantier.

Où en est le chantier ?

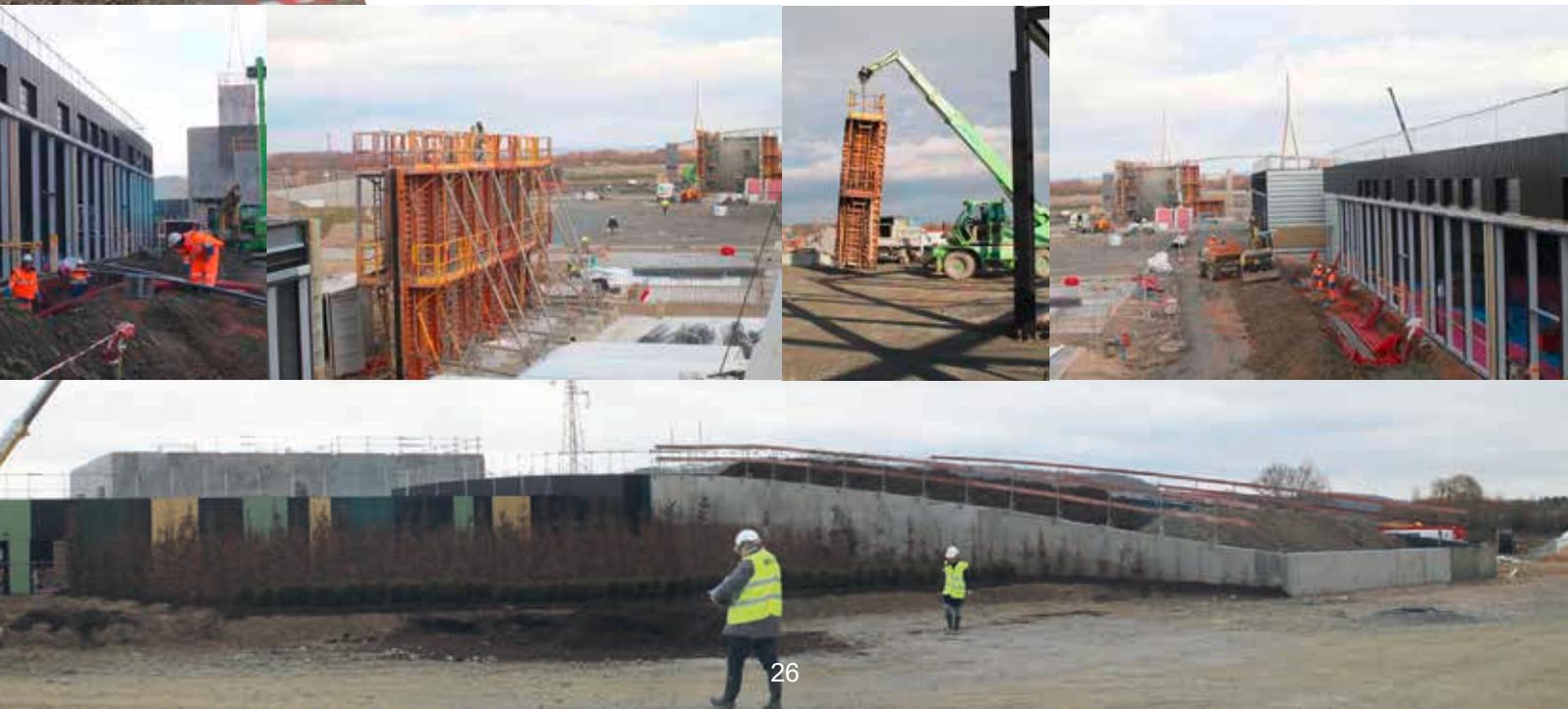
Le chantier en est à peu près à la moitié : les fondations et le gros œuvre sont terminés. En fait, le fonctionnement du chantier est atypique, car nous nous sommes efforcés de coordonner les travaux sur l'ensemble du site et des lots, dès le démarrage du chantier. Et bien que nous ayons perdu une douzaine de jours de travail en janvier en raison des pluies, la météo est maintenant plus favorable. Ce qui nous laisse présager que nous sommes dans les temps pour livrer en mai-juin les coques, c'est-à-dire les espaces de vente, aux enseignes.

L'ouverture aura-t-elle toujours lieu dans le courant de l'automne ?

Oui ! Fin octobre normalement. Les enseignes auront tout l'été pour aménager les espaces intérieurs. Il y aura une soixantaine de boutiques et trois restaurants. Les deux-tiers des espaces sont déjà commercialisés et retenus par les marques, dont des locomotives, qui entraînent d'autres marques.

Et la seconde phase de construction : Quand démarrera-t-elle ?

Elle était programmée pour 2019. Mais ce sera peut-être plus tard : après un an ou deux de fonctionnement des boutiques de la première phase... C'est à l'investisseur de décider. Car la loi a évolué et permet de disposer d'une année de plus sur les autorisations commerciales. Cette phase comprendra 28 boutiques et la 3e maison normande.



UNE ENTREPRISE HONFLEURAISE SUR LE CHANTIER

L'entreprise honfleuraise C2MH (anciennement SHMM), dirigée par Gilles Delplanques, et située avenue du Président Duchesne, fait partie des entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre lancé par la SHEMA, et qui ont été retenues pour contribuer à la construction du Village des Marques.

La C2MH est spécialisée dans la fabrication de menuiserie aluminium et acier, pour la réalisation des encadrements de portes, fenêtres, et façades à baies vitrées.

Ces dernières années, elle a notamment apporté son savoir-faire dans la construction du stade Océane du Havre, de la Chambre de commerce et d'Industrie du Havre, du Palais des sports de Rouen. Après de nombreux chantiers en région parisienne, l'entreprise honfleuraise souhaite développer son activité en Normandie : « **Dans ce cadre, contribuer au chantier de construction du Village des Marques, situé seulement à 150 mètres de nos ateliers : on ne peut pas faire plus près ! ... cela représente pour nous une véritable chance** », souligne Gilles Delplanques, qui voit là l'occasion pour la C2MH de se faire une carte de visite.

Au sein de l'entreprise honfleuraise, les salariés sont doublement motivés : « **Le chantier du Village des Marques mobilise 7 à 8 salariés en atelier pour la fabrication, et 7 à 8 salariés sur le chantier même pour la pose !** »

Il commente : « **C'est un chantier exceptionnel... sur le plan architectural, mais aussi sur le plan économique : de nombreuses entreprises de la région interviennent sur le chantier et pour Honfleur, ce Village des Marques sera un atout.** »

Concernant le chantier lui-même, il confie aussi : « **Tout a été organisé, et très bien organisé, plusieurs mois à l'avance, lors de réunions à Paris avec l'équipe de l'architecte, Edouard François, pour coordonner l'intervention des différentes entreprises : c'est pour cette raison que le chantier a tardé à démarrer, mais cela permet aujourd'hui que tout aille très vite !** » Pour conclure il précise : « **Pour nous, ce chantier dans sa première phase de construction représente un chiffre d'affaire de 2,7 à 2,8 millions d'euros.** »

UNE ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL EN CENTRE-VILLE

Après avoir rencontré à plusieurs reprises des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire et les représentants de l'Ecole de Management de Normandie, notre maire, Michel Lamarre a souhaité mettre en place une action de partenariat afin de réaliser une étude sur les possibilités de développement commercial en centre-ville pour que l'arrivée du Village des Marques soit une chance de développement pour le commerce existant.

D'ores et déjà, 3 étudiants travaillent en étroite collaboration avec un représentant honfleurais de la Chambre de commerce et d'Industrie Seine Estuaire et l'adjointe au commerce.

Cette étude va se poursuivre jusqu'au printemps 2017. Elle débouchera sur plusieurs propositions qui seront exposées aux commerçants qui souhaitent s'associer à cette nouvelle dynamique de développement pour le maintien et le développement d'un commerce de proximité.

Il s'agit d'abord d'apporter des conseils et des orientations en fonction des résultats de la première analyse qui aura été faite sur l'état de l'existant et sur les points forts sur lesquels il sera possible de s'appuyer.



PARC D'ACTIVITES CALVADOS-HONFLEUR : LES ENTREPRISES ARRIVENT !

Depuis la pose de la première pierre du Village des Marques en octobre dernier, pas moins de douze sociétés ont pris contact en vue d'une éventuelle implantation sur le Parc d'Activités Calvados-Honfleur : preuve que le site suscite un véritable intérêt !

Cependant ! L'ensemble de ces prises de contacts n'aboutiront pas toutes forcément à une implantation. Certaines sociétés s'en tiennent à une simple demande de renseignements.

Plusieurs projets semblent sérieux et sont en cours d'examen.

Deux projets qui avancent sérieusement :

➔ **La Compagnie Laitière de Normandie** a présenté un projet de logistique, pour lequel un permis de construire a été délivré. La construction des 13 611 m² d'entrepôts a commencé au cours du mois de février, et s'étalera sur une année. Ces entrepôts seront destinés à stocker des produits laitiers frais pour l'exportation. Les responsables annoncent la création dans un premier temps d'une trentaine d'emplois.

➔ **Le groupe Concerto** : le permis de construire a été délivré. La phase de commercialisation de ses 116 000 m² de bâtiments dédiés à du stockage a commencé. Cependant, la construction ne débutera que lorsque le groupe aura loué ¼ de la surface totale.

Aménagements

La SHEMA poursuit les travaux d'aménagement du Parc d'Activités Calvados-Honfleur : la réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD 580 implique que la circulation ne se fasse que sur deux voies au lieu de quatre, et ce jusqu'au début du mois d'avril.





Le Syndicat Mixte pour l'insertion sociale

Créé en 1997 par les élus des territoires de Honfleur et de Pont L'Evêque, mais intervenant également sur le territoire de Cabourg, le Syndicat Mixte, présidé par François Saudin, a pour vocation de porter le PLIE et la GPECT.

Un nouveau directeur

Directeur du PLIE d'Ivry (Essonne) pendant 10 ans, Jean-Baptiste Horvat est arrivé à Honfleur le 1^{er} novembre 2016, comme directeur du Syndicat Mixte, en remplacement de M. Dupuis. Il connaît particulièrement bien la politique européenne et les financements accordés à l'économie et l'emploi d'un territoire. La particularité du Pays d'Auge sur laquelle il doit concentrer ses efforts est le manque de mobilité des personnes en difficulté.

« En prenant mes fonctions, j'ai trouvé une équipe très professionnelle et très engagée dans ses missions »

Jean-Baptiste Horvat, directeur

L'équipe est constituée de :

- 4 conseillères professionnelles qui assurent les différentes permanences (Honfleur, Cabourg, Pont L'Evêque, Trouville-sur-mer, Deauville, Touques, Villers-sur-mer)
- 1 agent d'accompagnement à Honfleur
- 1 chargé de mission/GPECT
- 1 responsable de l'administration et des finances
- 1 psychologue
- 1 directeur

QUELQUESCHIFFRES POUR 2016

Le PLIE du Pays d'Auge nord a atteint en 2016 les objectifs définis en matière de sortie définitive :

- 500 personnes ont été accompagnées ;
- Dont 220 personnes résidant sur la CCPH
- 130 personnes ont retrouvé un emploi

Il existe 200 PLIE en France.

LE RECRUTEMENT DIRECT

En amont du Salon de l'Hôtellerie-Restauration, le PLIE met en place un dispositif permettant aux demandeurs d'emploi de se préparer au recrutement direct. Il s'agit d'un coaching sur deux jours et demi, comprenant :

- Rédaction du CV
- Apprendre à se vendre vite et à exposer ses compétences alors même que l'on se trouve dans un endroit rempli d'agitation
- Simulation d'entretien de 20 minutes
- Auto-évaluation sur le fond et la forme

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES SUR LE TERRITOIRE

L'objectif est d'appréhender collectivement les questions d'emploi et de main d'œuvre, et de construire des actions transversales pour répondre aux demandes.

Aujourd'hui, sur Honfleur et le Pays d'auge, les enjeux sont réels, car le territoire est en plein mouvement et connaît une nouvelle attractivité économique certaine, grâce à l'émergence du Village des Marques et du Parc d'Activités Calvados Honfleur. Son rôle est d'accompagner l'installation des enseignes, en partenariat avec d'autres structures, et de mettre en place les formations nécessaires dans une dynamique partenariale avec les acteurs locaux pour l'emploi.

Les actions en cours de développement

Les actions en faveur de la mobilité :

- Aide à l'accès au permis de conduire
- Prise en charge de frais de transport
- Location de véhicule
- Mise en place d'un mode de transport à la demande

Les formations préalables à une embauche sur le Village des Marques :

- Mise en place d'action dédiée à la prise de confiance en soi : atelier théâtre, atelier artistique...
- Travail sur les savoir être fondamentaux
- Suivi psychologique
- Insertion par l'activité économique (Etre & Boulot et Bac Emploi sont les principaux partenaires)

et professionnelle

“ *De nouvelles caisses enregistreuses*

LES PROJETS 2017 DU SYNDICAT MIXTE



Le Syndicat Mixte souhaite créer, en partenariat avec la ville de Honfleur, un restaurant pédagogique, qui serait porté par le GRETA.

Ce restaurant pédagogique permettrait de constituer un vivier de compétence, en vue de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des 150 restaurants de Honfleur.

Les futurs serveurs pourraient y recevoir une formation à l'anglais parlé en restauration ; les cuisiniers, à certaines spécificités (par exemple : écailler).

Le projet, soutenu par la ville de Honfleur, Pôle Emploi et la Région Normandie, pourrait voir le jour à la fin du premier trimestre de 2017 : le centre de formation serait implanté à l'entrée Est de la ville (à proximité du BatoLune).



D'ici à un an, les commerçants et autres professionnels assujettis à la TVA devront enregistrer les paiements de leurs clients au moyen d'un nouveau logiciel de comptabilité ou d'un système de caisse sécurisé et certifié.

Nathalie Papin, maire-adjointe, explique.

Que dit la loi Sapin ?

Le 1er janvier 2018 entrera en vigueur la loi de finances 2016 plus communément appelée la Loi Sapin, qui vise à lutter contre la fraude fiscale. En effet en moyenne 17 milliards d'euros ne rentrent pas dans les caisses de l'Etat à cause de la fraude fiscale.

En cause, les caisses enregistreuses dites « permissives » qui permettent aux commerçants d'occulter ou de modifier une partie de leurs recettes en espèces à leur comptabilité officielle et donc de ne pas être soumis à l'impôt et à la TVA sur ces recettes non-déclarées.

Qu'est-ce qu'une caisse « permissive » ?

C'est une caisse enregistreuse qui dispose d'un logiciel permettant des actions frauduleuses occultant ou modifiant une partie des recettes à la comptabilité officielle. C'est contre ces logiciels que l'Etat souhaite désormais lutter en obligeant l'ensemble des commerçants à être équipé d'un système de caisse enregistreuse « conforme » pour l'année 2018.

Qu'est-ce qu'une caisse enregistreuse conforme ?

Selon le texte de loi, la caisse devra désormais satisfaire à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données. Reconstituer des tickets de caisse, avec un logiciel frauduleux, pour soustraire des paiements en espèces à la comptabilité sera impossible.

Comment prouver la conformité de la caisse enregistreuse ?

La conformité d'une caisse ne peut pas se voir d'un simple coup d'œil. Mais elle peut être prouvée en fournissant des documents tels qu'une attestation de l'éditeur certifiant son engagement à respecter les exigences de la loi de 2018.

Que se passera-t-il pour les commerçants qui ne sont pas en conformité ?

En cas de contrôle, l'absence d'attestation sera soumise à une amende de 7 500 € par logiciel ou système non certifié, le contrevenant devant régulariser sa situation dans les 60 jours.

Comment se mettre aux normes ?

Les commerçants disposent d'un délai de 2 ans à partir 1er Janvier 2018 pour se mettre aux normes en s'équipant d'un logiciel de caisse. Dans certains cas, les assujettis pourront se mettre en conformité grâce à une simple mise à jour de leur logiciel de caisse, dans le cadre d'un contrat de maintenance souscrit lors de l'achat du logiciel.

Qui est concerné exactement ?

L'administration précise que l'obligation concerne tous les assujettis à la TVA (personnes physiques ou morales, de droit privé ou de droit public) enregistrant les règlements de leurs clients dans un logiciel de comptabilité ou de gestion ou un système de caisse et même s'ils réalisent en tout ou partie des opérations exonérées de TVA ou s'ils relèvent du régime de la franchise en base.



CONTACT



Le Syndicat Mixte pour l'Insertion Sociale et Professionnelle du Pays d'Auge nord

Carrefour de l'emploi (2e étage)

2 rue des corsaires

14600 Honfleur

02 31 89 70 47

Plan.emploi.honfleur@wanadoo.fr



Une nouvelle manière

En France, en Europe et dans le monde entier, Business Networking International (BNI) est un réseau d'affaires, qui permet aux chefs d'entreprise d'échanger en vue de faire du marketing de bouche

à oreille et d'augmenter leur chiffre d'affaire : c'est une manière de choisir ses partenaires et ses prestataires, dans un état d'esprit alliant la solidarité et l'entre-aide, la confiance et la bienveillance. Un groupe s'est constitué à l'automne à Honfleur, à l'initiative de Stéphane Feron.

Qu'est-ce que BNI ?

Il s'agit d'une SARL créée en Californie (USA) par Ivan Misner en 1985.

BNI met à la disposition de ses membres un système, une méthode structurée basée sur l'échange de recommandations d'affaires. Elle permet aux entrepreneurs de développer leur business et leur réseau de partenaires grâce à une mise en pratique du bouche à oreille : en fait, chaque membre devient en quelque sorte le commercial des autres membres.

Quelle est la mission de BNI ?

Son objectif est de permettre d'établir des relations efficaces et bénéfiques entre des dizaines de professionnels qualifiés et expérimentés qui souhaitent gérer leur temps efficacement.

Les Membres intègrent BNI car le réseau leur permet de développer leur activité ainsi que celle de leurs partenaires.

Comment devenir membre ?

1. Venir en tant qu'invité du Groupe* et assister à deux réunions.
2. Remplir un dossier de candidature et le transmettre au Comité directeur du groupe
3. Les membres du comité directeur du Groupe étudient la demande, vérifient les références professionnelles transmises et font passer un entretien au candidat.
4. Réponse et intégration si acceptation.
5. S'engager à respecter la charte BNI
6. Le droit d'entrée est de 160 € et la cotisation annuelle de 925 €.

*Chaque membre peut inviter une ou plusieurs personnes

Comment fonctionne un Groupe BNI ?

Un Groupe BNI est composé de professionnels issus de tous les secteurs d'activité mais avec un seul représentant par métier pour éviter les conflits d'intérêt. Un membre ne peut participer qu'à un seul Groupe afin de favoriser la confiance et la cohésion entre les Membres. Le Groupe se réunit chaque semaine autour d'un petit-déjeuner (7h30 – 9h) qui se tient à jour fixe et dans un même lieu en suivant un ordre du jour précis :

1. Le développement continu de compétences : chacun intervient une minute sur un volet de son activité et effectue une demande spécifique à l'ensemble du Groupe.
2. Un focus de 10 min : un des Membres approfondit la présentation de son entreprise et de son métier pour que le Groupe en ait une meilleure connaissance.
3. Les témoignages : mise en avant des résultats de l'efficacité d'un Membre par un autre.
4. Des têtes à têtes : les chefs d'entreprises se retrouvent pour faire plus ample connaissance et travailler, c'est-à-dire, commencer à étudier les possibilités de partenariats.
5. Des remises de bons :

→ De recommandation : chacun annonce et remet à son destinataire, les mises en relation qu'il a suscitées dans la semaine.

→ De remerciement et de reconnaissance : ceux qui ont conclu une affaire grâce à une recommandation, remercient le Membre qui a été prescripteur. Cette procédure permet aussi de connaître le volume d'affaires échangé dans chaque Groupe.

→ De demande de tête-à-tête : un chef d'entreprise demande à un autre un rendez-vous de travail plus important, au sein de l'entreprise, pour mettre en place un partenariat.



de penser l'économie !

Quelques chiffres

BNI est présent dans 60 pays dans le monde, et 95 départements en France.

En France, le 1er groupe a été créé en 2005 ; en décembre 2016, BNI France comptait plus de 600 groupes, soit 17 000 membres ; 135 000 recommandations sont échangées par an.

BNI France a enregistré 26% de croissance en 2016 : les membres ont généré plus de 791 millions d'euros de chiffres d'affaires supplémentaires, grâce aux recommandations échangées.

Au niveau international, ses membres ont échangé plus 11,2 milliards de dollars (10,5 milliards d'euros) !



CONTACT



Stéphane Feron

Directeur consultant Région Calvados – Orne-Sarthe

06 24 12 33 46

stephane.feron@bni-directeurs.fr

CINQ QUESTIONS A STEPHANE FERON

Qui êtes-vous et depuis quand vous faites partie de BNI ?

Je suis Stéphane Feron, entreprise.....
J'étais membre de BNI Côte Fleurie à Deauville depuis la fin 2014 : j'en ai été le vice-président au bout d'un an, puis le président. A Deauville, ça m'a amené à faire 10% de business en plus par an.

Pourquoi avez-vous créé un groupe à Honfleur ?

Mon entreprise tourne bien, mais je ne suis dit : «Pourquoi ne pas étendre mon réseau de connaissance et ma zone de chalandise ?» Par ailleurs, j'ai de nombreuses connaissances qui souhaitent intégrer BNI... mais à Deauville le réseau est complet et il ne peut plus accueillir de nouveau membre. La solution était donc de créer un nouveau groupe Honfleur.

Derrière cette initiative, il y a donc une stratégie marketing ?

Oui. Appartenir à différents groupes, permet d'étendre son réseau de connaissance, et de remporter des commandes sur un ou des territoires où on allait très peu auparavant.

Et pourquoi Honfleur ?

Parce qu'il y a Beuzeville tout près. Nous avons d'ailleurs des membres qui viennent de Beuzeville. Mais la proximité de Honfleur n'est pas l'unique raison : c'est aussi une zone portuaire, donc une plaque tournante... et la ville va connaître une dynamique économique nouvelle, étant donné la proximité avec le Village des Marques.

Où en est le groupe, 4 mois après sa création ?

Le groupe est en formation depuis septembre. A ce jour nous sommes 24 membres. Il nous en faut une trentaine pour que le groupe soit officiellement constitué... à la mi-mai normalement. Et depuis septembre, nous avons déjà réalisé 200 000 € de chiffre d'affaire en plus.

Nous nous réunissons tous les vendredis matin, pour le petit-déjeuner.

Le compte administratif 2016

LES PRINCIPALES REALISATIONS DE 2016

L'achèvement des travaux

- 2eme tranche des travaux de la Lieutenance = 689 528€
- Travaux du Musée Eugène Boudin = 389 484 €
- Travaux de la Maison des Familles = 721 860 €
- Solde des Travaux de la rue Cachin = 83 876€
- Travaux à la Ligue de Tennis (Réfection et mise aux normes du Bâtiment) = 265 182€

Le mercredi 1er mars 2017, le conseil municipal procédait à la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2017 préalablement au vote du compte administratif 2016 et du budget primitif 2017 ; vote qui a eu lieu le Mercredi 29 Mars 2017.

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Nature	Réalisations	Nature	Réalisations
Charges à caractère général	4 580 173,19	Résultat reporté de fonctionnement	2 315 400,74
Charges de personnel	8 815 293,68	Atténuations de charges	281 205,70
Atténuations de produits	239 613,00	Opé d'ordre de transferts entre sections	222 706,46
Dépenses imprévues	-	Produits de services	1 015 117,96
Virement à la section d'investissement	-	Impôts et taxes	11 815 249,30
Opé d'ordre de transferts entre sections	1 327 321,39	Dotations, subventions et participations	3 428 679,92
Autres charges de gestion courante	2 544 037,56	Autres produits de gestion courante	1 239 154,94
Charges financières	368 063,84	Produits financiers	132,00
Charges exceptionnelles	71 353,14	Produits exceptionnels	792 121,34
		Produits de cession d'immo	-
Total des dépenses de fonctionnement	17 945 855,80	Total des recettes de fonctionnement	21 109 768,36

COMMENTAIRES

La comparaison entre les CA 2015 et 2016 fait apparaître une nette diminution des excédents. Cette diminution résulte en grande partie de l'impossibilité de comprimer certaines dépenses (masse salariale soumise à des augmentations réglementaires et coût des rythmes scolaires)



Le compte administratif 2016

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
Nature	Réalisations	Nature	Réalisations
Résultat de l'exercice antérieur	985 690,17	Résultat de l'exercice antérieur	-
Dépenses imprévues	-	Virement entre sections	-
Opé d'ordre de transferts entre sections	222 706,46	Produits de cessions	-
Opé d'ordre patrimonial	9 455,87	Opé d'ordre de transferts entre sections	1 327 321,39
Dotations, fonds, concours divers	24 421,00	Opé d'ordre patrimonial	9 455,87
Subventions d'investissement	-	Dotations, fonds divers et réserves	4 189 960,07
Emprunts et dettes assimilées	1 269 910,43	Subventions d'investissement	867 788,50
Immobilisations incorporelles	5 799,81	Emprunts et dettes assimilées	384 543,00
Subventions d'équipement	57 944,19	Immobilisations corporelles	-
Immobilisations corporelles	899 222,00	Terrains	-
Immobilisations en cours	2 906 352,12	Constructions	13 500,00
Dépôts et caution	-	Emprunts autres	-
Travaux effectués pour compte de tiers	-	Refacturation de travaux effectués pour compte de tiers	-
Total des dépenses d'investissement	6 381 502,05	Total des recettes d'investissement	6 792 568,83
Total des RAR	376 161,25		
Total des dépenses d'investissements RAR inclus	6 757 663,30		



COMMENTAIRES

Au niveau de la section d'investissement (travaux de bâtiments et de voirie), il est constaté un excédent de 411 066.78€ contrairement à l'année précédente. Cet excédent nous permettra d'équilibrer le budget 2017

La ville a poursuivi sa politique de restauration des bâtiments et de mise en valeur du patrimoine Honfleurais avec un souci constant d'économies et de recherche de subventions (867 788€)

Le budget primitif 2017

Le BP 2017 reconduit les efforts d'économies amplifiés à partir de 2014. Ainsi, une réduction des dépenses de fonctionnement de 300 000€ est constatée pour la première fois depuis le début de ce mandat. De même, nous avons été contraints de diminuer les prévisions d'investissement de 2 000 000€ par rapport à l'exercice précédent. La réduction des dotations de l'Etat ainsi que le coût d'application de nouvelles normes imposées par l'Etat ont contribué à réduire en partie notre capacité d'autofinancement. Nous sommes donc contraints de fixer des priorités. Mais, il faut rappeler que demander à l'ensemble des services un effort supplémentaire aurait comme conséquence une dégradation des prestations offertes à la population.

Pour mener à bien l'ensemble des projets qui ont fédéré les Honfleurais, nous avons dû recourir à une augmentation modérée de nos impôts sachant que la majorité des collectivités ont agi de même.

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Nature	Réalisations	Nature	Réalisations
Charges à caractère général	4 623 692,60	Résultat reporté de fonctionnement	3 163 912,56
Charges de personnel	9 100 000,00	Atténuations de charges	-
Atténuations de produits	475 000,00	Opé d'ordre de transferts entre sections	250 000,00
Dépenses imprévues	250 000,00	Produits de services	924 500,00
Virement à la section d'investissement	1 758 819,97	Impôts et taxes	11 158 937,00
Opé d'ordre de transferts entre sections	673 992,80	Dotations, subventions et participations	2 784 549,00
Autres charges de gestion courante	2 020 233,00	Autres produits de gestion courante	1 025 000,00
Charges financières	330 160,19	Produits financiers	-
Charges exceptionnelles	75 000,00	Produits exceptionnels	-
		Produits de cession d'immo	-
Total des dépenses de fonctionnement	19 306 898,56	Total des recettes de fonctionnement	19 306 898,56

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2017

- Fin des travaux de la Lieutenance
- Mise aux normes des bâtiments publics (accessibilité handicapés)
- Début des études de la route Emile Renouf...
- Travaux de voirie sur le Plateau
- Aménagement et réfections de places de stationnement

En plus du budget principal s'ajoutent 8 budgets annexes qui peuvent être identifiés comme des services concurrentiels du secteur privé générateur de TVA ; ce qui implique de les différencier. L'intérêt de ces budgets est d'établir le coût réel du service et d'en déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. Ce ne sont pas des budgets autonomes : ils ne disposent pas de l'autonomie financière ni de la personnalité morale. Ils relèvent des mêmes règles que celles du budget principal. Le budget principal de la ville participe à l'équilibre de deux budgets à savoir, celui du cinéma et du carrefour de l'emploi. On distingue les budgets suivants (investissement et fonctionnement cumulé):



CONCLUSION

de Catherine Fleury, adjointe aux finances

« Le budget 2017 s'inscrit dans un contexte de prudence. En effet, jamais autant d'efforts n'ont été demandés aux services de la ville. La hausse des impositions s'accompagne de mesures draconiennes imposées aux différents services communaux. Ainsi, plus de 80% des budgets ont vu leur marge de manœuvre diminuer de manière conséquente pour un montant avoisinant 280 000€.

Ce budget doit dans un premier temps nous permettre d'achever les travaux initiés précédemment (Lieutenance, mise aux normes) mais aussi de pré-

parer l'avenir. Ainsi, dans un futur très proche : la mise en place de nouveaux parcs de stationnement (Village des Marques), le début des études concernant la route E.Renouf et l'amélioration des voiries du quartier du plateau.

Mais nous savons tous que l'ouverture du village des marques devrait générer un apport financier non négligeable nous permettant d'envisager avec sérénité de nouveaux investissements tels qu'un pôle culturel et une maison des quartiers sur le plateau.»

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
Nature	Réalisations	Nature	Réalisations
Déficit reporté	-	Résultat de l'exercice antérieur	411 066,78
Dépenses imprévues	-	Virement entre sections	1 758 819,97
Opé d'ordre de transferts entre sections	250 000,00	Produits de cessions	2 100 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	251 000,00	Opé d'ordre de transferts entre sections	673 992,80
Opé d'ordre patrimonial	-	Opé d'ordre patrimonial	-
Emprunts et dettes assimilées	1 350 000,00	Dotations, fonds divers et réserves	620 000,00
Immobilisations incorporelles	73 000,00	Subventions d'investissement	464 900,00
Subventions d'équipement	59 000,00	Emprunts et dettes assimilées	404 681,70
Immobilisations corporelles	1 779 800,00	Report de crédits	-
Immobilisations en cours	2 276 000,00	Terrains	-
Dépôts et cautions versées	-	Constructions	-
Travaux effectués pour compte de tiers	18 500,00	Emprunts autres	-
		Travaux effectués pour compte de tiers	-
Total des dépenses d'investissement	6 057 300,00	Total des recettes d'investissement	6 433 461,25
RAR	376 161,25		
Total des dépenses d'investissement RAR inclus	6 433 461,25		

LES BUDGETS ANNEXES 2017

→ **Le petit train touristique** pour un budget de 157 960€ avec un excédent reporté 2016 de 28 884,35€

→ **Le parking du centre-ville** pour un budget de 1 614 633,36€ avec un excédent reporté 2016 de 393 687,46€

→ **Le cinéma** pour un budget de 244 643,47€ avec un excédent reporté 2016 de 99 115,54€

→ **Les bâtiments situés au carrefour de l'emploi** pour un budget de 333 565,15€ avec un excédent reporté 2016 de 22 156,15€

→ **Le «Bâtiment entrée Est»** pour un budget de 244 472,29€ avec un excédent reporté 2016 de 186 222,29€

→ **Les boutiques des Maisons Satie** pour un budget de 51 369,61€ avec un excédent reporté 2016 de 30 369,61€

→ **Le «quai Sainte Catherine/Saint Etienne »** pour un montant de 694 760,43€ avec un excédent 2016 reporté de 198 901,83€

→ **Les « Monts de Gonnevillle »** permettant la vente de certains terrains équilibré à 659 012,34€ avec un déficit 2016 reporté de 69 903,40€

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

Mundo Phone



Originaires de la région parisienne, Alicia et Juan Carlos Gonzalez ont eu un coup de cœur pour Honfleur et la qualité de vie que notre ville offre à ses habitants. Aussi ont-ils décidé de s'y établir !

Après avoir suivi des formations de reconversion professionnelle, l'ancien agent SNCF et l'électricien ont ouvert à la fin du mois de novembre dernier un magasin de téléphonie, où ils allient maintenant leurs compétences pour réparer les téléphones mobiles, les tablettes et les écrans d'ordinateur.

Les Honfleurais pourront aussi y trouver tous les accessoires relatifs à leur téléphone mobile, y compris des idées originales de cadeaux : coques, chargeurs, batteries de secours, câbles, écouteurs...

Aux professionnels, ils proposent de rapporter le matériel directement sur le lieu d'activité.

Débordant de leur activité, mais afin de créer du lien social, Alicia et Juan Carlos assurent également un service gratuit en direction des personnes âgées : ils leur expliquent le fonctionnement de leur téléphone, et l'activation des applications.



Pratique

Mundo Phone

5 Place Augustin Normand à Honfleur

02 14 63 13 75 – 06 52 56 24 27

contact@mundophone.fr

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 19h

Et le dimanche de 10h à 15h

Les Soins de Karine



De Sologne où elle tenait un institut de beauté, Karine Ozanne est venue s'installer à Deauville en 2010, puis à Honfleur en 2013. Au début de décembre dernier, elle ouvrait un institut de beauté au concept peu commun et très séduisant : comme elle ne voulait plus être dérangée en permanence par les clientes entrant et sortant du magasin, elle a choisi de recevoir ses clientes uniquement sur rendez-vous dans un petit appartement entièrement dédié à son activité. C'est donc dans un espace cocooning,



arrangé avec beaucoup de goût, qu'elle accueille ses clientes qui s'y sentiront comme chez elles. Elle propose des soins de beauté des mains, des pieds, du visage (dont maquillage), et des soins du corps (épilation, minceur, fermeté...), également disponibles en chèque-cadeaux.

Elle travaille avec la gamme des produits de la marque Enatae, dont les composants sont de 98% à 100% naturels et bio.



Pratique

Les Soins de Karine

7 rue de l'Homme de Bois à Honfleur

07 62 75 25 06

Ouvert du lundi au dimanche uniquement sur RDV (horaires très flexibles selon les possibilités des clientes, en particulier celles qui travaillent)

Le Verger Drive



Alors qu'elle habite à Etretat, Madame Thomas adore Honfleur ! Occasion parfaite pour son employeur depuis 22 ans, la société Soudry, dont le siège social se situe à Valmont (76) d'ouvrir un magasin à Honfleur, sur le cours Jean de Vienne : Madame Thomas réserve un accueil chaleureux et souriant aux clients venant s'approvisionner dans ce 12e magasin en Normandie, qui est aussi le 1er sur la rive sud de la Seine. Cette installation était une évidence pour la société Soudry qui réalise 50% de ses ventes auprès des professionnels des métiers de bouche, très nombreux dans notre ville et aux alentours.

La Société Soudry est spécialisée dans la vente de produits « primeurs ». Ses priorités ? Le circuit court, la proximité, la qualité mais aussi l'originalité : c'est ce qui lui permet de se différencier de la grande distribution.

Le magasin propose aussi une petite gamme de produits bio, et de produits régionaux, notamment les produits locaux du Val de Seine commercialisés sous la marque « Fermier and Co ».

Situé sur un axe très passager, offrant des facilités de stationnement, le magasin propose un service « drive » et enregistre les commandes de ses clients par le biais de son site internet : www.vergerdrive.fr



Pratique

Le Verger Drive

Cours Jean de Vienne à Honfleur

Ouvert tous les jours (sauf lundi toute la journée et jeudi après-midi) de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Sébastien Pradel reprend la Boucherie Saint-Léonard



Bonne nouvelle pour les Honfleurais ! La Boucherie Saint-Léonard, fermée depuis plusieurs mois, a trouvé reprenneur, et a réouvert ses portes en mai 2017 : Notre nouveau boucher s'appelle Sébastien Pradel. Très soucieux de voir ce commerce de proximité rouvrir ses portes, notre maire, Michel Lamarre, lui a apporté tout son soutien pour faciliter son installation. Au nom de tous les Honfleurais et des membres de la municipalité, notre maire lui souhaite la bienvenue dans notre ville.

Après avoir été cuisinier, puis chef de rayon dans la grande distribution, ce jeune Toulousain d'origine a choisi il y a 5 ans de se réorienter professionnellement vers la boucherie : il a fait ses premiers pas dans le métier dans une boucherie classique de quartier.

Aujourd'hui, à 25 ans, il est passionné par son métier et très attaché à des valeurs traditionnelles dont il désire ardemment être le vecteur.

Il était à la recherche d'une affaire à reprendre pour s'établir à son compte, quand en août, il a entendu parler de cet établissement honfleurais en mal d'artisan boucher pour le faire vivre.

Dès la première visite, Sébastien Pradel a été séduit par le local commercial : sa situation géographique, en plein centre d'une ville très touristique, d'abord, et ensuite son potentiel, lui offrant éventuellement la possibilité de s'agrandir un jour.

Cette affaire à reprendre représentait aussi une sacrée aubaine sur le plan familial, car sa compagne, Carole Harreau, qu'il a rencontrée en Bretagne, est originaire de Honfleur.

Toute la famille s'est mobilisée pour apporter aide et soutien au jeune couple, qui a également bénéficié de l'appui des élus locaux, comme Nicole Ameline et Michel Lamarre.

En effet, très attaché aux commerces de proximité, et à la présence d'artisans des métiers de bouches en centre ville, notre maire l'a immédiatement mis en relation et lui a facilité la prise de contact avec les personnes et organismes pouvant efficacement l'aider. Sébastien Pradel a ainsi décroché plusieurs aides de financement, dont un prêt à taux zéro accordé par « Initiative Calvados ».

Il confie : « **C'est un rêve qui est devenu réalité, grâce à l'aide de ma famille, au soutien de Monsieur le Maire, et à l'accueil des Honfleurais : Je venais à peine d'arriver, que déjà les gens du quartier m'accueillaient à bras ouverts et avec enthousiasme à l'idée de voir la boutique rouvrir !** »



Depuis mai, il offre donc à ses clients un accueil chaleureux et souriant dans une boutique rénovée et remise aux normes.

Boucher, il propose des pièces de viandes d'origine normande de grande qualité. Entretien des relations privilégiées avec les éleveurs locaux, il est même en mesure de rapporter à ses clients la vie de telle ou telle bête. Charcutier, il vend des produits classiques de salaison. S'il ne les élabore pas lui-même pour le moment, il espère très vite exercer ce savoir-faire pour le plus grand plaisir des fins gourmets honfleurais.

Traiteur, il cuisine pour ses clients des entrées et des plats conviviaux, de qualité et à prix abordables : ils sont mijotés maison, et le plus naturellement possible (sans conservateurs). Le commerce comprendra également un petit rayon d'épicerie et de conserverie, afin de proposer aux clients des accompagnements se mariant avec ses viandes.

Son premier salarié n'est autre que son beau-père, qui le seconde sur les préparations « traiteur ».

Par la suite, il compte bien ouvrir sa boutique aux collégiens, et organiser des visites découvertes dans le but de mieux faire connaître son métier et même embaucher des apprentis. Il explique : « **Je veux retransmettre ce qu'on m'a transmis, et permettre à la roue de continuer de tourner ! Je veux aussi casser cette apparence « brut de décoffrage » dont souffre le métier de boucher pour davantage montrer qu'il est synonyme de qualité des produits et de raffinement dans les préparations !** »

Bonne dégustation !

Pratique

La boucherie Saint-Léonard
22 place Saint-Léonard à Honfleur
06 29 24 10 79

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 9h à 13h.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

La construction du nouvel EHPAD a commencé

Le programme de restructuration de l'ancien centre hospitalier de l'estuaire et de reconstruction du nouvel EHPAD avance bien. Il permettra le relogement des résidents de l'EHPAD de Honfleur, des Monts et de la résidence Montpensier, ce qui représente 130 lits. Il intègre également le transfert de 15 résidents de l'EHPAD de Trouville, ce qui permettra d'engager, à la suite, dès le printemps 2018, la rénovation de l'EHPAD de Trouville qui conservera une capacité de 95 lits. Pour ce faire, Michel Lamarre, notre maire, et vice-président du Conseil Départemental, s'est beaucoup battu et a obtenu du Conseil Départemental du Calvados une subvention de 1,5 Million d'euros pour le programme d'Equemauville (2017 et 2018) et d'1 Million d'euros pour la rénovation du Mont-Joly à Trouville (2018 et 2019). Les travaux ont débuté à l'automne 2016 et la livraison est prévue pour le printemps 2018.

Confort et convivialité

Le programme consiste à renforcer la capacité du site avec 155 lits d'EHPAD au total, dont 13 lits de type UHR (Unité d'Hébergement Renforcé) pour des résidents relevant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, un pôle d'accueil de jour et temporaire et un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés, ainsi que la restructuration des 30 lits d'USLD (Unité de Soins de Longue Durée).

Côté confort : tout a été prévu comme le souhaitait notre maire, afin que nos aînés aient une meilleure qualité de vie, et leurs proches, un meilleur accueil. Ainsi les chambres individuelles seront équipées d'une salle de douche et de toilettes, ainsi que d'une télévision écran plat adapté et montée sur rail au plafond.

L'établissement sera équipé d'un système anti-fugue, de salles d'activités renforcées et d'un jardin aménagé pour y proposer des animations. Le parc sera également réaménagé, avec le concours du CAUE du Calvados, et comprendra des espaces attrayants où pensionnaires et visiteurs pourront se promener, des aires de repos, terrains de boules et kiosque à musique.

La restauration

Il est à noter qu'au-delà du confort et de la sécurité, l'accent a été porté sur la qualité hôtelière, afin de recréer autour des pensionnaires des conditions de vie semblables à celles qu'ils ont connues quand ils étaient chez eux, et favorisant notamment les relations sociales.

Le site d'Equemauville, mais aussi celui de Pont L'Evêque, bénéficieront de la mise en place d'un nouveau concept, grâce à la mutualisation de leur cuisine centrale (à Pont L'Evêque) où les plats principaux seront préparés.

À Equemauville, des cuisines relais achèveront la préparation des plats selon la qualité souhaitée.

En effet, trois niveaux de restauration seront proposés aux pensionnaires :

1. Des repas servis sur plateau dans la chambre ou en salle à manger (pour près de 15 personnes)
2. Une cuisine en formule self-brasserie, avec plusieurs plats au choix.
3. Un restaurant, sur la « place de village » où les pensionnaires pourront déjeuner avec leur famille et amis. Le repas, gratuit pour les pensionnaires, sera payant pour les visiteurs.



LE MOT DU MAIRE

Tout ceci a un coût non négligeable : 16,2 Millions d'euros, dont 2,770 millions d'euros de subventions de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental, hors mobilier. Comme vous le voyez, nous sommes attachés – et moi le premier – à mettre au cœur des projets, la dimension humaine. Cela ne suffit pas de faire du neuf, de créer des nouveaux projets. Le plus important, c'est qu'ils soient humains, et c'est de penser à celles et ceux qui les utiliseront ou qui y seront accueillis. C'est encore plus vrai pour tout ce qui touche à la santé ou au vieillissement, et là encore le mieux c'est le maintien à domicile. Honfleur développe d'ailleurs depuis des années un service de maintien à domicile qui marche bien. Et avec ce nouvel EPHAD, nous offrons un service de meilleure qualité et plus humain à nos aînés.

L'accueil de jour

Les personnes de l'extérieur seront accueillies du matin au soir, et pourront bénéficier d'activités occupationnelles. Pour cela, les locaux comprendront une salle d'activité et cinéma, et un espace « Snoze-len », c'est-à-dire de relaxation et de bien-être par la musicothérapie, l'aromathérapie et la luminothérapie.

Les transports

Des navettes bus seront mises en place pour emmener les pensionnaires en centre-ville de Honfleur.

Leur capacité sera même augmentée, pour leur permettre d'aller là où ils veulent : bord de mer, marchés, village natal.

Les travaux

Ils s'organisent en 2 phases :

1. A l'automne, les fondations des nouveaux bâtiments ont été coulées, puis a commencé l'élévation des murs en béton.

2. Parallèlement 50% des bâtiments anciens sont rénovés : les murs ont été mis à nu. En juin, l'unité USLD (30 lits) sera provisoirement déménagée, afin que les locaux qu'elle occupe soient à leur tour restructurés.

Quand le chantier sera achevé, il restera à aménager les locaux : ce qui devrait prendre un mois à un mois et demi.

Ensuite, et avant l'été 2018, seront déménagés les 130 résidents des 2 sites de Honfleur.

En parallèle, une étude de faisabilité pour la rénovation de l'EHPAD de Trouville a été lancée, afin que la restructuration de celui-ci soit entamée au printemps 2018. Ainsi, tous les habitants de notre nouveau canton de Honfleur-Deauville pourront bénéficier des mêmes services.

Des portes-ouvertes

En fin d'année 2017, des portes-ouvertes seront organisées pour les résidents et leur famille, afin qu'ils puissent se rendre compte par eux-mêmes des lieux où ils vivront.

DU NOUVEAU A CRICQUEBOEUF

Quelques changements sont à noter concernant le Centre Hospitalier de la Côte Fleurie.

- Les urgences SMUR ont été réorganisées :
 - un médecin chef de service et un nouveau cadre de santé ont été recrutés
 - l'information des usagers a été renforcée
 - les délais d'attente ont été améliorés grâce à la mise en place d'un circuit court et d'un circuit long de soins, et d'une nouvelle répartition du personnel.
 - une meilleure coordination du SMUR, grâce à un travail en partenariat avec le SAMU du CHU de Caen.

→ L'hôpital s'attèle à fidéliser ses médecins, en les recrutant pour du long terme et non plus en remplacement.

→ La communication avec les médecins libéraux a été améliorée

→ Un centre de consultations spécialisées dans différents domaines a été mis en place. L'hôpital est actuellement à la recherche d'un rhumatologue et d'un pneumologue entre autre.

→ Le service de cardiologie est désormais un centre de recours régional pour l'ensemble de la Normandie : ses capacités ont été accrues, avec l'ouverture de 16 lits de SSR hautement spécialisés. Le service compte donc désormais 71 lits ainsi que les consultations externes.

LES DESSERTES DES BUS VERTS

Afin de répondre à une forte demande, l'offre de transport Bus Verts en direction du Pôle de Santé de Cricqueboeuf est renforcée de plusieurs dessertes supplémentaires.

Désormais l'établissement de santé bénéficie d'une desserte cadencée de 5 allers et retours par jour, assurée du lundi au samedi. Un aller est également ajouté en provenance de Honfleur le dimanche matin.

Le coût est de 2,50 € au départ de Honfleur et de 1,90 € au départ de Deauville.

Le détail des horaires est disponible sur le site des Bus Verts du Calvados, ou auprès du centre d'appels des Bus Verts en composant le 09 70 83 00 14.

LE POLE DE SANTE

Ce pôle médical, en plein centre-ville, porté depuis le début par notre maire, Michel Lamarre, et son équipe, va permettre à nos généralistes, à nos spécialistes et aux divers métiers médicaux de se développer dans l'avenir et de ne pas être isolés. Voici quelques précisions qui vous intéresseront, j'en suis certain.

Pour ce qui est des professions médicales, à ce jour ont donné leur accord pour intégrer le Pôle Santé : 10 médecins du Centre Médical que je salue, dont le Docteur Deysine qui nous a beaucoup aidés sur ce dossier ; 1 pharmacien, 3 kinés, 2 orthophonistes, 1 orthoptiste, 1 podologue, 1 diététicienne, 7 infirmiers et 1 ostéopathe et sont en négociation pour l'intégrer : 1 gynécologue, 1 psychologue et 1 laboratoire d'analyses médicales, et j'espère qu'un jour nous réussirons à y inclure nos radiologues qui y réfléchissent. Dans l'ancien collège, ce seront également 63 logements qui seront créés dont 14 à loyer modéré. Les travaux de l'ensemble devraient commencer courant 2017. Voilà une bonne nouvelle de plus !



Une nouvelle résidence de 58 appartements

Le promoteur régional Pierres Normandes signe un véritable projet d'envergure avec cette nouvelle résidence baptisée « Les Rives de Honfleur » : elle comprendra 58 appartements répartis en 2 bâtiments, situés en bordure du cours Jean de Vienne et accessibles depuis la route Emile Renouf.

La société Paragon Patrimoine commercialise actuellement ces nouveaux logements, dont la livraison est prévue au 3e trimestre 2018.

Des appartements d'exception à deux pas du centre-ville

- Un emplacement de choix
- Une résidence de qualité
- Une intégration parfaite dans le site
- Un lieu de vie agréable et paysagé
- Un cadre de vie calme et élégant
- Un investissement sûr et pérenne

Chaque bâtiment comprendra 29 appartements, allant du 1 pièce bis au 4 pièces.

Cette résidence à taille humaine sera érigée dans un souci d'intégration harmonieuse dans le site et constituera un cadre de vie intimiste pour ses occupants.

Les appartements lumineux et bien exposés, dotés pour la plupart d'un balcon ou d'une terrasse, ont été étudiés avec le plus grand soin afin d'offrir de belles prestations.

Pour parfaire la qualité du produit, chaque appartement est pourvu d'un parking. Certains d'entre eux sont également dotés d'une cave individuelle privative.

Cette résidence respecte la réglementation thermique RT 2012 pour assurer des économies d'énergie et un vrai confort de vie.

Les lots :

- 12 appartements de type 1 pièce bis
- 16 appartements de type 2 pièces
- 22 appartements de type 3 pièces
- 8 appartements de type 4 pièces
- 60 places de parking et 3 places dédiées aux personnes à mobilité réduite
- 26 caves individuelles privatives

Quels avantages à investir dans cette résidence ?

- Forte attractivité de la ville et de sa région
- Excellent emplacement
- Valeur patrimoniale
- Potentiel locatif
- Conception respectueuse de l'environnement et économies de charges (RT 2012)
- Large choix d'appartements en terme de surface
- Prestation de standing

Quelles sont les garanties d'un bon investissement ?

- Responsabilité civile du Maître d'ouvrage
- Bureau de contrôle indépendant
- Garantie financière d'achèvement
- Dommage ouvrage
- Tous risques chantiers
- Garantie de parfait achèvement
- Garantie biennale de bon fonctionnement
- Garantie décennale
- Gestion locative de votre bien par Foncia
- Garanties locatives : garantie « 1er locataire »



LES ACTEURS DU PROJET

Le promoteur

Le groupe Pierres Normandes dispose de 30 ans d'expérience et de savoir-faire dans l'immobilier neuf en Normandie. Il a déjà réalisé 43 programmes immobiliers sur l'ensemble de la région, soit 1370 logements. Il signe là son premier projet immobilier sur Honfleur, attiré par la nouvelle dynamique économique de notre ville, inspirée par l'ouverture prochaine du Village des Marques.



Renseignement

Paragon Patrimoine
02 31 89 93 93

contact@paragon-patrimoine.fr

La commercialisation des appartements

Pierres Normandes a confié la commercialisation de ces 58 appartements à la société Paragon Patrimoine : un partenaire dont la force est de conjuguer tous les métiers de la création et de la gestion de patrimoine.

Honfleur magique et festive pour Noël

Les fêtes de fin d'année sont souvent synonymes de rêves et de magie.

Pour ce faire, Honfleur s'est illuminée et s'est parée de décors blanc et argent : Une féérie, créée conjointement par les différents services municipaux, et à laquelle les habitants et les commerçants ont de nouveau été invités à contribuer.

Simple et élégante, elle a de nouveau remporté un grand succès !



Les illuminations

Les employés du service voirie ont été mis à contribution durant un mois afin de mettre en place toutes les illuminations dans le centre-ville et les quartiers.

Comme tous les ans, la ville a de nouveau investi 20 000€ dans de nouvelles guirlandes et le cours des Fossés, où les arbres ont été ornés de grosses boules lumineuses.

La Lieutenance a été illuminée au minimum à cause des travaux de restauration en cours qui n'ont pas permis d'investir les lieux. Mais, dès la fin de l'année 2017, et les années sui-

vantes, son illumination prendra de l'ampleur, afin de mettre le bâtiment rénové en valeur.

Les décors végétaux

De grands décors de végétaux givrés ont été mis en place sur les ronds-points, devant la mairie, sur les candélabres du centre-ville, résultat d'un travail intense réalisé en 2 semaines par les employés des pépinières et des espaces verts. C'est aux serres municipales qu'ont été blanchis les sapins et branchages, et réalisées les couronnes de houx.

2e CONCOURS DE DECORATIONS ET D'ILLUMINATIONS

Pour rendre la ville plus belle encore et plus attractive, Michel Lamarre, maire de Honfleur, et son équipe, ont organisé, pour la seconde année, un concours de décorations de Noël et d'illuminations : commerçants et particuliers ont été nombreux à participer en parant leur boutique ou leur logement de blanc et d'argent. Pour la première fois, les enfants de la ville ont été invités à composer le jury : le 14 décembre 2016, 80 enfants encadrés par les adjoints et les animateurs du service jeunesse ont parcouru la ville pour voter et déterminer les heureux gagnants.

Catégorie commerce : jury de 31 enfants

1. Marylène Harreau – Le Boujou – place Alphonse Allais
Moyenne : 9,7 – les enfants ont été subjugués par le pirate grandeur nature
Elle remporte un séjour de 3 jours pour 2 personnes dans un Château/Manoir

2. Frédéric Vauban – L'air du Temps – rue Haute
Moyenne : 9,1
Il remporte 1 repas pour 2 personnes à l'Absinthe

3. Monsieur et Madame Tetard – Le Blè d'Or – rue du Dauphin
Gagnante du 1er prix en 2015
Moyenne : 8,6
Ils remportent un appareil photo

Catégorie habitations : jury mixte d'adultes et quelques enfants

1. Christine Lopin – rue Edmond Rouillé
Gagnante du 1er prix en 2015
Moyenne : 9,6
Elle remporte 1 week-end dans un Château/Manoir

2. Jacques Hobin – rue Léon La-balette
Moyenne : 8,5
Il remporte 1 repas pour 2 personnes à l'Absinthe

3. Joan Sales – rue Marie-Thérèse Turgis
Moyenne : 8,3 - bravo pour les magnifiques décors féériques qui replongent en enfance.
Il remporte un appareil photo

Bravo aux commerçants de la rue Haute, qui ont fait plus que demandé, et se sont organisés pour tous placer un sapin devant leur commerce. Mention spéciale à la rue des Lingots, qui totalise 40% de participation.



LUNDI 6 FEVRIER 2017
Remise des prix



Moins de pollution pour plus de santé



En signant en 2013 la Charte Bas-Normande d'entretien des espaces publics, la ville de Honfleur s'est engagée dans un programme irréversible d'arrêt total de l'usage des pesticides pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces publics. Depuis le 1er janvier 2015, ni pesticide ni désherbant chimique ne sont employés dans l'entretien des espaces verts.

Les enjeux

Ils sont importants ! Il s'agit non seulement de préserver la santé des riverains et des agents, mais aussi de protéger les ressources en eau et la biodiversité. En bref, d'améliorer notre qualité de vie !

Les conséquences

Cette évolution écologique a changé l'aspect des espaces verts de la ville. Des prairies champêtres sont nées. Des herbes folles apparaissent en pied d'arbre ou entre des pavés. Grâce à cela, la biodiversité retrouve de la vigueur.



Un jardinage naturel et écologique sur chaque type d'espace !

Les espaces ne sont plus tous traités de la même manière : Désormais, chaque espace reçoit un traitement qui lui est propre, suivant ses caractéristiques, son usage et sa fréquentation.

Les agents emploient des méthodes raisonnées, respectueuses du végétal et de l'environnement, plus naturelles.

Leur mission :

- Préserver la biodiversité, supprimer les pesticides car ils détruisent une partie des auxiliaires naturels c'est à dire les insectes et autres animaux indispensables à la bonne santé du jardin : les décomposeurs comme les vers de terre, les pollinisateurs comme les abeilles et bourdons, les prédateurs comme la mésange, le perce-oreille, le hérisson,...
- Surveiller les populations de ravageurs pour contenir leur évolution par piégeage.
- Surveiller l'évolution des maladies sur les végétaux, tailler et brûler les parties atteintes, désinfecter le matériel régulièrement.
- Respecter les périodes de taille en fonction de la biologie du végétal et des populations d'auxiliaires afin de les préserver.

→ Palier aux carences des végétaux qui les affaiblissent face aux ravageurs : fertilisation organique raisonnée, sol adapté, gestion de l'eau du sol améliorée par un paillage ou un drainage...

→ Utilisation des vivaces et des bulbes qui nécessitent peu d'entretien mais participent beaucoup au fleurissement dans les massifs et en pied d'arbres. Et tant d'autres techniques...

Deux méthodes alternatives

Le Service des Espaces Verts en collaboration avec le Service Propreté utilise 2 grandes catégories de techniques alternatives au désherbage chimique :

→ Les techniques préventives : l'emploi de plantes couvre-sol tapissantes ou de paillage limite la présence des plantes spontanées indésirables dans les massifs ou en pied d'arbres.

→ Les techniques curatives : Dans les massifs, les plantes indésirables sont éliminées par désherbage manuel. Sur les surfaces minérales dures (béton, dalles et pavés...), un broyage mécanique est réalisé ou un désherbeur thermique au gaz est utilisé. Sur les surfaces minérales meubles (stabilisé, graviers...), les herbes sont déracinées à la herse.

LES ESPACES VERTS

LA VILLE VOUS INFORME



Dés à présent vous pouvez découvrir le nouveau logo « zéro pesticide » sur l'ensemble des véhicules de la ville ainsi que sur nos nouveaux panneaux : En effet, afin de vous informer sur les actions de gestion différenciée, notre maire a souhaité mettre en place des panneaux informatifs dans les espaces verts sur les thèmes suivants : fauchage tardif, paillage, vivaces, prairie fleurie, herbes spontanées...



Découvrez également la plaquette « Dites Non ! aux pesticides » distribuée dans les boîtes aux lettres...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : ON COMPTE SUR VOUS !

Quoi de plus charmant qu'une maison fleurie ? Surtout sur le bord d'une rue ou d'une route. Elle réjouit les yeux des habitants et des voisins. Pour le touriste, elle embellit le paysage. Le concours communal des Maisons Fleuries est une reconnaissance par la commune des actions menées par les habitants en matière de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie.

Tous les Honfleurais sont invités dès le mois de mai à prendre part au concours.



Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Jardin et/ou potager paysagers visibles de la rue ;
- Façade moins de 4 fenêtres ;
- Façade plus de 4 fenêtres ;
- Balcons et fenêtres d'un appartement dans un immeuble ;
- Hôtel, restaurant.

Le fleurissement doit être visible de la voie publique.

Vous trouverez le règlement du concours en mairie ainsi que le bulletin d'inscription, à redéposer ou à envoyer en mairie avant le 20 juin :

Mairie de Honfleur
Concours des Maisons Fleuries
 Place de l'Hôtel de Ville
 14600 Honfleur

LES SERRES MUNICIPALES

→ **Le 7 juin** : une distribution des fleurs issues des massifs hivernaux et non récupérables en serres sera organisée place de la mairie, à partir de 9h et jusqu'à écoulement du stock. Une quantité raisonnable sera donnée par famille honfleuraise pour qu'un maximum de Honfleurais puissent en bénéficier.



→ **Une journée portes-ouvertes** sera organisée aux serres municipales, avec des ateliers thématiques, au printemps 2018 : époque de l'année la plus propice pour bien se rendre compte de la production des serres.

→ **Abeilles** : l'apiculteur de la Rivière-Saint-Sauveur a reçu l'autorisation de placer des ruches sur les terrains des serres municipales.

En quelques chiffres, Honfleur, c'est

- 100 km de voiries
- 200 km de trottoirs et accotements
- 34000 m² de bâtiments publics
- 2200 points lumineux
- 300 corbeilles de propreté
- 4 jardins publics
- 148km de haies à tailler deux fois par an
- 20 hectares de pelouses à tondre toutes les semaines ou tous les 15 jours selon les zones et les périodes de l'année
- 6000 m² de massifs floraux, renouvelés deux fois par an, (été et hiver). Au printemps, des rajouts sont faits aux massifs hivernaux.
- 75 jardinières (anciennement bleues, et repeintes en gris anthracite pour être davantage dans la tendance)
- 300 corbeilles suspendues

LES TRAVAUX ET ENTRETIENS

REPONDRE AUX DEMANDES DES HABITANTS



Récemment, une association de riverains a sollicité le maire et les services techniques afin que quelques travaux d'entretien soient réalisés dans les quartiers du plateau, notamment la réfection de trottoirs en enrobé....

Directrice des services techniques, Agnès Maurugeon a pris la parole pour expliquer pourquoi tous les trottoirs du plateau n'étaient pas réalisés ou refaits selon les mêmes procédés....

JEUDEI 4 AOUT 2016

Stade Marcel Pinel



Rencontre entre Felipe Alvarez, accompagné d'Agnès Maurugeon, et les habitants du plateau, à l'occasion de l'assemblée générale d'une association de riverains.



Suite aux demandes de cette association, déposées en 2016 en mairie, les services techniques sont intervenus sur le plateau pour effectuer plusieurs travaux d'entretien.



« Les gens ont tendance à dire : « On est dans notre ville, on paie des impôts, et il suffit de demander pour que les choses soient faites comme on veut, d'autant que le maire fait ce qu'il veut ! Ce n'est pas vrai du tout !!!

Entre les normes françaises, européennes, les normes techniques, la Loi littoral, la Loi sur l'eau, la réglementation liée au secteur sauvegardé, etc.... et maintenant le plan vigie-pirate...Je peux vous assurer qu'au final, le champ de créativité et d'action dans notre ville est réduit au moins à 10%. Et c'est sans compter les contraintes budgétaires !!!

Quand il faut associer ces différents règlements qui en plus sont en contradiction les uns avec les autres, au final, il reste très peu de possibilité de faire ce qu'on veut.

L'an dernier, nous avons effectué des relevés topographiques de vérification : c'était une question hyper-importante, qui a permis de confirmer la configuration de notre ville : avec un plateau, une ville moyenne dont les terrains ne sont pas forcément très stables parce que très en pente, meubles, boisés d'arbres aux racines peu profondes...

C'est pourquoi les trottoirs du plateau, comme partout en ville, sont refaits progressivement au grès du budget et en fonction de ce qui avait été fait auparavant, parce qu'on ne peut plus aggraver l'imperméabilisation des sols... Si on imperméabilise les sols du plateau, si les eaux de pluie ne pénètrent pas là, les eaux ruissellent et on se retrouve tous avec le Galvani sous eau, le Canteloup sous eau et tous les quartiers du centre-ville et de la ville moyenne sous eau !



Et ça risque d'aller de pire en pire au niveau des phénomènes climatiques : les orages sont aujourd'hui de plus en plus forts, et les quantités d'eau qui tombaient il y a quelques années en 2 heures de temps, tombent aujourd'hui en une demi-heure avec un effet dévastateur !!!

Il faut absolument que dans nos aménagements, on réfléchisse à conserver une capacité d'absorption à plusieurs niveaux, et il faut des bassins de rétention, pour organiser l'évacuation des eaux de pluies en plusieurs phases.

Cette nécessité s'est encore vérifiée lors de la tempête de janvier-février : sur la Côte de Grâce, à la première tempête, les arbres ont été malmenés, mais aucun n'est tombé... A suivi une période de gel, pendant 10 jours ; puis un «coup de flotte» ...

Quelques jours après, on nous promettait une tempête aussi importante que la première. En fait, il y a eu très peu de vent, mais le peu qu'on a eu, a suffi pour qu'un pan entier de la falaise s'effondre.

C'est pourquoi aujourd'hui béton et enrobés sont proscrits !!!

On a des problèmes de nappes phréatiques qui ne se remplissent plus ; des problèmes d'absorption des eaux de pluie qui ne se font plus ; des problèmes de glissement de terrain ; des problèmes d'inondation de quartiers entiers... tout simplement parce que ces quartiers ou les quartiers voisins ont été faits en béton et en enrobé....

Est-ce que vous voulez vraiment qu'on continue d'organiser des inondations de quartiers à Honfleur ? Si on met du béton et de l'enrobé partout, c'est vers ça qu'on va !!! Est-ce que c'est ce que l'ensemble des Honfleurais veulent pour leur ville ? »



La ville va améliorer votre quotidien

Les bâtiments

→ **La piscine** : la zone d'accueil, les douches, les pédiluves et les éclairages au-dessus des bassins ont été refaits. A l'automne, pour une question de sécurité, sera mis en place un contrôle d'accès permettant de comptabiliser le nombre d'entrées. Les vestiaires seront également refaits, afin de mieux séparer les zones « pieds nus » et les zones « chaussures ».

→ **Les sanitaires publics** seront installés sur la plage pour la saison 2017, et les sanitaires existants sur la Côte de Grâce seront refaits en 2018.

→ **La mairie** : L'accueil du CCAS sera revu et corrigé au printemps, afin de préserver la confidentialité des échanges. Dans une seconde étape (à l'automne) ce sera au tour de l'Etat-Civil : il sera doté d'un espace plus large pour accueillir les personnes à mobilité réduite, d'une zone de confidentialité, et d'une zone d'attente, ainsi que d'un bureau pour des entretiens isolés et confidentiels.

→ **La Lieutenance** : les travaux extérieurs (3e phase) de restauration vont s'achever fin mai-début juin. En fin d'année, sera

lancée une étude portant sur l'aménagement intérieur propre à sa destination.

→ **Les écoles** : Des travaux de mise en sécurité seront effectués durant les vacances estivales, selon les recommandations des services préfectoraux.

Voirie et stationnement

→ **Quartiers du plateau** (avenues du Labrador et Clive Harris, et rue J. Cartier) : réfection des trottoirs en gravillons, de la voirie en enrobé et renouvellement de l'éclairage public.

→ **Rue Haute** : GRDF et EDF interviendront prochainement sur leurs réseaux respectifs, entièrement refaits d'ici à 2018. Pourront alors être envisagés un réaménagement et une requalification de toute la rue, pour lesquels des concertations avec les riverains seront lancées à partir de la mi-2018 ; le calendrier dépendant à l'heure actuelle du travail des concessionnaires.

→ **Rue Chaussée et Rue Haute** : le marquage des places de stationnement sera refait, afin de mettre fin au stationnement alterné. Les riverains seront informés lors de réunions publiques.

STATIONNEMENT

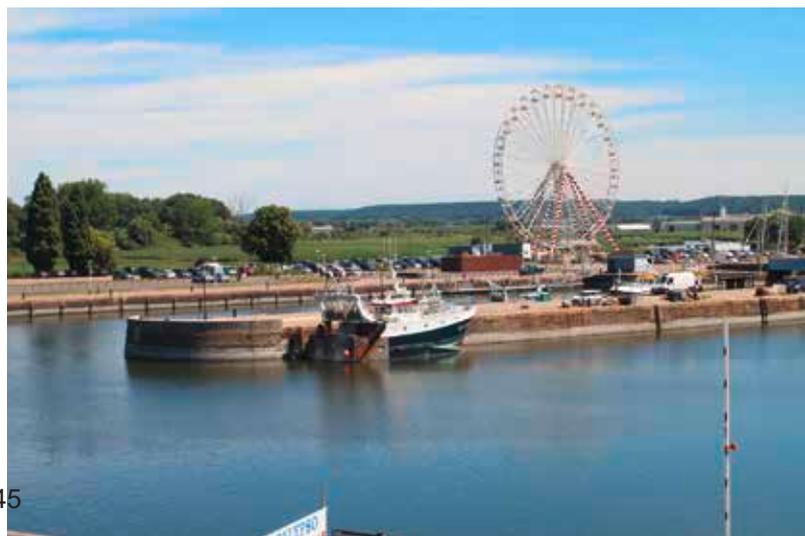
Vers une augmentation du nombre de places



Avec l'ouverture prochaine du Village des Marques, Michel Lamarre, maire de Honfleur, envisage d'augmenter la capacité de stationnement aux abords du centre-ville, tout en évitant aux visiteurs d'y entrer avec leur véhicule, grâce à des accès directs aux parkings du bassin de l'est depuis le Village des Marques (via la zone d'activité du Poudreux et non plus le cours Jean de Vienne)

La ville de Honfleur et le Département du Calvados, propriétaire du domaine public maritime, sont en train d'étudier la possibilité de signer une convention (autorisation temporaire d'occupation de longue durée) portant sur 30 ans, et moyennant une redevance de 17 000€ par an. Cette convention permettra non seulement un meilleur accueil des visiteurs sur le parking du bassin de l'est, mais aussi la création d'une extension des parkings sur le quai Nord. Un projet qui implique également de déplacer le parking des camping-cars vers l'est.

Dans un premier temps, le parking du Bassin de l'est va être remis en état pour la saison estivale : le réaménagement sera du même type que celui du parking situé entre le quai Gallien et le Bassin des Chasses.



URBANISME



Construire et rénover dans le respect de la réglementation



Honfleur et ses environs, qui possèdent des zones classées ou inscrites, sont fortement protégés par différentes réglementations, même s'il existe toujours des gens pour ne pas les respecter. C'est pourquoi notre maire, Michel Lamarre, et son équipe, sont particulièrement vigilants. D'autant plus que ces règles permettent de préserver notre patrimoine architectural, essence même de notre authenticité et de notre économie touristique. Conseiller municipal et vice-président de la Communauté de communes en charge de l'urbanisme, Sylvain Naviaux nous les rappelle et nous les explique.

Expliquez-nous comment les choses fonctionnent à Honfleur en matière d'urbanisme ?

L'«urbanisme» fait partie des compétences attribuées à la Communauté de communes. C'est à elle qu'il faut s'adresser pour faire une demande de permis de construire, une déclaration préalable de travaux, ou obtenir un certificat d'urbanisme. Ces documents, leur régularité et leur conformité, reposent de façon générale sur le Code de l'Urbanisme.

Mais à Honfleur, qu'en est-il ?

Honfleur possède des zones classées ou inscrites. Donc en plus du code de l'Urbanisme, s'appliquent deux autres réglementations : le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et le PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur).

Le centre-ville de Honfleur est donc protégé par 3 réglementations... mais faut-il encore les respecter ?

Et nous y sommes très vigilants, car dans le secteur sauvegardé il s'agit de conserver et de préserver notre patrimoine architectural et culturel. Nous appelons au civisme des habitants et des professionnels exerçant dans notre ville, car nous avons tous intérêt à préserver notre ville et son authenticité sur le plan touristique et économique.

Concrètement, qui veille au respect de ces règles ?

Au regard des autorisations délivrées, il existe une autorité suprême, qui se place au-dessus de la ville et de la Communauté de Communes : Ce sont les ABF, Architectes des Bâtiments de France.

Quel est le rôle des ABF exactement ? Comment interviennent-ils dans un projet de construction ou de rénovation ?

Hors secteur sauvegardé : les ABF rendent un simple avis, qui est obligatoire. En fonction de cet avis, nous délivrons ou non les autorisations. Mais, au sein de la Communauté de Communes, nous avons opté pour suivre les avis émis par les ABF : c'est un choix politique, car nous souhaitons protéger notre patrimoine architectural. Dans le secteur sauvegardé : la ville et la Communauté de communes n'ont pas le choix et sont contraintes de suivre les avis des ABF, pour délivrer des autorisations. En cas d'infraction à la réglementation, ce sont les ABF qui dressent un procès-verbal d'infraction.

Quand y-a-t-il infraction ?

Il y a infraction quand une construction a été réalisée sans permis de construire ou sans déclaration préalable de travaux, ou quand

des travaux, bien que réalisés avec un permis de construire, ne sont pas conformes au projet, à l'autorisation reçue pour ce projet, ou aux recommandations émises par les ABF.

Vous dites être très vigilant au respect de la réglementation : que faites-vous exactement et comment ?

Effectivement nous sommes très vigilants : nous suivons de près les dossiers de demande de permis de construire et de déclaration de travaux, puis les chantiers, pour nous assurer que les travaux sont conformes. Quand ils ne le sont pas, nous sollicitons les ABF, afin qu'ils dressent un procès-verbal. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit récemment pour 2 ou 3 dossiers.

Une fois le procès-verbal d'infraction dressé, que se passe-t-il ?

La ville ou la Communauté de Communes sont dans l'obligation de transmettre le PV au Procureur de la République, lequel a l'opportunité des poursuites.

Et d'un point de vue pratique, cela veut dire quoi ?

Plutôt que faire de la répression, nous préférons de loin entamer une procédure de concertation avec le contrevenant, en vue d'un arrangement à l'amiable... c'est-à-dire la reprise du chantier en vue d'une réalisation conforme ! Cependant, si ce n'est pas le cas, nous avons les outils pour engager une action pénale, voire saisir une juridiction d'urgence, pour demander au Tribunal de faire cesser l'atteinte au Secteur Sauvegardé, via une contrainte financière...

C'est-à-dire ?

Il s'agit d'une somme à régler par jour de retard de remise en conformité à partir de la date du jugement.

LE SERVICE URBANISME

Le Service Urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville délivre les certificats d'urbanisme et les permis de construire, et enregistre les déclarations préalables de travaux. Il compte 3 salariés assermentés : hors secteur sauvegardé, ils possèdent la compétence pour dresser un Procès-Verbal d'infraction ; dans le secteur sauvegardé, ils alertent les ABF.

Les Architectes des Bâtiments de France tiennent une permanence une fois par mois dans les locaux de la CCPHB, afin d'y rencontrer les propriétaires porteurs d'un projet de construction et/ou de rénovation.



L'Office de Tourisme communal devient communautaire

Au 1er janvier 2017, suite à une loi nationale, la compétence « tourisme » qui était jusqu'alors communale, a été transférée à la nouvelle Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville.

L'Office de tourisme municipal de Honfleur (EPIC) et l'Office de Tourisme de Beuzeville (association) deviennent communautaires. Ségolène Chesnel, la directrice, explique les changements et adaptations occasionnés par cette nouvelle organisation.

Qu'est-ce que ce transfert de compétence change réellement ?

L'EPIC Office de tourisme municipal de Honfleur devient l'EPIC Office de Tourisme communautaire de Honfleur. Il fusionne également avec l'Office de tourisme de Beuzeville.

Pouvez-vous préciser, s'il vous plaît ?

Leur Office de Tourisme, qui était une structure associative, va donc être dissoute au Printemps ; leur point d'accueil va demeurer sous l'appellation « Bureau d'informations touristiques », et devenir une antenne de l'Office de Tourisme communautaire de Honfleur.

Pour le reste, il conserve son fonctionnement : le personnel de Beuzeville reste en poste à Beuzeville ; et pour la comptabilité, une régie spécifique va être créée et rattachée à leur bureau.

Sinon, il s'agit davantage de petites choses à harmoniser à droite et à gauche : il y aura des compromis à faire pour trouver la bonne solution pour tout le monde.

Ce transfert de compétence tombant en même temps que la fusion des Communautés de communes de Honfleur et de Beuzeville implique de promouvoir désormais un territoire plus vaste... non ?

Effectivement, puisqu'on passe d'une seule commune à 30 communes à promouvoir.

Quel est l'intérêt de cette nouvelle organisation ?

Nous allons pouvoir orienter le flux des visiteurs de Honfleur vers Beuzeville, et vice et versa. Donc Beuzeville va tirer bénéfice de la notoriété de notre ville. Ceci dit, les territoires de Honfleur et de Beuzeville sont très complémentaires : Honfleur est essentiellement tournée vers la mer ; Beuzeville, vers la campagne, tout en possédant de très beaux sites patrimoniaux, telle l'Abbaye de Grestain.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous devrez faire face ?

Le flux des touristes se faisant quasiment de façon naturelle vers Honfleur, je pense que réorienter les touristes de Honfleur vers Beuzeville, un territoire peu connu, et même s'il possède de beaux atouts, va constituer un véritable challenge !

Les touristes auront accès à un plus grand nombre d'offres d'hébergement ?

Oui et non. Certes les touristes pourront bénéficier d'une offre directe plus large. Mais lors des gros week-ends où les hébergeurs honfleurais étaient saturés, nous renvoyions déjà vers les territoires périphériques, c'est-à-dire Pont L'Evêque et Beuzeville.

Et les professionnels du secteur du tourisme : à quel(s) changement(s) vont-ils devoir faire face et s'adapter ?

Il ne s'agit pas de changement radical.

Il s'agit surtout de leur proposer une nouvelle grille tarifaire des encarts publiés dans nos différents documents d'appel, édités sur papier : en fait, nous travaillons à harmoniser les prix, pour réduire



DES ANIMATIONS POUR DECOUVRIR BEUZEVILLE et ses environs

Beuzeville, Sentier du Lavoir :

Découverte du sentier du lavoir et de son trésor caché, et résoudre des énigmes, trouver les indices tout au long du sentier...

Mercredi 19 juillet et mercredi 16 août à 14h - 2 € par famille

Rallye Découverte familial

Rallye auto pour découvrir le territoire et ses secrets de manière ludique. Quizz à retirer avant de partir.

Mercredi 9 août à 15h, gratuit pour les habitants de la CCPHB

Animations de Noël à Beuzeville :

«Créa-collage» et « Connaissez-vous bien le Père Noël ?»

Du 1er au 17 décembre 2017

Les Coulisses, visites insolites

Pour la première fois cette année, ce programme de visites insolites et originales vous propose de découvrir notre territoire Honfleur-Beuzeville.

De mai à septembre - Programme disponible à Honfleur et à Beuzeville

Suite →

les écarts existant entre les documents Honfleurais et les documents Beuzevillais. Sinon, les propriétaires d'hébergements bénéficieront d'une plus grande visibilité, puisque les documents d'appel seront imprimés sur papier en plus grand nombre. Les documents de Honfleur étaient édités en moyenne entre 30 000 et 100 000 exemplaires.

Que vont devenir tous vos « prospectus » ?

Pour la saison 2017 : rien ne changera encore !

Mais nous travaillons déjà pour la saison 2018 : nous allons repenser l'ensemble des supports imprimés et notre site internet, avec une nouvelle charte graphique.

Et du côté des animations, comment cela se présente-t-il ?

Les animations représentaient un budget de 7000 € approximativement pour l'Office de Beuzeville... quand le nôtre était de 1200 €.... Donc l'objectif est d'harmoniser le budget, tout en développant les animations.

Dans un premier temps nous aimerions par exemple créer une randonnée à vélo entre nos deux principales communes, et ce afin de faire découvrir ce nouveau territoire.

Les effectifs seront-ils toujours les mêmes ?

L'Office de Tourisme de Honfleur comptait 12 employés ; Beuzeville 3 : ces 15 salariés conservent leur poste, tout comme les 12 guides vacataires qui assurent les visites guidées sur Honfleur.

Nous recruterons pour les 2 sites, 3 saisonniers en renfort pour la période estivale.

Et pour le Village des Marques : quelles sont les embauches prévues ?

Dans le cadre de l'ouverture du Village des Marques, nous allons recruter une personne à l'automne 2017, en vue d'assurer sur le site un accueil touristique. Cependant, l'accueil sera mutualisé entre nous et Advantail.

Après quelques mois d'essai, il n'est pas impossible que l'on recrute un saisonnier d'avril à octobre... C'est à étudier !

MISE EN PLACE DU COMITE DE DIRECTION

Lors de la première séance du conseil communautaire, les élus ont validé la création d'un Office de Tourisme intercommunal, sous forme d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) communautaire.

Ce même jour, ils ont procédé à la nomination des titulaires qui siègeront au sein du Comité de direction : Françoise David, Nathalie Papin, Katy David, Catherine Fleury, Michel Bailleul, Michelle Levillain, Alain Guesdon, Joël Colson, Jean-Yves Carpentier, Nicole Prévost-Godon, Martine Houssaye, Daniel Guiraud.

Lors de la première réunion du Comité de direction, qui s'est tenue le vendredi 27 janvier 2017, les membres ont élu Françoise David*, présidente, et Elisabeth Lepape, vice-présidente.

Le comité a également été élargi : en plus des 12 élus communautaires, il compte 11 socio-professionnels (6 pour Honfleur et 5 pour Beuzeville), dont :

Pour Honfleur :

- 1 représentant de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie
- 1 représentant des Hébergements Marchands
- 1 représentant du Grand Port Maritime de Rouen
- 1 représentant du Cercle Nautique de Honfleur
- 1 représentant de la Société du « Vieux Honfleur »
- 1 représentant du Village des Marques

Pour Beuzeville :

- 1 représentant de l'Abbaye de Grestain
- 1 représentant des Hébergements Ruraux
- 1 représentant des producteurs locaux
- 1 représentant de l'Union des commerçants
- 1 représentant des Ateliers d'Artistes



A savoir :

L'Office de Tourisme municipal de Honfleur comptait 13 membres.

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme communautaire compte 23 membres.

* Adjointe au maire de Honfleur siégeant à la Communauté de communes, Françoise David était présidente de l'EPIC communal « Office de Tourisme de Honfleur »

** Représentante des Ateliers d'Artistes de Beuzeville, Elisabeth Lepape était présidente de l'association « Office de Tourisme de Beuzeville ».

TRANSFERT DE COMPETENCE

La stratégie de promotion a-t-elle évolué ?

Nous sommes en train de consulter un cabinet spécialisé, pour réaliser une vidéo de présentation du territoire. Nous voudrions également constituer une photothèque pour le territoire de Beuzeville, aujourd'hui inexistante, et dont nous pourrions avoir besoin pour illustrer les différents supports de communication au moment venu.

Conclusion ?

C'est une mini-révolution pour nous :

- On passe de 1 à 30 communes
- On passe d'un point d'accueil à 3 points d'accueil en fin d'année 2017
- Et le budget passe de 800 000 euros à près d'1 millions d'euros.

Juste une particularité que j'aimerais souligner....

Oui, laquelle ?

Les visites guidées à Honfleur étaient payantes, pour tout le monde....

A Beuzeville, elles étaient gratuites pour tout le monde...

Donc pour harmoniser, nous avons trouvé avec le comité de direction un compromis : en 2017, tous les habitants de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville auront accès gratuitement aux visites guidées, sauf pour quelques-unes : ce sera précisé sur le site internet.

Avez-vous déjà des projets ?

Oui. En fait il y en a plusieurs.

Tout d'abord, un projet qui nous tient particulièrement à cœur et que nous allons essayer de mettre en place d'ici la fin de l'année 2017 : c'est la création et l'édition d'une carte touristique des curiosités du territoire, avec une présentation de chaque commune.

Ensuite, nous voudrions créer un circuit touristique axé sur le patrimoine. Ce circuit avait été créé par l'Office de Tourisme de Beuzeville autour de la commune... il s'agirait donc de le reprendre en l'élargissant à l'ensemble de la Communauté de communes.

Enfin, nous aimerions développer un accueil « hors les murs »... Oui, c'est très à la mode ! Il s'agirait d'envoyer des agents de l'Office de Tourisme dans des endroits stratégiques ou à des moments précis pour aller à la rencontre de visiteurs qui ne viendraient pas systématiquement se renseigner au guichet de l'Office de Tourisme. Cela pourrait se faire avec une camionnette type Combi, logotée, et à bord de laquelle on pourrait embarquer tous nos documents d'appel. Ainsi, on pourrait être présent sur les marchés locaux, ou dans les fêtes de villages comme la Fête des Blés à Equemauville... aller sur la plage, à la Côte de Grâce ou dans les campings....

**DES ANIMATIONS POUR
DECOUVRIR BEUZEVILLE
et ses environs****Animations «Fête en Seine»****Dimanche 25 juin**

Animation musicale - Esplanade des Voiles de la Liberté à Berville-sur-Mer à 10h - Gratuit

Randonnée pedestre avec la Maison de l'Estuaire pour en connaître les secrets les plus divers. 9h - Départ de l'esplanade des Voiles de la Liberté à Berville-sur-Mer équipément à prévoir : chaussures de marche - parcours 11 km - 5 € adulte et 3 € enfant

Rando-vélo longeant le bord de Seine, de Berville-sur-Mer (10h30) à Honfleur (12h30)

Visite de Beuzeville «Au fil du temps»

Visite commentée de la ville et exposition «Si Beuzeville et Honfleur m'étaient contées» de l'artiste peintre Elisabeth Le Pape au Bureau d'Informations Touristiques de Beuzeville - Goûter offert en fin de parcours.

Les 7 juillet, le 25 août, le 27 octobre et le 3 novembre à 14h30. gratuit pour les habitants de la CCPHB

Promenade «Les Lavandières de Fort-Moville»

Randonnée sur le sentier de Gargantua (découverte de la Vallée de la Corbie, son petit pont de bois, et son lavoir couvert), ponctuée des animations folkloriques des lavandières de l'association «Autour du Lavoir», suivie d'une dégustation de produits du terroir.

Dimanche 23 juillet à 9h30, départ de Fort-Moville, parking de l'église - Gratuit CCPHB - Parcours de 7 km, se munir de chaussures de marche.

Promenade Musicale à Beuzeville

Découvrez Beuzeville au cours d'une promenade dans ses rues et au rythme de la musique, suivie d'un pique-nique autour du lavoir

Vendredi 28 juillet à 11h - 4 € par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans

Promenade théâtralisée à Beuzeville

Partez à la découverte de Beuzeville, dans une déambulation théâtralisée dans les rues de la ville !

Vendredi 18 août à 14h30 - 4 € par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans.





Pascale Beslon aime créer

Femme de marin pêcheur, Pascale Beslon est marchande de poissons sur le quai depuis 2002. Un métier, qui comme celui de marin-pêcheur, a bien évolué depuis 40 ans, et qui est étroitement lié à un mode de vie, rythmé par les marées, qu'elle aime et dont elle ne voudrait changer pour rien au monde !

Pascale, parlez-nous de vos parents et de votre enfance ?

Je suis née en 1975. Mon père était gendarme et ma mère assistante maternelle. J'ai grandi et j'ai suivi toute ma scolarité à Deauville, mais avant, en raison de la profession de mon père, nous étions dans l'Orne, à l'Aigle.

Avez-vous fait des études ?

J'ai obtenu mon BAC en 1993. Puis j'ai intégré l'IUT de Technique de Commercialisation à Lisieux, puis la Fac du Havre, d'où je suis sortie avec une maîtrise de management des ventes et des achats.

Qu'avez-vous fait ensuite ? Vous êtes rentrée dans la vie active ?

Oui ! J'ai été embauchée au magasin Décathlon de Caen, comme responsable de rayon. J'ai ensuite travaillé au Décathlon de Lisieux, comme responsable caisse et exploitation, de 1997 à 2002.

Et quand avez-vous rencontré Olivier Beslon ?

J'ai rencontré Olivier entre temps, sur Honfleur, par l'intermédiaire d'amis communs. A cette époque, il travaillait encore sur le bateau de son père. Il est passé patron en 2000, quand il a acheté son bateau : l'Obéline.

Depuis quand vendez-vous le poisson pêché par l'Obéline sur le quai ?

Dès lors qu'Olivier a été patron, je me suis occupée de la partie administrative de son activité, mais en parallèle, je travaillais toujours au Décathlon de Lisieux. Mais en fait, nous avions chacun notre rythme de vie, et on se croisait plus qu'autre chose et ce n'était pas évident... Et puis, lors d'une fête de la crevette, je suis venue pour l'aider à vendre le poisson sur le quai : avec l'ambiance festive, et un rythme très différent de ce que je connaissais, ça m'a bien plu ! J'ai alors pris la décision, pas évidente sur le coup, d'arrêter de travailler à Décathlon.

Pourquoi dites-vous que cette décision n'était « pas évidente » à prendre sur le coup ?

Parce que mon travail me plaisait bien et qu'il me permettait de m'épanouir. Et puis, j'avais peur de finir par m'ennuyer à vendre sur le quai. Finalement, et grâce à mon bagage et mon expérience professionnelle, on a décidé de développer la vente directe.

Qu'est-ce que vous entendez par « vente directe » ?

Il y a d'une part la vente sur le quai, à la débarque, tous les mercredis et samedis matins de l'année, et tous les vendredis matin d'été.

Et d'autre part, nous vendons directement aux restaurateurs de la région.

Comment cela se passe-il ?

Ils nous appellent pour savoir ce qu'on peut leur proposer comme poissons ; ils commandent ; ensuite, ou je les livre, ou ils viennent prendre la marchandise sur le quai ! Parallèlement, nous vendons aussi auprès des Comités d'Entreprise, essentiellement pendant la saison de la coquille Saint-Jacques...

Et cette vie vous plaît-elle ?

Oui ! Depuis 2002, vraiment, je ne m'ennuie pas !



du lien social avec sa clientèle

En quoi vous plaît-elle ?

Notre rythme de vie permet de concilier vie professionnelle et vie privée / familiale : tout le monde y trouve son compte et son équilibre ! Certes notre vie de couple est conditionnée aux marées... C'est une vie où il ne faut pas aimer la routine et où on doit en permanence s'adapter... à la météo.... aux pannes mécaniques... il faut être réactif !

Quelle place votre vie professionnelle laisse-t-elle à la vie familiale ?

C'est-à-dire que ce n'est pas toujours facile de prévoir des sorties et des activités familiales, car nous sommes toujours soumis à un éventail d'aléas.

Est-ce que ça vous laisse le temps d'avoir des loisirs et lesquels ?

Oui ! J'aime lire : aussi bien des romans classiques que contemporains, et en particulier les écrits en rapport avec des sujets l'actualité. Et j'aime les balades à pied.

Avez-vous des enfants ?

Oui ! Entre temps nous avons eu deux enfants : Augustin, qui a 12 ans ; et Simon, qui a 7 ans.

Prendront-ils la suite de leur père ?

Je ne sais pas pour le moment. Ils sont encore trop jeunes...

Et s'ils décidaient de devenir marins pêcheurs : qu'en diriez-vous ?

Je ne suis pas défaitiste ! Même s'il est vrai que le métier est de plus en plus soumis à des normes : ça peut paraître décourageant pour les jeunes. C'est aussi un métier qui implique de lourds investissements : il faut donc avoir les épaules solides ! Sans compter les nombreux aléas : les ressources en poissons, les réglementations qui sont mises en place, la météo...

Quelle a été la réaction de votre famille par rapport à ce choix de vie ?

Ma famille n'a rien dit ! Ils m'ont toujours fait confiance dans mes choix. Même quand j'ai décidé d'arrêter de travailler à Décathlon et que je suis allée vers quelque chose que je ne connaissais pas vraiment !

Si aujourd'hui, on vous proposait de changer de vie... accepteriez-vous ?

Je ne sais pas si j'arriverais à retourner à une vie et un travail plus routinier... d'autant plus que je suis mon propre chef ! Bon ! Ce n'est pas que je n'y arriverais pas, mais il me faudrait un certain temps d'adaptation !!!

Pourtant : vendre du poisson sur le quai... c'est bien quand il fait beau ! Mais les jours de froid, de vent, de pluie... Cela doit être très dur ?

Oui ! C'est vrai ! On est parfois soumis à des conditions ingrates ! Le vent et le froid, encore : ça va ! C'est surtout la pluie que je n'aime pas trop... mais ça ne dure que 3 ou 4 heures et on se couvre en conséquence. Et puis il y a le contact avec les gens !

Est-ce que c'est ce qui vous fait oublier les conditions de travail ?

Ah, tout à fait !... Les gens vont, viennent, on échange quelques mots... Finalement, on ne voit pas le temps passer ! Ce que j'aime, c'est le lien social qu'on arrive à créer avec une clientèle familiale : on a les parents comme clients, et de ce fait, au fil du temps, on voit aussi les enfants, les petits-enfants, les grands-parents... Honfleur, c'est un village ! Et puis, avec Gaëlle de l'Amarante, on crée une vie sur le quai et une dynamique !

Qu'est-ce que vous aimez à Honfleur ?

Ce n'est pas un lieu précis, mais un moment de la journée... Aux beaux jours, le matin de bonne heure, sur le port ou autour du vieux bassin avec la côte de Grâce en arrière-plan, quand le soleil commence à se lever et le calme qui règne sur la ville... Là je trouve que c'est le meilleur moment de la journée pour apprécier Honfleur.

LA RECETTE DE PASCALE : les maquereaux marinés



- Ingrédients -

- Petits maquereaux (lisettes)
- carottes
- citrons
- oignons
- clous de girofle
- aromates (selon ce que j'ai dans mon jardin : romarin, thym...)
- vin blanc
- vinaigre d'alcool
- eau
- sel, poivre, baies

- Préparation -

1. Dans une casserole mettre à bouillir en quantité égale vin blanc, vinaigre et eau.
2. Dans une cocote en fonte (ou une autre casserole) :
 - superposer une couche de maquereaux préalablement vidés et rincés ;
 - les assaisonner de sel, poivre, aromates, et clous de girofle ;
 - recouvrir d'une couche de rondelles de citrons, de carottes et d'oignons coupés finement ;
 - puis à nouveau : une couche de maquereaux, assaisonnement, citrons, carottes, oignons... pour remplir la cocote si besoin.
3. Une fois que le mélange vinaigre-vin blanc-eau est arrivé à ébullition, recouvrir la préparation de maquereaux.
4. Mettre la cocote en fonte à chauffer sur le gaz et la retirer dès que ça frémit.
5. Laisser reposer 24 heures avant de déguster.





Simon Benaïchouche dans la Mini Transat 2017



Participer à la Mini Transat ? Il en rêve depuis 2 ans ! Mais pour franchir la ligne de départ à la Rochelle le 1er octobre prochain, ce jeune navigateur honfleurais, passionné de voile depuis 9 ans, et déjà soutenu par le CNH, la ville de Honfleur et le département du Calvados, doit encore trouver quelques sponsors pour boucler son budget. Avis aux amateurs !

Simon ... tu es Honfleurais et tu as 24 ans ! Que fais-tu dans la vie ?

Je suis étudiant en Master 2e année de Mathématiques.

Comment es-tu venu à pratiquer la voile ?

J'ai commencé tardivement, en 2008, grâce à un stage de voile co-organisé par le Lycée Albert Sorel et le Cercle Nautique de Honfleur, que j'ai depuis intégré : je suis un pur produit du CNH ! Et puis ma famille appartient au milieu maritime : mon père est éclusier, mon frère Mathieu est maintenant capitaine sur remorqueur au Havre, l'un et l'autre ont toujours fait beaucoup de voile... Ils m'ont transmis le virus, maintenant, il n'y a plus rien à faire !

Depuis quand projettes-tu de prendre le départ de la Mini Transat ?

Le projet est né en 2015...

Et pourquoi ?

C'est une course au large qui s'inscrit naturellement dans mon parcours... d'autant que j'ai des copains qui l'ont fait, donc, ça m'a donné envie de franchir le pas.

« Franchir le pas »... Est-ce que ça veut dire que tu nourris de plus grandes ambitions encore ?

Oui ! La Mini, c'est la porte d'entrée dans le circuit professionnel... J'aimerais en faire mon activité principale.

Quelles sont tes idoles ?

Loïc Perron... Michel Desjoyaux... et Bertrand Lecharpentier : il a fait une courte carrière, mais il est Honfleurais... C'est plus facile pour se projeter !

Alors, raconte-nous un peu le parcours que tu as suivi jusqu'à aujourd'hui afin de te préparer à la Mini.

En 2015, j'ai récupéré un Pogo : un voilier de 6,50 mètres, qu'on m'a prêté. C'est un petit bateau ! Mais techniquement compliqué !

J'ai donc participé à la Transgascogne : une course au large en double, et la première que je faisais avec un 6,50 mètres. J'ai fini à la seconde place du classement général, et j'ai remporté une victoire d'étape.

Et la saison dernière ?

J'ai participé à plusieurs courses du circuit Mini, donc pour les bateaux de 6,50 mètres, que ce soit en solitaire comme en double.

Pour prendre le départ de la Mini Transat, tu dois d'abord décrocher ta qualification : où en es-tu ?

Elle va s'achever au cours de ce début de saison 2017... En fait, pour être qualifié, je dois avoir parcouru 1000 milles nautiques en course et 1000 milles nautiques hors course... C'est obligatoire pour s'inscrire !

COMPETITION NAUTIQUE

J'ai achevé mes 1000 milles hors course en juillet dernier ... Il me manque 50 milles en course... et pour cela je vais participer, du 5 au 9 avril, à la « Lorient Bretagne » : une course en double de 150 milles nautiques. Mais mon calendrier de saison 2017 compte en réalité 6 courses, avant la Mini Transat...

Et toi ? Est-ce que tu te sens prêt à affronter l'Atlantique en solitaire ?

Oui, aujourd'hui, je me sens prêt et j'ai même hâte d'y être ! En fait, pour se qualifier, et dans le cadre des 1000 milles nautiques hors course, on doit effectuer une navigation libre de 8 jours : c'est un véritable test, qui permet de savoir si on est vraiment fait pour ça ou non... et oui ! Je sais que je suis vraiment fait pour ça ! De toute façon, la peur n'évite pas le danger : il faut réfléchir à tout. Sur la Mini Transat, 15% de la flotte abandonne ou connaît une avarie... Il faut savoir que de toute façon, à un moment ou un autre, on va sortir la caisse à outil ! Par contre, c'est vrai ; j'ai encore des progrès à faire en cuisine à bord ! Parce que pendant mes 8 jours de test, j'ai perdu quelques kilos...

Et sur le plan financier ? Six courses et une transatlantique : c'est un véritable budget ! Où en es-tu, de ce côté ?

J'ai fait la saison dernière avec le plus petit budget de la flotte... Pour la saison 2017, je n'ai encore réuni que 25% du budget prévisionnel... mais je sais pouvoir compter sur le soutien du CNH, de la ville de Honfleur et du département du Calvados.

Donc, si je comprends bien : pour le moment, tu cours après les sponsors !

Oui, c'est un peu ça ! Pour gérer le projet et l'aspect financier, j'ai créé une association : « Les Hydro-potes » et un site internet : www.objectifminitransat.com sur lequel je lance un financement participatif, avec des contreparties... le partenariat est ouvert aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels ! Merci de me soutenir et de m'aider !

Et est-ce que tu penses déjà à l'après-Mini Transat ?

Oui ! Mon objectif est de me professionnaliser, et donc de la refaire une seconde fois en 2019, mais dans le but de la gagner !

Autre chose ?

Effectuer un maximum de voyages sur des bateaux plus importants, type Route du Rhum, pour me faire ma main...

MINI-TRANSAT

La Rochelle / Las Palmas de Gran Canaria / Le Marin Martinique
Départ le 1er octobre 2017

La Mini Transat est une course transatlantique en solitaire, en deux étapes (soit près de 25 jours de mer au total), qui a lieu tous les 2 ans à bord de voiliers de 6,50 mètres. Cette course a vu passer les plus grands noms de la course au large : Michel Desjoyaux, Loïck Peyron ou encore Laurent Bourgnon y ont fait leurs premières armes.

Ses 4050 milles nautiques en solitaire, sans assistance ni moyen de communication à bord des voiliers, en font l'une des courses les plus difficiles au monde, mais aussi un véritable laboratoire technologique pour les bateaux du Vendée Globe.

PALMARES

2016 : Préparation sur le circuit Mini

- 16e – Lorient Bretagne sud (en double)
- 14e – Pornichet Sélect 6,50 (en solitaire)
- 19e – Mini en Mai

2015

- 2e – Transgascogne (en double)
- 6e – Tour des Ports de la Manche

2014

- 4e – Spi Ouest-France

CALENDRIER 2017

- 5-9 avril : Lorient Bretagne Sud (150 milles nautiques en double)
- 18-25 avril : Pornichet Sélect 6,50 (300 milles nautiques en solitaire)
- 6-14 mai : Mini en Mai (500 milles nautiques en solitaire)
- 6-10 juin : Trophée Marie Agnès Péron (220 milles nautiques en solitaire)
- 13-24 juin : Mini Fastnet (600 milles nautiques en double)
- 26 juillet – 9 août : Transgascogne (580 milles nautiques)



QUALIFIE !

Extrait de son site internet

Voici ce que Simon Benaïchouche publiait sur son site internet, le 9 juillet 2016...

« Ca y est ! J'ai réussi ma qualification hors-course ! La semaine dernière après 8 jours de mer. Ce fut une expérience autant extraordinaire qu'éprouvante : de nombreux soucis à bord à commencer par des problèmes de pilote : j'ai passé une journée collé à la barre dans 25 nœuds, sans électronique, à enchaîner les surfs avant de me décider à me mettre à la cape pour réparer le tout ... mais c'est passé ! Deux jours après être rentré au port, encore sous le coup de l'ivresse du large, j'ai décidé de me débrouiller pour être au départ des Sables – Horta – Les Sables le 24 Juillet : continuer de discuter avec les dauphins, de progresser sur l'eau, de me claquer d'immenses surfs sous spi dans des vagues que je n'ai encore jamais vues, continuer de me brûler les yeux au sel d'embruns plus chauds qu'ici et goûter le goût de la bière d'ailleurs... »

« R'Hand & Vous avec la mer » grâce au Deauville Sailing club

Ce club nautique deauvillais en pleine expansion propose de nombreuses activités « Terre et Mer » à ses membres, mais aussi aux personnes handicapées... Une activité subventionnée par la ville de Honfleur, afin que les Honfleurais handicapés puissent eux aussi profiter des joies d'une sortie en mer.

De toutes ses sorties en mer, « R'HAND & VOUS avec la mer » est sans nul doute la plus belle activité de ce club : le 25 juin 2016, les plaisanciers deauvillais ont embarqué 45 handicapés et leurs accompagnants pour une journée au large, qui s'est achevée par un goûter et une remise de cadeaux souvenirs. Cette journée sera renouvelée le 17 juin 2017. De nouveau, une vingtaine de voiliers embarqueront les handicapés de tout le canton de Trouville-Deauville-Honfleur déjà inscrits auprès du club.

Mais, « R'HAND & VOUS avec la mer » n'est pas l'unique occasion pour les handicapés de profiter des embruns normands, puisque le club organise aussi des sorties en mer tout au long de l'année, avec son bateau « Phidrak »

En effet, acquis au début de l'année 2015, ce voilier a été entièrement et spécialement réaménagé pour accueillir à son bord des personnes handicapées. Opérationnel depuis mars 2016, il a déjà effectué entre avril et octobre, 32 sorties, avec 66 handicapés.

Au cours du mois de juillet 2017, le Deauville Sailing Club envisage venir à Honfleur avec « Phidrak » afin de promouvoir ses sorties en mer auprès des Honfleurais Handicapés.

Mais ceux-ci peuvent d'ores et déjà prendre contact avec le club et s'inscrire sur la liste des personnes intéressées pour ces sorties régulières : le club les recontactera dès qu'une sortie sera programmée !



PRATIQUE



Deauville Sailing Club

3 quai des Marchands
14 800 Deauville
06 60 88 50 65
deauvillesailingclub@gmail.com

La 11e « ça te dit »

Le club caennais VIKAZIM, organisateur de la course d'orientation nocturne « ça te dit night fever » depuis 10 ans, a choisi Honfleur et ses alentours immédiats comme terrain de jeu de sa 11e édition : grâce au partenariat établi avec la ville, cette manifestation sportive a très largement séduit les participants et remporté un vif succès, puisque plus de 600 sportifs originaires de tout le grand Ouest de la France ont pris le départ des différents parcours.

Loïc Marie, le président de VIKAZIM, revient sur l'historique et l'organisation de cette manifestation.



LE MOT DE NICOLAS PUBREUIL adjoint au maire en charge des sports

Accueillir des manifestations comme celle-ci à Honfleur est une chance pour notre ville, car elles contribuent au développement du tourisme sportif : d'une part, les organisateurs procurent aux sportifs participant, et venant de loin, l'occasion de découvrir notre ville, et l'envie éventuelle de revenir y séjourner plus longtemps en famille ; d'autre part, ces sportifs qui viennent de tout le grand Ouest ont besoin d'un hébergement, ne serait-ce que pour une nuit, et deviennent clients de nos hôtels, gîtes, chambres d'hôtes... et de nos restaurants... ! De plus, début janvier, alors que les professionnels du tourisme connaissent une période de creux, de tels événements ne sont pas anodins !

C'est pourquoi, je n'ai pas hésité à appuyer le partenariat entre VIKAZIM et la ville.

Celui-ci portait essentiellement sur de la logistique, c'est-à-dire le prêt du complexe sportif du COSEC (sur le plateau) et du groupe scolaire Claude Monet, afin que VIKAZIM puisse accueillir dans de bonnes conditions ses 600 participants et ses 40 bénévoles.



night fever » à Honfleur

SAMEDI 7 JANVIER 2017

COSEC et centre-ville

**Pouvez-vous nous présenter votre association ?**

VIKAZIM est une association sportive basée à Caen. Depuis 10 ans, nous organisons des courses d'orientation nocturnes. Notre expérience d'organisateur est reconnue : VIKAZIM fait partie des spécialistes de l'organisation de ce type de manifestations sportives, et la « ça te dit night fever » est l'une des plus grandes courses d'orientation nocturne de France.

Pourquoi avoir choisi Honfleur pour organiser une course d'orientation nocturne ?

Nous souhaitons depuis longtemps organiser un événement sur Honfleur, afin de faire découvrir la ville et les richesses de son centre historique, ainsi que les environs, aux sportifs non Normands qui nous suivent depuis longtemps... Nous aimons combiner l'aspect sportif et la découverte d'un territoire.

Et qu'est-ce qui a permis que ce souhait se réalise cette année ?

Ce souhait s'est concrétisé grâce à Nicolas Pubreuil (adjoint au maire en charge des sports), que nous avons rencontré par hasard sur Caen... Il est intervenu pour mettre en place un partenariat avec la ville, qui nous a beaucoup aidés sur le plan logistique.

Quels sont les points forts de vos manifestations, et en particulier de cette édition ?

Tout d'abord, nous avons proposé l'après-midi, des parcours d'initiation à la course d'orientation, destinés à faire découvrir la discipline aux plus jeunes. Ces parcours étaient donc réalisables en famille, aussi bien par des adultes débutant que par des enfants accompagnés de leurs parents. Nous avons accueilli une soixantaine de participants.

Ensuite, pour les connaisseurs, qu'ils soient débutants ou confirmés, nous proposons différents parcours : 8 – 10 – 15 -20 km et le Marath'O, soit 42 km, avec des départs échelonnés, et des balises à retrouver au fil des parcours. Cette formule permet à chacun d'y trouver son compte, mais aussi de regrouper sur une même manifestation tous les niveaux de performance sportive.

Quel est votre bilan ?

Nous avons enregistré plus de 600 inscriptions sur l'ensemble des parcours proposés : c'est notre record en terme de participation ! Ce qui ne peut que nous réjouir !

De plus, tous nos sportifs sont rentrés indemnes, plus tôt que prévu et avec le sourire : ils étaient ravis de leurs parcours, de l'organisation en général, aussi enthousiastes à l'arrivée qu'au départ et surtout ils sont prêts à rempiler l'an prochain.

Est-ce que cela veut dire que Honfleur va de nouveau avoir la chance de vous accueillir en 2018 ?

Oui. Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à nos sportifs à Honfleur, le samedi 6 janvier 2018 pour de nouvelles aventures nocturnes.

Peut-être y aura-t-il des nouveautés par rapport à cette édition 2017 ?

Nous réfléchissons déjà à l'évolution à donner à l'organisation, et aux nouveautés à apporter aux parcours. Nous aimerions en particulier agrandir la carte, et peut-être ouvrir les portes de certains lieux privés : nous allons contacter les propriétaires pour obtenir leurs autorisations de traverser leurs propriétés.

PRATIQUE

Informations

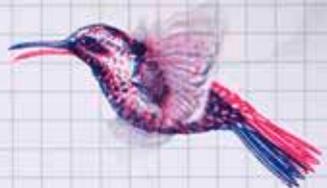
et inscriptions

sur le site :

www.vikazim.fr

VENDREDI 9 DECEMBRE 2016

Collège A. Allais



**PLATEFORME
D AIDE AUX DEVOIRS**
DES COLLÉGIENS
DU CALVADOS

Michel Lamarre, maire de Honfleur et vice-président du Conseil Départemental, a présenté aux enseignants et collégiens le nouvel outil d'aide aux devoirs et aux révisions, financé et mis en place par le département du Calvados.

Le nouvel outil d'aide aux

En 2015, le Conseil Départemental du Calvados a pris la décision d'arrêter la distribution de dictionnaires (papier) à tous les élèves entrant en 6e. A la place, depuis la rentrée 2016-2017, est proposé un service interactif en ligne d'aide aux devoirs dans toutes les disciplines, s'adressant à tous les collégiens de la 6e à la 3e, et accessible aux enseignants et aux parents.

Une cible plus large...

Ce nouvel outil s'adresse à tous les collégiens, de la 6e à la 3e, du public et du privé, soit 33 000 élèves. Il est également accessible aux parents et aux enseignants.

...pour un investissement moindre

Jusqu'en 2015, le Conseil Départemental dépensait 230 000 € chaque année, pour offrir un dictionnaire papier aux élèves de 6e.

Désormais, les licences d'utilisation du service « E-tude » coûteront 70 000 € maximum par an.

Les objectifs

- Favoriser le travail en autonomie de l'élève
- Aider l'élève à faire ses devoirs et ses révisions
- Permettre à un prescripteur (parent / enseignant / surveillant / assistant de vie scolaire) d'accompagner l'élève dans son apprentissage ou ses révisions.

Les avantages

- « E-tude » est un service commercialisé par un éditeur, et mis au point par des enseignants : son contenu est conforme au programme scolaire de chaque niveau.
- « E-tude » est un outil de type « cahier de vacances », utilisable à la carte et sur prescription, et complémentaire aux manuels scolaires qu'il ne remplace en aucune façon.

Les premiers retours

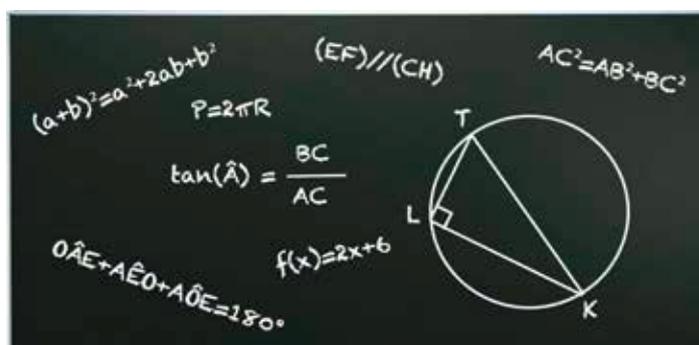
Etant donné la nouveauté de ce dispositif, le Conseil Départemental a entrepris une démarche d'accompagnement des établissements scolaires dans l'utilisation du système.

Les premiers retours sont positifs, tant du côté des enseignants que des élèves, qui y trouvent une réponse à leurs besoins permanents ou ponctuels.

Quelques chiffres

- Les disciplines qui totalisent le plus d'activité : Mathématiques, Français et Anglais
- Déjà 7500 élèves se sont connectés et ont travaillé sur « E-tude »
- 23 000 QCM ont déjà été réalisés
- En moyenne, un élève passe 15 minutes sur « E-tude »

Ces chiffres laissent présager d'une belle réussite alors que l'outil n'est encore qu'en phase de lancement.



devoirs en ligne des collégiens !

QUE FAIRE SUR «E-TUDES» ? QU'Y TROUVE-T-ON ?

→ Cet outil propose :

→ des ressources pédagogiques dans de nombreuses disciplines : cours vidéo, fiches de cours, exercices interactifs, illustrations animées, sujets corrigés.

→ un dictionnaire encyclopédique Universalis junior, qui facilite les recherches pour les devoirs et les exposés en proposant :
 - des articles courts et adaptés à chaque niveau des élèves et à leur capacité de lecture
 - des illustrations
 - les mêmes articles en français et en anglais

→ Les élèves :

→ peuvent retrouver un cours ou des fiches de cours pour réviser et faire des exercices complémentaires
 → peuvent réviser les notions apprises l'année précédente, y compris en CM1/CM2 ou aller voir les cours de niveau supérieur
 → trouvent une aide à la mémorisation soit visuelle (lire à l'écran) soit auditive (écouter l'ordinateur qui lit le texte)

→ Les enseignants :

→ peuvent donner des exercices à faire en permanence ou le soir à la maison, planifier des révisions de chapitre(s) pour un élève ou un groupe d'élèves,
 → vérifier que le travail prescrit a été réalisé.

→ Les parents :

→ voient la progression de leur(s) enfant(s)

Rendez-vous sur :
www.e-tude.calvados.fr

UN AUTRE PLAN NUMERIQUE D'ENVERGURE

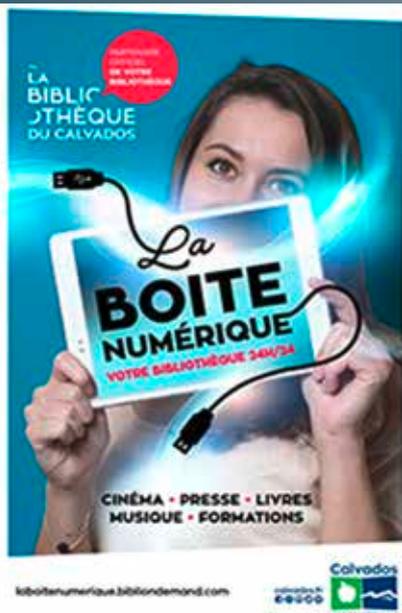
Afin de lisser les inégalités des familles des collégiens face à l'équipement numérique et à la connexion à internet, le Conseil Départemental a décidé de mettre en place un Plan Numérique 2016-2021, assorti d'un budget de 10 millions d'euros :

Ce plan vise à équiper les collèges :

→ d'un accès sécurisé au très haut débit (fibre optique)(pour les établissements publics uniquement)
 → d'un matériel numérique adapté aux usages (PC, tablettes, vidéoprojecteurs...)
 → d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) avec « L'Éduc de Normandie » : une plate-forme d'apprentissage en ligne avec des ressources pédagogiques et éducatives.



MEDIATHEQUE MAURICE DELANGE



De nouveaux services

Nous vivons désormais dans une société où l'usage des écrans prédomine largement sur l'emploi du papier. C'est une évolution que personne ne peut ignorer, y compris notre médiathèque, qui a choisi de s'y adapter, en développant des services numériques à offrir aux Honfleurais. Ceux-ci contribuent à la démocratisation des livres et de la lecture, à laquelle Michel Lamarre, maire de Honfleur, tient beaucoup.

La boîte numérique

La médiathèque Maurice Delange de Honfleur vient d'adhérer à un nouveau service : la boîte numérique, proposée par la bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados.

Il s'agit d'un service qui s'est considérablement développé ces dernières années, et auquel adhèrent maintenant 65 bibliothèques et médiathèques du Calvados. Il évite à chacune d'entre elles de devoir dépenser des fortunes pour numériser leur fond.

La ville de Honfleur a adhéré à ce service moyennant 1182€ par an, afin que les usagers puissent en profiter gratuitement.

Qui peut utiliser ce service ? Et comment ?

→ Ce service est accessible aux usagers adhérents (dont la cotisation est à jour) de la médiathèque de Honfleur (ou l'une des 65 bibliothèques départementales adhérentes)

→ Les usagers peuvent y accéder :

→ Par le blog de la médiathèque : <https://mediathequehonfleur.wordpress.com/>

→ Par le portail : <http://laboitenumerique.bibliondemande.com>

→ Le service est accessible 7jours/7, 24heures/24, depuis n'importe quel support numérique (ordinateur, téléphone portable, tablette...), et partout où l'on peut disposer d'une connexion internet.

Que propose ce service ?

→ Lire des livres : la Boîte numérique compte près d'une centaine de titres, dont des romans, des documentaires, des guides de voyages, des BD, Règles de prêts : 6 livres par mois, dont 4 simultanément ; 5 réservations possibles ; le prêt s'étale sur 21 jours, prolongeable sur les titres non réservés. Les albums jeunesse interactifs et 2400 livres de la littérature classique sont en accès illimité.

→ Lire des revues, magazines et journaux : 800 titres sont disponibles en accès illimité, dont Ouest-France, Libération, Le Point, Paris-Match, Causette, Les Inrockuptibles, Rustica, Le Journal de la Maison, Marmiton, Parents, Le Journal de Mickey, Spirou, Le Monde des Ados...

→ Ecouter de la musique : 1Dtouch est une plateforme de ressources numériques, entièrement dédiée aux contenus culturels indépendants, accessible de façon illimitée ; elle comprend

1 million de titres, tous genres confondus (chanson française, rap, reggae, jazz, classique, électro, musique pour enfants...) ; En plus des sélections thématiques à découvrir, il est possible de partager ses propres sélections.

→ Regarder des films, des séries, des documentaires (en streaming ou téléchargeables pendant 48h) à raison de 5 films par mois et par usager.

→ S'auto-former : des cours sont en accès illimité, notamment :

- Un soutien scolaire du CP au BAC / BAC Pro (programme de l'éducation nationale)
- Des cours de langues étrangères et de français langue étrangère (FLE)
- Le code de la route
- Des cours de solfège, de guitare, de piano, de batterie...
- Des initiations et perfectionnement à l'informatique, au multimédia et à l'internet
- Des cours de développement personnel.

«Si on veut maintenir, voire même augmenter le nombre d'usagers de la médiathèque, on ne peut ignorer ces nouvelles pratiques adoptées par les usagers.»

Nathalie Papin, maire adjointe en charge du service culturel.

Plus de documents empruntables

Les adhérents à la médiathèque Maurice Delange (selon leur abonnement) peuvent désormais emprunter 6 livres ou revues par mois, mais aussi 4 CD et 2 DVD.

Des prises électriques dans la verrière.

Des prises sont dorénavant disponibles sur les bureaux de la verrière : il sera donc possible aux usagers le souhaitant de venir travailler à la médiathèque et de se connecter à leur compte personnel.

Quelques chiffres

En 2016, la médiathèque a accueilli 1936 lecteurs de la ville et du canton de Honfleur, dont :

→ 1019 Honfleurais (de la ville)

→ 1767 personnes du canton de Honfleur ;

→ 169 personnes hors-canton.



Un projet de Musée international de l'impressionnisme

Honfleur, 6ème ville la plus visitée de France, berceau de l'impressionnisme et fleuron de la peinture dans le monde entier, mérite d'avoir une ambition culturelle internationale. C'est pourquoi notre maire, Michel Lamarre, et son équipe, envisagent de doter la ville d'un musée international dédié à l'impressionnisme et l'histoire de la peinture, créateur de nombreux emplois et financé par des aides publiques (Région, Département, Etat) et des partenaires privés. Des études vont être lancées. Notre maire s'explique.



Monsieur le Maire, pouvez-vous nous expliquer votre projet ?

Nous travaillons en effet à un nouveau projet : la création d'un musée international de l'histoire de la peinture, et de l'impressionnisme à Honfleur, se positionnant dans le prolongement des Musées parisiens, du Louvre et d'Orsay notamment, afin d'obtenir des financements.

Pourquoi ce projet ? Quel est votre objectif ?

Il consiste à démarquer notre territoire des autres et à hisser Honfleur à un niveau international : grâce au Village des Marques, notre ville va devenir un site commercial important ... Mais, parallèlement, elle doit demeurer ce qu'elle a toujours été : une ville qui accueille et qui inspire les artistes, et où l'art est vivant ! Pour conserver l'équilibre entre culture et économie, nous devons développer un projet d'exception et créer un lieu qui représente Honfleur comme la cité des peintres : en matière de tourisme culturel international, c'est indispensable ! Et pour inscrire Honfleur de façon pérenne dans ce nouveau siècle, nous ne pouvons pas voir petit. Il y a là un tournant à prendre. Si nous le ratons, d'autres le prendront à notre place. Ce serait dommage, car s'il y a bien une ville en Normandie qui peut légitimement revendiquer un musée international de la peinture et de l'Impressionnisme, c'est bien Honfleur, berceau de l'impressionnisme, où Eugène Boudin a appris à peindre à Claude Monet !

Pôle culturel, résidence d'artistes, centre d'interprétation du patrimoine maritime... et désormais, musée international de l'Impressionnisme : cela ne fait-il pas trop ?

Non ! En fait, ce sont les différentes pierres d'un même édifice !!! Les structures seront différentes, mais complémentaires. Le centre d'interprétation du patrimoine maritime servira de trait d'union entre le musée international et la résidence d'artistes ou le Pôle culturel... Mais il s'agit bien d'un même projet culturel global !!!

Ce n'est pas un projet récent.... N'est-ce pas ?

Effectivement, c'est un projet ancien ! Mais il y avait jusqu'à présent d'autres urgences, dont la restauration de certains monuments tels que la Lieutenance et l'Eglise Saint-Léonard... Mais le lancement prochain du Village des Marques va constituer un solide appui et devenir structurant pour envisager des projets d'envergures. On ne pèse pas le même poids quand on revendique un à deux millions de visiteurs supplémentaires par an... !

Qu'apportera-t-il concrètement à Honfleur ?

Il amènera une clientèle de grande qualité en recherche d'événements culturels, d'expositions - au niveau notamment de la peinture - et ce dans le prolongement de la résidence d'artistes. Non seulement cela boostera l'économie, mais donnera également une image vivante de la peinture à Honfleur, et les retombées culturelles et éco-

nomiques pour toute notre nouvelle communauté de communes de Honfleur-Beuzeville seront considérables.

Où sera-t-il implanté ?

Trois hypothèses sont envisagées : soit le maintien sur le site actuel du Musée Eugène Boudin, en agrandissant les locaux; soit une implantation sur le quai Carnot ; soit encore une implantation sur le Parc d'Activités non loin du Village des Marques. Rien n'est décidé. Cela mérite une véritable réflexion pour juger sérieusement des avantages et des inconvénients de chaque emplacement.

Et que deviendrait alors l'actuel Musée Eugène Boudin ?

Le bâtiment serait conservé et rattaché au Pôle culturel peinture et musique. Les salles libérées permettraient alors d'accueillir des conférences, voire même des séminaires, puisque les Greniers à sel commencent à être saturés. Mais l'emplacement n'est pas encore choisi !

Où en est le projet ?

Les premières études ont déjà été lancées : elles détermineront le lieu le plus adapté pour son implantation. Par ailleurs, je vais constituer une commission de travail, où siègeront plusieurs personnalités du monde des arts.

Quelle apparence aura-t-il ?

Je ne peux vous le dire pour l'instant. Un concours d'architecte sera lancé, et nous retiendrons le projet le plus exceptionnel, pour le budget le plus raisonnable possible bien entendu. Le lieu d'implantation qui sera retenu participera pour une grande part à la définition de l'aspect architectural. Mais quoi qu'il en soit, nous aimerions que les visiteurs viennent autant pour le fond que pour la forme !

De quel soutien ce projet bénéficie-t-il actuellement ?

Pour l'heure, Hervé Morin (président du conseil Régional de Normandie) et Jean-Léonce Dupont (président du conseil Départemental du Calvados) m'ont fait part de leur enthousiasme et nous soutiennent. Notre députée, Nicole Ameline, et Jean-Jacques Aillagon, ancien Ministre de la culture (et président du Musée du Château de Versailles), sont à nos côtés et nous ont promis de nous aider. La DRAC et l'Etat nous suivent également. Car la ville ne peut financer seule un tel projet.

Dans combien de temps ce nouveau musée pourrait-il ouvrir ?

C'est encore bien tôt pour le dire ! En revanche, une date anniversaire importante pour Honfleur se rapproche à grand pas : en 2027, notre ville célébrera son Millénaire !!! Ce Musée serait un formidable cadeau pour marquer ses 1000 ans d'existence !

CALENDRIER DE LA SAISON 2017

LE PORT DE HONFLEUR

De l'émergence aux défis de l'ère industrielle

Organisée par le Pôle Espaces Martimes, société littéraire et interface maritime, cette journée d'étude sous l'égide d'Eric Saunier, maître de conférences en Histoire moderne à l'Université du Havre, promet d'être fort enrichissante pour ceux qui sont friands de l'histoire maritime et portuaire de Honfleur.

En effet, les différentes conférences, données par des historiens, un géographe et un ingénieur d'étude, évoqueront l'histoire de notre port, depuis sa création à l'époque médiévale jusqu'à son implication dans notre projet Gateway Seine, à travers 3 grands thèmes :

- De l'émergence du port de Honfleur à l'affirmation de la construction navale
- Du port morutier au port négrier
- Honfleur face aux révolutions

MERCREDI 7 JUIN – Auditorium
De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Gratuit – réservation au 02 31 89 23 56

HAMIDI VALDET

Exposition de peintures

Né en 1946, au Kosovo, Hamidi Valdet a fait ses premières armes en peinture à Peje en ex-Yougoslavie, et a complété son apprentissage aux Beaux-Arts de Londres, puis de Bruxelles. Etabli à Honfleur depuis de nombreuses années, son atelier se situe à côté de l'Eglise Sainte-Catherine.

Riche de son histoire personnelle, sa peinture d'une grande intensité dramatique fait preuve de force et de lyrisme. Elle oscille entre rêve et réalité, dans un univers proche de celui de Francis Bacon.

La médiathèque lui a donné carte blanche pour investir les lieux cet été.

Venez rencontrer ce personnage haut en couleur, et assister à la visite commentée de l'exposition, à l'occasion du vernissage, suivi d'un verre de l'amitié, le samedi 8 juillet à 15h.

8 JUILL – 26 AOUT – Médiathèque
Vernissage le 8 juillet à 15h
Entrée libre

18 – 22 MAI – Greniers à sel – 10h-19h

Exposition de l'Académie des Artistes Honfleurais

Nocturne jusqu'à 1h du matin, le samedi 20 mai, dans le cadre de « Pierres en Lumière »

Entrée libre

19 et 20 MAI – BatoLune – 20h30

Représentations théâtrales

Par les élèves de l'option théâtre du Collège A.Allais

SAMEDI 20 MAI - musées

13e Nuit européenne des musées

Tous les musées seront ouverts et gratuits de 20h30 à minuit

Au Musée E.Boudin : Projection « Sons et images » sur la façade et exposition de restitution de la « Classe d'œuvre » par les élèves d'une école primaire

DIMANCHE 21 MAI – place de l'Hôtel de ville

Concert de Jazz des élèves de l'école de musique et de l'école Caubrière

Accompagnés par les professeurs de l'école de musique

3 – 5 JUIN – Greniers à sel

Exposition du Photo'Club Honfleurais

LUNDI 5 JUIN – Musée de la Marine

Fête des Marins

Ouverture du musée de 10h à 12h et de 14h à 18h30 (gratuit)

MERCREDI 7 JUIN – Auditorium

Conférence : « Le port de Honfleur à travers les âges »

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

MERCREDI 7 JUIN – BatoLune – 20h30

Représentations théâtrales

Par les élèves de l'option théâtre du Lycée A.Sorel

SAMEDI 10 JUIN – Greniers à sel – 11h

Intronisation de Marthe Villalonga et Daniel Prévost

Au sein de l'Académie Alphonse Allais

Entrée libre

SAMEDI 17 JUIN - Salle des fêtes

Les Scédars de la Dance

16 et 17 JUIN – BatoLune

Représentations théâtrales

Par les enfants et ados des ateliers théâtre de la Cie du Souffle 14

SAMEDI 17 JUIN – Auditorium

Atelier de philosophie

Par Mathieu Sourdeix

MERCREDI 21 JUIN – pl. Hôtel de ville

Fête de la musique

Scène ouverte

Ouverture exceptionnelle des Maisons Satie de 19 h à 22 h 30 (gratuit)

23 et 24 JUIN – BatoLune

Représentations théâtrales

Par les adultes de l'atelier théâtre de la Cie du Souffle 14

24 – 26 JUIN – Greniers à sel

Exposition des élèves de l'Ecole d'Art Graphique de l'Estuaire

DIMANCHE 25 JUIN – Jardin des Personnalités

Pique-Nique Musical de l'Office de Tourisme avec Honfleur Harmonie, l'orchestre junior et différentes classes de l'école de musique

27 JUIN – 26 AOUT – Lavoir des Fontaines St Léonard

Lire au Lavoir

Tous les après-midi, du mardi au samedi

VENDREDI 30 JUIN – Salle des fêtes

Soirée du Partage

1er JUILLET - 16 OCTOBRE - Musée Eugène Boudin

Exposition Henri et René de Saint-Delis
Ouvert tous les jours sauf le mardi

SAMEDI 2 JUILLET – Greniers à sel

Salon du Livre

Avec les Racines de Honfleur

8 JUILLET – 13 AOUT – Greniers à sel

Exposition d'été : Virginie Morel

8 JUILLET – 26 AOUT – Médiathèque

Exposition des œuvres d'Hamidi Valdet
Vernissage le 8 juillet à 15h

SAMEDI 15 JUILLET – Jardin

des Personnalités

Les Rendez-vous du Kiosque

SAMEDI 15 JUILLET – auditorium

Théâtre : « Aucassin et Nicolette, une chantefable du XIIIe siècle »

En collaboration avec les Rencontres de l'Abbaye de Grestain

SAMEDI 22 JUILLET – Centre ville

Balade Littéraire

A l'occasion des 16e Rencontres d'été

Théâtre et Lecture en Normandie

Avec le PMVV Le grain de Sable

LA NUIT DES ARTISTES

La 3e édition !

Forte du succès remporté ces 2 dernières années, cette 3e Nuit des Artistes s'annonce encore plus créative et magique, notamment avec le concert « Piano du Lac » au milieu du Vieux Bassin : un spectacle sur l'eau non seulement fait de musique, mais également de poésie et de mouvement !

Galleries d'art et ateliers d'artistes sont appelés à se mobiliser, et à ouvrir en nocturne.

Les artistes amateurs sont également invités à exposer et à peindre en plein air, dans les rues et sur les places. Se faire connaître auprès des services organisateurs : service culturel et service municipal d'action sociale et culturelle des quartiers.

SAMEDI 5 AOÛT – centre-ville
Accès libre et gratuit.

SAMEDI 29 JUILLET – Greniers à sel
Concert dans le cadre des « Promenades Musicales en Pays d'Auge »

SAMEDI 5 AOÛT – centre-ville
La Nuit des Artistes
Exposition des peintres et sculpteurs sur la place Ste Catherine
Le musée Eugène Boudin prolonge son ouverture gratuitement de 18 h à 22 h 30

SAMEDI 12 AOÛT – pl. Hôtel de ville
Les rendez-vous du Kiosque

MARDI 15 AOÛT – Greniers à sel
Jazz aux Greniers

19 – 27 AOÛT – Greniers à sel
Exposition « Corée du Sud »

16 - 17 SEPTEMBRE
Journées du patrimoine
Tous les musées seront ouverts (et gratuits) aux heures habituelles

16 SEPT. – 25 NOV. – Médiathèque
Exposition de photographies : « L'univers de Don Grego »
Vernissage le 16 septembre à 11h

SAMEDI 16 SEPT. – Auditorium
Conférence : « Le rire en littérature »
Par Jean-Marc Moura, de l'université Paris-Ouest

20 – 24 SEPTEMBRE – Greniers à sel
18e Festival Estuaire d'en Rire

SAMEDI 23 SEPT. – auditorium
Conférence : «Baudelaire et Honfleur»
Par Catherine Delons

SAMEDI 30 SEPT. – Auditorium
Lecture Spectacle : « Le chasseur de frontières » de Tahar Fahloun
Par la Cie du souffle 14 (mise en scène de Lorena Felei)

30 SEPT. – 1er OCT. – Greniers à sel et quais
23e Fête de la Crevette et de la Pêche

SAMEDI 14 OCTOBRE – Auditorium
Spectacle Jeunesse : « Les princesses n'en font qu'à leur tête »
Par Marie Lemoine (conteuse) et Olivier Riquart (accordéoniste)
A partir de 5 ans

SAMEDI 21 OCTOBRE : Musée Eugène Boudin
Fête de la science
Avec la participation de la Fabrique de patrimoine en Normandie
Ouverture gratuite du musée de 14h30 à 18h

SAMEDI 21 OCTOBRE – Auditorium
Atelier de philosophie
Par Mathieu Sourdeix

SAMEDI 4 NOVEMBRE – Auditorium
Conférence : «Le voyage de Saint-Brendan, l'extraordinaire traversée d'un bateau de cuir »
Par Alain Morice de l'association La Chaloupe

MERCREDI 8 NOV. – Greniers à sel
Concert des élèves de l'école de musique au profit de l'association Akpadenou

8- 13 NOVEMBRE – Greniers à sel
Les Honfleurais peignent leur ville

SAMEDI 18 NOV. – Auditorium
Spectacle Jeunesse : « Le blues de la grenouille »
Par Françoise Vincent (conteuse)
A partir de 5 ans

LES SEDARS DE LA DANCE

Ce concours s'adresse aux jeunes et aux adultes désireux de se produire sur scène, devant un public et un jury, et de proposer 3 chorégraphies (de 3 à 5 minutes - sur 3 musiques différentes) selon des thématiques libres. Les candidats devront s'inscrire en équipe de 8 à 10 personnes. La ville mettra à leur disposition des salles de répétition.

Renseignements et inscription auprès du Service Municipal d'Action sociale et culturelle des Quartiers Immeuble du Crevettier – Avenue du Canteloup - 02 31 88 71 82

VIRGINIE MOREL

Sculptures éphémères

De son expérience dans le milieu du spectacle vivant, elle conserve l'envie de surprendre le passant, de le transporter dans un monde imaginaire, de le faire rêver. L'espace est pour elle un support de création, de jeu et de mise en scène. Sa démarche résulte avant tout de l'envie de rendre hommage à la Vie : à la vitalité, à la force, à la beauté, à sa diversité, à son caractère unique, magique et insaisissable.

Au-delà de la simplicité et de l'authenticité, ses créations sont la manifestation de son intention d'entrer en résonance avec le monde, de le ré-enchanter, de nourrir le réel, de le transfigurer, d'en permettre une échappée, de vitaliser les esprits.

L'art est pour elle une nourriture essentielle à l'existence, telle une porte-ouverte vers la connaissance de soi, vers une communion avec l'Univers, vers une reliance de l'homme à l'essence de la vie, au divin, et à l'éternité. C'est une langue universelle.

Virginie Morel présentera des sculptures éphémères grand format, faites de métal et de végétaux, qui meubleront l'immensité des Greniers à sel.

8 JUILLET – 13 AOÛT – Greniers à sel
Exposition ouverte tous les jours de 10h à 12h



“

Une exposition d'été consacrée à René et Henri de Saint-Delis

Après le thème de l'enfance, abordé en 2016 dans le cadre de la troisième édition du festival Normandie impressionniste, le musée Eugène Boudin de Honfleur consacre sa prochaine exposition aux frères Henri (1878-1949) et René (1876-1958) de Saint-Delis, du 1er juillet au 16 octobre prochain. Dans le cadre de la préparation de celle-ci, le musée a lancé un appel aux collectionneurs privés. Un appel très largement entendu, et dont les retours ont surpris le conservateur des musées de Honfleur.

Pourquoi avoir lancé un appel aux collectionneurs privés ?

Il est vrai qu'il est exceptionnel de lancer un tel appel dans la presse locale ; ce genre de chose se faisant davantage via la presse spécialisée. Mais René et Henri de Saint-Delis sont deux artistes Honfleurais, et leur destin fut davantage régional que national. De ce fait, nous avons pensé que de nombreux collectionneurs normands seraient en possession d'œuvres.

Avez-vous été entendu et contacté par des collectionneurs ?

Oui, mon appel a été très largement entendu, et grâce à cela nous disposons d'un contingent d'œuvres dépassant toutes nos espérances. Et je remercie les collectionneurs privés d'avoir porté à notre connaissance l'existence d'œuvres que l'on ne soupçonnait même pas.

Le public aura-t-il la chance de découvrir des œuvres inédites ?

Tout à fait. L'exposition présentera des œuvres connues et dont le musée est propriétaire, mais également de très nombreuses œuvres qui n'ont jamais été exposées. Ainsi, l'exposition proposera un tour d'horizon à la fois le plus large possible et très représentatif de l'art de ces deux artistes.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Des frères Saint-Delis, on connaissait les peintures, les gravures, les dessins croqués sur le vif afin d'être réutilisés dans des compositions... Ce que j'attendais moins, ce sont les ouvrages illustrés par l'un ou par l'autre, notamment un recueil de poèmes normands illustré de croquis aquarellés de René de Saint-Delis, et un ouvrage sur la Côte de Grâce illustré par Henri de Saint-Delis. A cela, il faut aussi ajouter des peintures sur supports inattendus, comme des plateaux de service...

Cette exposition se prolongera jusqu'au début de l'automne...

Pourquoi cette nouveauté ?

En effet, l'exposition sera présentée du 1er juillet au 16 octobre, et ce afin qu'un maximum de personnes puisse en profiter : les Honfleurais, mais aussi les touristes et les scolaires.

PRATIQUE

Du 1er juillet au 1er octobre, tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h



Du 2 au 16 octobre, en semaine, sauf le mardi, de 14 h 30 à 17 h 30. Le samedi et le dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

A LA CONQUETE DE NOUVEAUX PUBLICS

En fin d'hiver, le Musée Eugène Boudin a recruté Justine Heulard, comme responsable du service des publics.

Elle s'occupe de la mise en place de visites guidées et programmées de l'exposition, et de la création de livrets jeu et pédagogique destinés aux jeunes et aux scolaires.



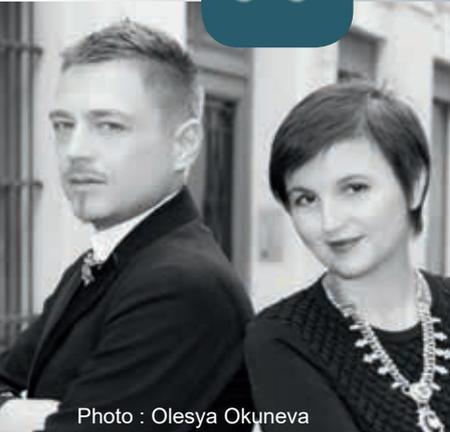


Photo : Olesya Okuneva

L'histoire du manteau de star de la Vierge Notre-Dame de Grâce

Le 15 août dernier, lors de la procession mariale, les Honfleurais et fidèles de la paroisse Notre-Dame de l'Estuaire découvraient le nouveau manteau offert par la maison de couture «On aura tout vu» à Notre-Dame de Grâce. Souhaitant recréer, à Honfleur, ville d'art et d'artistes, un lien fort entre la foi et la création, le Père Pascal Marie, et l'une de ses paroissiennes, Elisabeth de Saint-Affrique, ont sollicité Yassen Samouilov et Livia Stoianova. Les couturiers ont accepté de nous livrer quelques explications sur cette commande atypique.

Quelle a été votre réaction quand le Père Pascal Marie et Elisabeth de Saint-Affrique vous ont contactés pour vous soumettre ce projet atypique ?

Nous avons été très surpris, étonnés et en même temps ravis d'une telle proposition... une proposition atypique pour la maison « On Aura Tout Vu » qui a l'habitude d'habiller des célébrités telles que Madonna, Lady Gaga, Beyonce, Gwen Stefani... Nous y avons vu une belle opportunité car imaginer une tenue pour une statue, qui plus est pour la Vierge Notre-Dame de Grâce, n'est pas chose courante !

Pourquoi avoir accepté ?

Comment refuser une telle proposition ? Nous avons été immédiatement intrigués et passionnés. Pour nous, cela représentait un véritable challenge : pour nous la couture doit rimer avec modernité et extraordinaire, et ajouter une touche contemporaine à la garde-robe d'une statue de Sainte-Marie vénérée depuis la fin du XVIIème siècle, c'est un défi !

Qu'est ce qui vous a motivés ?

L'élan et la spontanéité des paroissiens, notamment du Père Pascal Marie et d'Élisabeth de Sainte Affrique... mais aussi l'enthousiasme de Monsieur et Madame Witzer, et de Monsieur Frédéric Doucet qui n'ont pas hésité à nous suivre et à nous faire confiance dans cette aventure. De plus, ayant carte blanche, le challenge était d'autant plus motivant.

Quelle a été votre source d'inspiration ?

Les ex-votos pour commencer ! La Cape est, par exemple, entièrement brodée d'estampes ajourées et de bas-reliefs à motifs de poissons sculptés. Ensuite, le cœur du Christ bien évidemment, qui est brodé de perles de verre au dos du manteau... Et puis les pics de métal ajourés, quant à eux rappellent la couronne d'épines du Christ. Pour finir, impossible de faire l'impasse sur la mer avec les deux grands voiliers en dentelle et cristal et des coquillages sélectionnés sur les plages avoisinantes.

Combien de temps de travail cette création a-t-elle nécessité ?

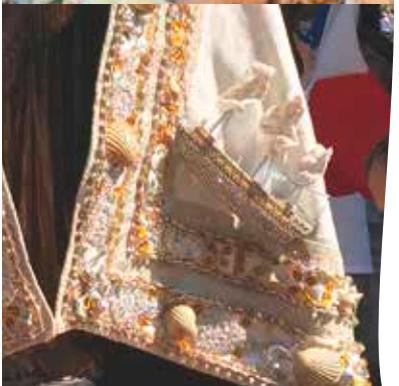
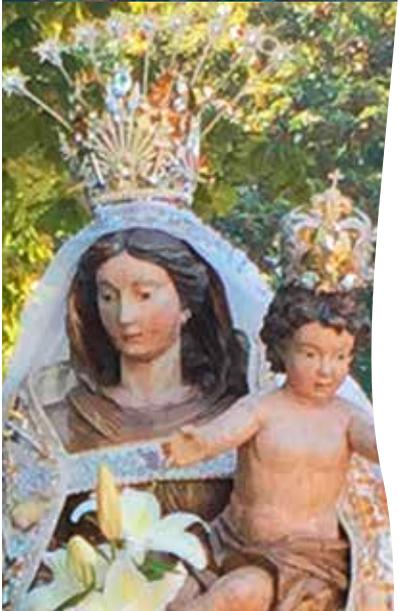
Le manteau a été entièrement réalisé à la main. Chaque pièce de tissu a été piquée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur : c'était d'une importance capitale ! Mais cela prend beaucoup de temps. La sélection des tissus a également demandé beaucoup de temps : elle a fait l'objet d'un partenariat avec la confédération du lin et du chanvre qui a offert les étoffes.

A partir de ce moment près de 3 mois ont été nécessaires entre recherche et réalisation. Nous avons également souhaité confectionner deux couronnes : une pour la Vierge et une pour l'enfant Jésus. Elles ont été réalisées en perles de verres, cristal et métal doré.

L'ensemble représente une centaine d'heures de travail.

Combien de personnes ont travaillé à cette réalisation ?

Neuf personnes de l'atelier ont participé à cette aventure dont certains bénévolement.



AKPADENOU

LE MOT DE NICOLAS PUBREUIL adjoint au maire en charge de la jeunesse et des affaires scolaires

L'adjoint au maire en charge des affaires scolaires et de la jeunesse explique pourquoi la ville de Honfleur apporte son soutien à l'association Akpadenou :

«J'ai rencontré Fernando Assogba, le président d'Akpadenou, en juin 2014. Je n'ai alors fait aucune promesse, mais j'ai pris un engagement : celui d'accompagner dans la mesure du possible l'association à oeuvrer pour les enfants du Bénin. Puis l'association est devenue honfleuraise. La ville lui prête un local, dans l'immeuble du Crevettier au Canteloup.

J'ai également eu l'occasion d'accompagner Fernando Assogba et les membres d'Akpadenou lors d'un voyage au Bénin, en octobre 2015 : occasion pour moi d'établir deux constats !

J'ai d'abord constaté le sérieux et la qualité du travail réalisé sur le terrain : Les lots de fournitures scolaires destinés aux écoliers, sont préparés sur place et remis en main propre aux enfants investis dans les concours de lecture et/ou de dictée. C'est le coeur même des missions d'Akpadenou : favoriser l'alphabetisation des enfants du Bénin et plus largement permettre l'accès à la connaissance et à la formation de la maternelle à l'université.

J'ai ensuite constaté que le mode opératoire pour réussir ces missions est très intéressant : les relais au Bénin sont très présents et efficaces pour identifier les besoins, s'assurer de l'investissement des acteurs locaux dans les projets et lorsque le partenariat se met en place, il est réellement bilatéral. C'est vraiment la philosophie, la marque de fabrique d'Akpadenou. A notre retour, Fernando et moi avons échangé avec des collègues enseignants du lycée, et face au retour d'expérience vécue là-bas, nous avons pensé que des élèves de seize, dix-sept ans tireraient beaucoup d'enseignement s'ils s'impliquaient dans un projet humanitaire à visée éducative.

Pour donner du sens au projet, nous avons expliqué aux lycéens qu'étudier c'est répondre à des enjeux universels : l'école est le lieu où l'on peut construire son humanité, favoriser son émancipation, devenir un citoyen éclairé, lucide, maître de son destin. Pour une société, l'accès au savoir garantit l'appropriation de la connaissance, la transmission de valeurs communes, la formation d'une relève qui portera le flambeau lorsque nous partirons.

Devant les enjeux écologiques, économiques, géopolitiques de demain, qui dépassent très largement nos frontières nous sommes tous ici convaincus de l'apport de l'école comme seule issue possible pour faire face à ces problématiques.

Les élèves, eux, ont compris qu'agir dans un projet d'éducation, c'est se donner les moyens d'aller vers les valeurs universelles d'humanité qui nous rassemblent.»

L'ASSOCIATION

Qu'est-ce qu'Akpadenou ?

Akpadenou est une association de type Loi 1901, créée en 2009. Fondée et présidée par Fernando Assogba, elle a pour but d'aider les jeunes béninois tout au long de leur scolarité, du primaire à l'universitaire, et de permettre au plus grand nombre d'aller jusqu'au bout de leurs études, tout en restant au Bénin.

Ses actions

L'association a déjà construit 4 bibliothèques scolaires ou universitaires au Bénin :

- A Toffo en 2010 ;
- A Kpomassè en 2012 ;
- A Tankpè en 2012 ;
- A Abomey-Calavi en 2015.

De plus, chaque année :

- elle organise des concours du Meilleur Lecteur dans les écoles primaires pour encourager les élèves à étudier : ces concours sont passés de 50 participants en 2012 à 13 400 participants en 2016 ;
- elle organise des concours de dictée dans toutes les écoles primaires publiques ;
- elle a créé un club de lecture à Abomey-Calavi
- elle a développé la fidélisation des écoliers fréquentant la bibliothèque de Kpomassè
- elle envoie un conteneur de fournitures scolaires, et de matériel informatique

Son nouveau projet

L'association Akpadenou a pour projet de construire une bibliothèque pluridisciplinaire au sein de l'Université d'Abomey-Calavi (au Bénin), qui compte 9 facultés, où étudient près de 98 000 jeunes béninois.

Dans cette optique, elle a fait appel à l'architecte caennais, Jacques Millet, qui a réalisé le Musée Mémorial de Caen, et qui a accepté de dessiner les plans de cette bibliothèque. Elle a aussi établi plusieurs partenariats, notamment avec l'Université de Caen, partie prenante dans l'expertise et l'évaluation du projet, l'appui à l'équipement, la formation des futurs bibliothécaires béninois, et une assistance-conseil.

Pour financer les travaux (construction d'un bâtiment de 2000m², aménagement, formation des futurs bibliothécaires) elle doit réunir 2 millions d'euros.



Pratique

Les personnes désireuses de soutenir ce projet et les actions d'Akpadenou, peuvent contacter directement Fernando Assogba au 06 65 69 99 73.

Les lycées aident Akpadenou à œuvrer pour l'éducation pour tous au Bénin



Au lycée Albert Sorel, une quinzaine d'élèves volontaires, de la classe de seconde, ont créé, avec le soutien de leurs professeurs, le Club « Bénin » : il a pour but d'aider l'association « Akpadenou », dans sa collecte de fournitures scolaires.



En septembre 2016, une quinzaine d'élèves de la classe de seconde 1 option sport, a créé ce club, qui occupe leur temps libre entre les cours. Leur investissement dans le club est basé sur le volontariat : chacun peut y entrer ou en sortir comme bon lui semble, en apprenant à mesurer son degré d'implication.

Ils réfléchissent et décident ensemble des actions à entreprendre et à mener :

- collecter des fournitures scolaires (cahiers, stylos, livres, cartables...) pour remplir le prochain conteneur de 30 m³ de l'association, qui doit être expédié au printemps.
- Poser des jalons auprès des partenaires ou fournisseurs pour poursuivre la collecte et remplir les conteneurs suivants.
- Organiser une collecte aux portes du centre Leclerc de Honfleur
- Récupérer des manuels scolaires inemployés auprès des écoles primaires de Honfleur.

Comme l'explique Julian, l'un des élèves membres, « c'est une chance pour nous que d'apporter notre soutien à des jeunes qui ont notre âge et qui n'ont presque rien, en tout cas par rapport à nous... C'est très valorisant, car on se sent utile ! »

Ce club constitue aussi un support pédagogique pour les enseignants, qui ne manquent pas d'apporter aux élèves toutes les explications nécessaires (géo-politique, histoire...) à leur implication dans cette action solidaire et humanitaire.

Le Club « Bénin » se poursuivra l'année prochaine et l'année suivante également. L'objectif final, au-delà de la collecte de dons de fournitures, est pour les lycéens et leurs enseignants, d'effectuer un voyage au Bénin : Déjà soutenu par notre maire, Michel Lamarre, et notre députée Nicole Ameline, ce projet devrait être présenté aux parents d'élèves à la fin du premier semestre, ainsi que les actions à mettre en place pour le financer.



La comédienne Anne Richard soutient Enfance et Partage

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016

Greniers à Sel



Comme tous les ans le Studio Gym a donné un spectacle de danse pour soutenir le Comité départemental d'Enfance et Partage. Cette année, la comédienne Anne Richard, également auteur de contes pour enfants, a apporté sa contribution à la soirée, en venant lire l'une de ses histoires. Elle a accepté de répondre à quelques questions.

Comment avez-vous réagi quand on vous a sollicitée pour contribuer à ce spectacle ?

J'ai été très touchée... Et d'autant plus parce que c'est à Honfleur : ça a vraiment du sens pour moi.

Pourquoi soutenir Enfance et Partage ?

Il est important que des associations comme celle-ci existent : Enfance et Partage se bat pour protéger et faire respecter les enfants... Et c'est quelque chose d'essentiel, puisque c'est dans l'enfance que se construit un adulte ! En faisant davantage dans ce sens, il y aurait moins de souffrance dans le monde. L'enfance doit être remplie d'amour !

Voilà la raison pour laquelle j'ai choisi de contribuer à cette soirée : cela me semble juste de la soutenir... avec mon cœur et ma sensibilité. Cela me correspond bien en fait !

Avec Fabien Lecoivre votre compagnon, vous possédez une maison à Honfleur : Qu'est-ce que vous y appréciez ?

Tout ! J'aime beaucoup cette ville, car elle a un charme fou et une authenticité ; elle a gardé son âme en fait ! En plus elle est magnifiquement située : c'est pour un moi un havre de paix où je trouve la sérénité, en plus d'une nature d'une beauté incroyable, où l'on peut voir les saisons passer, contrairement à la capitale. Pour nous, Parisiens, cela incarne la vraie vie. Et puis je ne me lasse pas de jouer les touristes, de faire découvrir à des amis l'architecture des maisons honfleuraises, ou tout simplement de flâner aux terrasses des cafés.



LISTE : «NOTRE PARTI : HONFLEUR»

Servir les Honfleurais et l'intérêt général

Honfleur retrouve les commerçants de proximité qu'elle attendait depuis longtemps : boucher, charcutier, primeurs, notre poissonnier qui s'agrandit, et bientôt d'autres encore vont arriver.

Des Honfleurais deviennent propriétaires dans le centre-ville et sur le Plateau. Prochainement, plusieurs dizaines d'entre eux viendront élire domicile au-dessus du pôle-santé que nous avons souhaité et qui, grâce à notre idée et à notre stratégie, permettra d'accueillir des professionnels de santé – dans différents domaines – dans le centre-ville de Honfleur - pour les décennies à venir. Ainsi, les Honfleurais continueront d'avoir des médecins à proximité. D'autres Honfleurais - encore - viendront habiter le quartier Saint-Léonard, et d'autres – toujours prochainement – s'installeront Cours Albert Manuel, près du Vert Feuillage, et pourront devenir propriétaires et rester vivre ici, à Honfleur, dans la ville qu'ils aiment.

Tout cela est le fruit d'un travail de longue haleine, mené sans interruption, avec ténacité, en suivant le chemin de l'intérêt général, le chemin qui est au service des habitants.

Merci, chers habitants de Honfleur, de continuer à nous aider à parcourir ce chemin, tout simplement parce qu'il est en train de faire réussir Honfleur et donc de vous faire réussir.

Bon été à tous,

La Majorité municipale

LISTE : «HONFLEUR 2014, UN VRAI PROJET POUR TOUS»

Bilan de mi-mandat

Arrivés au conseil avec un esprit neuf, nous avons la ferme intention de contribuer de manière constructive aux débats, sans esprit partisan.

Nous avons vite déchanté puisque nous avons constaté que nous n'avons quasi aucun espace d'expression, hormis les conseils municipaux pour lesquels nous ne recevons les éléments nécessaires aux débats qu'en extrême limite légale. Nous avons dû nous battre pour avoir un paragraphe dans ce bulletin (1561 signes exactement), pour avoir un local de travail. Celui-ci d'ailleurs n'existe plus. Il a été affecté à autre chose.

Depuis le début de la mandature, nous sommes systématiquement raillés lorsque nous faisons des remarques, lorsque nous pointons des incohérences de gestion découlant d'expertises de la chambre régionale des comptes. Ainsi, lorsque nous citons mot pour mot leur rapport sur l'office du Tourisme, nous sommes raillés, pris à parti pour notre manque d'objectivité. Nous recevons rarement de réponse satisfaisante.

Au final, le résultat parle de lui-même : face au manque de vision stratégique, les impôts ont augmenté de plus de 10% en 2 ans. Les problèmes de circulation et de voirie demeurent. Le patrimoine, hormis la Lieutenance, continue à se détériorer. Nous espérons vraiment que le village de marques sera un succès.

A mi-mandat, nous restons vigilants et déterminés pour défendre les intérêts des honfleurais. Nous recevons d'ailleurs beaucoup de soutien d'administrés excédés.

Bon été à tous.

Mme Poncet, M. Perrault, M. Duval

LISTE : «TOUS POUR HONFLEUR»

À Honfleur, être dans l'opposition semble rimer avec insulte et suspicion.

Cela n'a aucun sens pour moi.

Nous ne referons pas l'histoire.

Le Village des Marques existe, j'y étais opposé pour des raisons qui restent d'actualité.

Pour que ce soit une totale réussite, il faudra préserver les magasins d'habillement existants et leurs emplois mais je suis convaincu que tout a été prévu.

N'oublions pas également de faciliter l'installation de commerces de proximité dans le centre historique en utilisant la loi d'aout 2008 (périmètre sauvegardé), choix politique qui faciliterait la vie quotidienne des honfleurais qui y vivent encore.

À défaut, Honfleur risque de devenir exclusivement une ville touristique qui aura perdu toute son authenticité.

Alain Astresse

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...



Jean-Luc LEMIERE

« En ma qualité de conseiller départemental, je voudrais rendre hommage à la mémoire de Jean-Luc LEMIERE, né à La Rivière-Saint-Sauveur le 5 juillet 1955 et qui est décédé dans la nuit du 15 au 16 mars dernier, après avoir passé toute sa vie dans notre commune voisine et amie de La Rivière-Saint-Sauveur.

A travers lui, c'est le bénévolat d'un homme simple et discret, que je voudrais saluer. Toute sa vie Jean-Luc LEMIERE a souhaité aider les gens de sa commune, à travers notamment le club de football de La Rivière présidé maintenant par Didier DEPIROU. Il a fréquenté le stade dès son plus jeune âge. Il avait à cœur de tenir la buvette lors des matches, de s'occuper des jeunes et des enfants en leur confectionnant des crêpes et des gâteaux, de faire une multitude de tâches qui aidaient à la vie du club (nettoyage des maillots, des vestiaires ...). En un mot « le football, c'était sa vie ».

Il était également membre actif du Réveil Saint-Sauveurais depuis plus de 25 ans et membre de l'association des Médaillés du Travail.

Et d'une façon discrète, il aidait à fleurir l'église et à la préparer pour les cérémonies religieuses, aux côtés de son ami Gérard DESTIN, lui aussi dévoué au service des habitants de sa commune.

Après avoir beaucoup souffert, nous espérons tous que Jean-Luc qui nous a quittés bien trop jeune, reposera en paix aux côtés de ses chers parents et de ses deux frères, trop tôt disparus également.

A son frère Patrice, à sa famille et à ses nombreux amis, j'adresse mes sincères condoléances et les prie de croire à l'assurance de ma profonde et amicale sympathie ».

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur et Conseiller départemental

Julien BESANCON

« Julien BESANCON nous a quittés

Je voudrais rendre hommage, au nom des Honfleurais, à Julien BESANCON, cet homme de radio, journaliste reporter, cet homme littéraire, qui était cultivé. Il avait choisi notre ville de Honfleur pour y vivre et y passer sa retraite. C'était, pour quelqu'un qui connaissait bien le monde et qui avait beaucoup voyagé, un grand honneur de savoir que c'était Honfleur qui avait retenu son attention. Il aimait notre cité. Il y avait trouvé des amis, un port d'attache dans cette belle maison de la rue Haute qu'il avait aménagée et restaurée avec beaucoup de goût.

Discret, il savait aussi suivre la vie de la cité d'Alphonse Allais et écouter avec beaucoup d'attention les débats, les propositions des uns et des autres.

Nous nous souviendrons de sa silhouette familière, avec son chapeau, sa barbe et sa pipe.

Julien BESANCON fait partie de celles et de ceux qui auront marqué notre cité.

Je tiens en ces moments douloureux pour les siens à adresser mes condoléances à sa famille, à ses amis, et je lui souhaite un bon repos là où il est maintenant ».

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur

LES MARIAGES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes mariés et leur souhaitent bonheur et prospérité :

Novembre 2016

Patricia HOUEL &
Mehdi GHARBI
Véronique MOREL &
Alain CAHOREAU

Décembre 2016

Claudette GOGAND &
Bruno FLAMBARD

Février 2017

Fanny ALLONNEAU &
Samuel LEMIERE

Mars 2017

Laetitia CHAMMOUMA &
Marie-Caroline LEPRESLE
Samia SEMMACHE & Bou-
guelmouna BESSEGHIER

Avril 2017

Elisabeth HERVE & Matthieu
PLANCHON
Véronique DUPUIS &
Dominique PETIT

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...

Micheline HERBO

« Micheline HERBO que les Honfleurais connaissaient bien vient de nous quitter. Epouse de Fernand HERBO, elle était également la propriétaire du Bar des Artistes de la Place Berthelot, qu'elle aura tenu pendant de nombreuses années ; ce bar dans lequel bien sûr Fernand HERBO aimait passer des moments avec ses amis, contemplant depuis ses fenêtres le Vieux-Bassin, la lumière, les couleurs, l'eau et les ciels qui l'ont tant inspiré.

Ce bar, c'était l'affaire de son épouse, Micheline HERBO. Femme de caractère, excellente gestionnaire, Micheline était véritablement complémentaire de Fernand, son mari, artiste et passionné. Elle était, elle, rigoureuse et méthodique.

Des générations de Honfleurais, de pêcheurs, d'artistes, de peintres en particulier, ont fréquenté le bar de Micheline. Chacun se souvient des sculptures mobiles créées par Fernand en grande partie, qui décoraient le plafond avec beaucoup d'humour.

C'était réellement Micheline HERBO qui était l'âme du lieu. Véritable figure Honfleuraise, elle est restée le plus longtemps possible à gérer ce petit espace entre la place Sainte-Catherine et le Vieux-Bassin. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie qu'elle a dû le quitter pour prendre une retraite bien méritée. Nous l'apercevions encore quelquefois au cours de cérémonies, aux côtés de sa sœur qui ne l'a jamais laissée et à laquelle elle était énormément attachée.

Micheline HERBO a rejoint Fernand. Leurs retrouvailles sont certainement remplies d'émotion et de bonheur. Ils ont tant de choses à se raconter.

Au nom des habitants de Honfleur et de Vasouy, j'adresse à la famille de Micheline HERBO, nos sincères et amicales condoléances.

Elle fait partie des figures honfleuraises qui ont marqué l'Histoire de notre vieille cité.

Qu'elle repose aujourd'hui en paix ! Elle ne quitte pas la région, car elle va reposer dans le petit cimetière de Vasouy aux côtés de Fernand, non loin de sa maison-atelier qu'ils aimaient tant tous les deux et qu'ils avaient appelée « Le Bateau-Lavoir » en souvenir des peintres de Montmartre et de la Belle Epoque.»

Michel LAMARRE
Maire de Honfleur
Vice-président du Conseil Départemental

LES NAISSANCES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes parents et souhaitent une belle vie aux nouveaux-nés :

Octobre 2016

Edouard PERRIN
Léannah THOMAS

Novembre 2016

Suzanne DESGARCEAUX
Arthur LECOQ
Jules LEBLANC
Marios SOLDATOS

Décembre 2016

Lula BAUDY LEBRUN
Maddy MELZER SACRE
Hugo FERREY

Faustine LEZIER
Sala BA
Doyana VISSÉ
Sacha TURGIS
Kaylia DEBRUXELLES

Janvier 2017

April PALIWODA
Eve GILLON
Andgel NIGAISSÉ

Février 2017

Zeynep AYGÜN
Romane GILI
James VALLEE

Suidjy HEUGEBAERT RY-
BIKI
Janaë BROGUY
Helène BOELEN ALMEIDA
DE BARROS ROSA

Mars 2017

Rose LECLERC
Inaya SANCHEZ
Bryan LECANTEUR
RUAULT
Ryhan BLOT
Jules VERON

Avril 2017

Liam FERCOT
Thomas DUVAL
Maylina DEBERT
Thiméo DESHAYES

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...



Jean AUBERT

«Jean AUBERT nous a quittés à l'âge de 88 ans. Avec lui, c'est une bibliothèque de l'histoire locale, notamment au niveau de la seconde guerre mondiale, qui disparaît.

Connaissant parfaitement l'histoire locale et le sujet de la seconde guerre mondiale, Jean AUBERT était un conteur hors pair. Je ne me lassais pas de l'entendre m'expliquer l'histoire du débarquement et l'arrivée – qu'il avait vécue, alors qu'il n'était qu'un jeune adolescent - des soldats libérateurs sur la Côte Fleurie et notamment à Honfleur.

C'était toujours un plaisir de discuter avec Jean qui était archiviste dans l'âme. Il conservait et collectionnait de nombreux documents et objets. Il était également passionné par le Canada.

Engagé dans l'action publique et municipale, il savait ce que c'était que d'être un élu local. En effet, il fut conseiller municipal de Cricqueboeuf de 1959 à 1965 et adjoint au maire de Cricqueboeuf de 1971 à 1995.

Elu membre du bureau de l'Office de Tourisme de Honfleur en 1980, président de l'Office de Tourisme de 1984 à 1997, il géra avec Danielle LELIEVRE le transfert de l'Office de Tourisme de la Chambre de Commerce vers la rue de la Ville en 1989.

Il était Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, titulaire des médailles d'honneur départementale et communale d'argent et d'or, et avait reçu en 1997 la médaille de la Ville de Honfleur.

A sa famille et à ses amis, j'adresse en tant que Maire, Conseiller Départemental et président de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur, mes sincères condoléances.

La cérémonie religieuse à la mémoire de Jean AUBERT aura lieu le Vendredi 9 décembre 2016 à 10 H 30, en l'église de Villerville, la commune où il était né le 12 janvier 1928 dans la maison familiale, rue Butin ».

Michel LAMARRE
Maire de Honfleur

LES DECES

Le maire et la municipalité partagent la douleur de leur disparition et le deuil de leur famille :

Octobre 2016

Michel BUCHE
Louise GRANCHER, veuve
BERNE
Gisèle ROULLAND, veuve
AUBERT
Michel BRIERE
Henry SALE
Jacqueline MESLON
Bernadette LENOBLE,
veuve CARVAL
Geneviève CANDAU,
veuve RENARD
Solange MOCHE, veuve
FREMONT

Novembre 2016

Maurice DELACROIX
Colette BARBIER, divorcée
LE GUEN
Micheline CLERC, veuve
RIBEIRO
Andrée COSTE, veuve
VILLAIN
Daniel LELONG
Istvan BUCZKO
Germain BOUCHARD

Micheline MIGUET, veuve
HERBO
Renée LAMAZE, veuve
GIMER

Décembre 2016

Nelly CALAIS, épouse
LEVIEUX
André FORTIN
Julien ALLEAUME
Geneviève MOUTON,
veuve POREE
Madeleine CARRET, veuve
EBERHARD
Marcel BIZARD
Yves DELAHAYE
Edith DRIAUX
Sylvie DEFONTENAY,
épouse CHEGARAY
Daniel ALLEAUME
Michel GUILLOU
Colette LAMY, veuve SI-
MONNOT
Françoise DESPRAIRIES
Malvina PREVOST, divor-
cée RIBEIRO
Salah KHALDI

Mauricette BOURBON,
veuve VERDOIA

Janvier 2017

Alain LEAUTROU
Christian ALLEAUME
Sylvianne BLASCO, veuve
ABAD
Darko VALETIC
Simonne PIERRE DIT
HUBERT
Alice POSTEL, veuve
GOURIOU
Marijke DUISTERHOF,
épouse DARMON
Claude BENOIT
Marie-Madeleine DAU-
BERT, épouse PORET
Edith FAUVEL, veuve
OTREBSKI

Mars 2017

Michel DELEPINE
Pierre BALOCHE
Isabelle LEPROUX, divor-
cée QUIDEL
Henriette LESCOT, veuve

LEVIONNOIS
Denis TOUBLET
Jacques BELLENGER
Jean LIHARD
Bernadette DAVID, veuve
HAMEL
Denise GUERARD, veuve
LEBIGRE
Julien BESANCON
Lucette PAPON
Jacques HENRIETTE

Avril 2017

Denise HORATH, veuve
LUCAS
Marie JACQUET, veuve
MAGONETTE
Ermida CROATTO, divor-
cée DUPEROU
Stéphane COLOMBRE
Marie-Thérèse AMELINE,
veuve LEMARCHAND
Jean-Michel PRUDHOMME
Jean-Luc RIOLS

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...

**Angel ARIAS-CRESPO**

Fatigués de regarder les couleurs, Angel ARIAS-CRESPO, artiste peintre qui a longtemps vécu à Honfleur, a fermé ses yeux dans sa 92e année, à Cáceres, en Extramadure, en Espagne.

Angel ARIAS-CRESPO est né à Zamora en Espagne en 1924. En 1926, son père, officier de l'armée, est muté à Malpartida de Cáceres, où Angel ARIAS-CRESPO passe une grande partie de son enfance.

Il suit ensuite des études à l'École des Arts et Métiers de Salamanque, puis aux Beaux-arts de Madrid où il devient copiste officiel du musée du Prado et apprend avec des peintres réputés comme Llorens Francisco, disciple de Sorilla.

Dans les années 1950, et jusqu'en 1962, il s'installe et travaille en Algérie, avant de s'établir à Paris, et d'y passer 37 ans : il est alors illustrateur de bandes dessinées et de contes pour les éditions Larousse, Hachette et Nathan.

En 1986, il passe du graphisme à la peinture et en fait son métier : C'est une période heureuse pour l'artiste qui profite de son séjour en France pour s'inspirer des courants comme le modernisme et le fauvisme, ainsi que des peintres naïfs.

En 1999, il s'installe à Saint-Broladre (Bretagne) durant quelques années, puis à Honfleur à partir de 2004, où il dirige une modeste galerie d'art. Il réalise aussi quantité de tableaux remarquables, dans des styles très différents : classique, moderne, réaliste, ou surréaliste.

Après quelques années passées auprès de son fils José, et de ses petits-enfants, il avait décidé de retourner vivre dans son Espagne natale, notamment à Cáceres, en Extramadure, auprès de sa famille.

« Se lever chaque matin pour colorier mes souvenirs », telle était la devise d'Angel ARIAS-CRESPO.

Nous pouvons maintenant admirer ses œuvres à Malpartida de Cáceres : ville où son père a été maire et sa mère enseignante des écoles, et à laquelle il a fait don, en 2014, de 19 peintures et 23 livres illustrés, ainsi, qu'une partie de sa collection personnelle. Angel ARIAS-CRESPO était un bon peintre et une personne attachante, ayant toujours de nombreux amis à Honfleur...

Au nom des habitants de Honfleur, Michel LAMARRE et la municipalité adressent à la famille et aux amis d'Angel ARIAS-CRESPO, ses sincères et amicales condoléances.



VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

98e anniversaire de l'Armistice de 1918

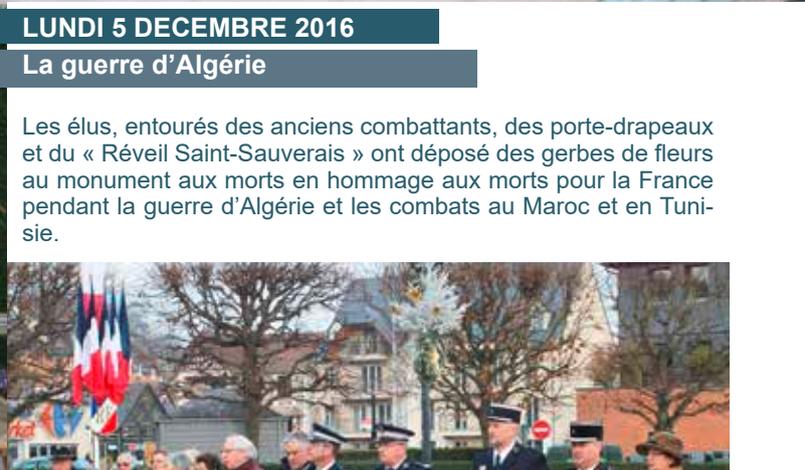
Après l'office religieux à l'église Sainte-Catherine, porte-drapeaux, anciens combattants et personnalités ont formé un cortège à la suite du « Réveil Saint-Sauverais » pour se rendre au Monument aux Morts, puis au Monument du souvenir Français pour y déposer des gerbes de fleurs en hommage aux Honfleurais qui ont péri durant la Première Guerre Mondiale. A cette occasion, Guy Deshayes a reçu la médaille militaire, Gérard Deshayes et Marcel Gimer, les insignes de porte-drapeau.



LUNDI 5 DECEMBRE 2016

La guerre d'Algérie

Les élus, entourés des anciens combattants, des porte-drapeaux et du « Réveil Saint-Sauverais » ont déposé des gerbes de fleurs au monument aux morts en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



DIMANCHE 19 MARS 2017

La fin de la guerre d'Algérie

Elus et anciens combattants se sont retrouvés devant le monument aux morts afin de rendre hommage aux victimes mortes pour la France. Après le dépôt de gerbe, Pierre Quesney, Roger Faride et Henri Lefevre ont reçu la médaille de la Reconnaissance de la Nation.



WEEK-END 1er et 2 OCTOBRE 2016

Le 1er Salon « saveurs d'automne »

Grâce au soutien de la ville de Honfleur, la toute jeune association Pays d'Auge Cœur Normandie organisait son premier salon dans les Greniers à sel de Honfleur : une belle occasion pour les très nombreux visiteurs de découvrir des petits producteurs augerons et normands et des saveurs inégalées !

A propos de « Pays d'Auge Cœur Normandie » :

Présidée par Chantal Brunetot, l'association s'est fixé comme objectif de mettre en valeur tout le patrimoine du Pays d'auge, qu'il soit architectural, historique, culturel ou agricole.



WEEK-END 28-30 OCTOBRE 2016

Le 4e Salon de la Création

Organisé par l'Association Création Culture en Pays d'Auge, avec le soutien de la ville de Honfleur, ce 4e salon a réuni une cinquantaine d'artisans et de créateurs des secteurs de la mode, de la décoration et des métiers d'art, venus de toute la France : ils ont de nouveau largement séduit un public venu nombreux.



SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016

Marie-Joseph Jude et François Chaplin en concert

Souhaitant proposer un concert événement, le service culturel de la ville de Honfleur a invité Marie-Joseph Jude et François Chaplin à donner un concert à 2 pianos : un événement musical qui a remporté un vif succès, puisque 150 spectateurs amateurs de musique classique ont assisté à ce concert exceptionnel.



MERCREDI 09 NOVEMBRE 2016

Remise des prix du concours de cidre

Comme chaque année, l'association Valeurs et Culture dans le canton de Honfleur organisait le samedi 8 octobre 2016 son traditionnel concours de cidre, pour lequel elle a reçu au total plus de 40 échantillons à déguster...

Le jury a eu beaucoup de mal à départager d'un côté les cidres amateurs et de l'autre les cidres professionnels. Quelques semaines plus tard, la proclamation des résultats a eu lieu en mairie.



Les lauréats 2016 :

Catégorie : cidre brut

1. Didier Bosquet – Ablon
2. EARL La Ferme des Parquets – Fourneville
3. EARL La Ferme de la Bouillette – Pennedepie

Catégorie : Cidre demi-sec

1. Didier Bosquet – Ablon
2. Hugues Desfrieche – Orne
3. Patrice Giard – Grandouet

Catégorie : amateur

1. Eric Bissey – Firfol
2. Mr Gaulnick
3. Roland Niez – Le Theil-en-auge

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016

La Foire Sainte-Catherine

Du 19 novembre au 11 décembre, une quarantaine de manèges et attractions se sont installés sur le parking du bassin du centre pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Après avoir honoré la mémoire des forains disparus pendant la guerre, représentants de la municipalité, employés de la ville, et forains ont effectué au son de la cornemuse le tour inaugural de la foire.

Au cours de leur séjour, ils se sont rendus comme les autres années à la maison de retraite et à la Résidence Montpensier, pour offrir gaufres et crêpes à nos anciens.



VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

Hommage aux poilus

A l'invitation du service culturel, la compagnie du Souffle 14 a présenté une lecture spectacle, rendant hommage aux poilus et basée sur les lettres échangées avec leur famille.



Raphaël Depirou a été élu Mister Honfleur 2016

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016

Equemauville



L'association « Honfleur Infos », présidée par Christian Saint-Martin, organisait un dîner dansant à « La Briquerie » d'Equemauville, au cours duquel Raphaël Depirou a été élu «Mister Honfleur 2016» par un jury de 8 femmes et les 150 convives.

L'heureux élu !

Le dernier « Mister Honfleur » élu en 1985, fut François Lamotte, un jeune boxeur alors âgé de 20 ans.

Raphaël Depirou, lui, est marin-pêcheur et est âgé de 33 ans. Il a été élu parmi les 6 candidats, possédant tous un lien avec Honfleur.

Ambassadeur de la ville de Honfleur pour une année, Raphaël Depirou représentera la ville lors des manifestations grâce à un partenariat conclu entre l'association et la municipalité.

Il a remporté également le voyage d'une semaine pour 2 personnes au départ de l'aéroport de Deauville Normandy, offert par la CCI Seine-Estuaire, et remis par son représentant augeyron, Christian Fougeray

Les résultats

Mister Honfleur – Raphaël Depirou

1e Dauphin – Jean-Baptiste Léger

2e Dauphin – Renaldo Gambuzza (un Havrais, originaire de Honfleur)

4e - Quentin Houde

5e - Ben Soilihi

6e - Patrice Cambrune.



Mister Honfleur se dévoile !



Pour quelle raison vous êtes-vous présenté ?

J'ai vu l'annonce dans la presse : j'en ai d'abord rigolé avec mes amis, et puis je me suis dit : pourquoi pas ?

Quelle est votre impression ?

Je suis très heureux et fier : c'est un honneur de pouvoir représenter ma ville et je vais faire mon maximum pour être présent aux manifestations, quand mon travail me le permettra. Cela fait très longtemps qu'il n'y avait pas eu d'élection comme celle-ci à Honfleur. Je suis très content d'être le premier Mister Honfleur, et j'espère qu'il y en aura d'autres ! Je dédie ma victoire à ma mère, qui avait été élue Miss Viking dans les années 1970, à mes amis marins-pêcheurs et à ma copine.

Et qu'en pense votre petite-amie ?

Elle était au départ un peu hésitante, et avait un peu peur. Mais elle s'est très vite dit que le ridicule ne tue pas. Là, maintenant, elle est contente et fière !

A votre avis, quelle qualité vous a permis de remporter ce titre ?

Mon naturel... Oui, je suis resté moi-même ! Pour moi, c'est le principal. Mais les autres candidats avaient également du potentiel.



SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016

Honfleur fait sa dictée

Comme chaque année, Jean-Pierre Colignon est venu donner du fil à retordre aux amateurs de langue française, avec un texte de sa composition, rédigé tout spécialement pour cette 8e édition. Une cinquantaine d'élèves de tout âge ont pris place dans les greniers à sel transformés en salle de classe, pour cette dictée, puis quelques jeux autour de la linguistique, avant l'annonce des résultats et la remise des prix.



Catégorie Champion :

- 1- Guy Deschamps (avec 5 fautes)
- 2- Solange Pascarel
- 3- Lionel Maurouard

Catégorie Junior (lycée) - correction sur les 3 premiers paragraphes :

- 1- Axelle Lecharpentier
- 2- Agathe Lecomte

Catégorie Sésionnel :

- 1- Véronique Lacour
- 2- Isabelle Desmont
- 3- Thérèse Campion

Profes-

Catégorie Sésion Amateur :

- 1- Odile Pion
- 2- Marie-Christine Pinat
- 3- Frédérique Noto

Catégorie Cadet (collège) - correction sur les 2 premiers paragraphes :

- 1- Maxime Rosseto (*)
- 2- Léa Tournay

Les Lauréats 2016

2-3 DECEMBRE 2016

8300 € de dons au Téléthon



Jacky Levillain, membre du Rotary Club et Brigitte Boisramé ont repris en main l'organisation du Téléthon, quelques semaines seulement avant le week-end fatidique, dont les actions ne sont plus uniquement centrées sur Honfleur : pour la première fois, l'organisation s'est déployée sur tout le canton, permettant à plusieurs communes d'accueillir une animation. Les lycéens comme chaque année se sont mobilisés, afin de reverser 2585 € dans l'urne au moment de l'inauguration du village Téléthon, sur la place de la mairie de Honfleur, et en présence de Mister Honfleur, alias Raphaël Depirou, et de son 1er Dauphin, Jean-Baptiste Léger. Au total, ce sont 8300 euros qui ont été reversés à l'AFM.

9 DECEMBRE 2016 - 1er JANVIER 2017

Marché de Noël de « HO en Fête »



Pour s'assurer que les Honfleurais et les visiteurs bénéficieraient d'un Marché de Noël de qualité, et les exposants d'une organisation sérieuse, notre maire a souhaité lancer un appel à projet, avec un cahier des charges très précis. Retenue, la nouvelle association « HO en Fête », fondée par Jean-Claude Bouclies, Manu Guigouresse, Alexis Bouclies et Rébecca Brulé, est parvenue en 3 mois à organiser l'événement, et à convaincre 23 commerçants et artisans d'investir les chalets de la place de la mairie et de la place Arthur Boudin. En vue d'attirer visiteurs et clientèle, ils ont également, seuls ou avec d'autres structures, mis en place plusieurs animations, pour les enfants et les adultes.



VENDREDI 16 DECEMBRE 2016

Bienvenue aux nouveaux arrivants



La réception annuelle dédiée aux nouveaux arrivants a permis à notre maire, Michel Lamarre, entouré des membres de l'Accueil des Villes Françaises, d'accueillir près de 80 personnes. Parmi celles-ci, un nouvel habitant pas tout à fait comme les autres : Benjamin Findinier, le nouveau conservateur des Musées de Honfleur, et sa compagne, arrivés au cours de l'été



22 - 23 DECEMBRE 2016

Honfleur Magique



Le Service Culturel de Honfleur a eu le plaisir d'offrir aux enfants et parents, un spectacle familial : Production Comiquanti a présenté « Hänsel et Gréte », un spectacle adapté du célèbre conte des Frères Grimm, et qui a rencontré un vif succès : 797 personnes (dont 427 enfants de moins de 12 ans) sont venus applaudir les comédiens, et profité du goûter offert à l'issue du spectacle.



9-14 NOVEMBRE 2016

Greniers à sel

LES HONFLEURAIS PEIGNENT LEUR VILLE : LE 10^e ANNIVERSAIRE !



Initiée par notre maire, Michel Lamarre, en 2016, et organisée par le Service municipal d'animation sociale et culturelle des quartiers, l'opération « Les Honfleurais peignent leur ville » a célébré ses 10 ans d'existence.

Sans thème particulier, cette édition imposait seulement aux participants de peindre Honfleur.

L'exposition a réuni 105 toiles peintes par des artistes en herbe de tous âges, notamment des enfants des écoles, et les œuvres de 17 sculpteurs amateurs et un photographe. Elle a été visitée par 5054 personnes, dont les élèves de 10 classes des écoles honfleuraises. 3433 visiteurs ont voté pour le prix du public.



A noter

L'opération 2017 nous ramènera au bord de l'eau, puisque notre maire a décidé que le thème serait « Les Bassins ».

A savoir

Cette opération, initiée par notre maire, il y a maintenant 10 ans, fait des petits : des communes de la région parisienne ont souhaité monter des opérations identiques, trouvant originale et intéressante l'idée de mettre en avant des peintres amateurs de tous âges.



Les lauréats

Prix du jury

Catégorie moins de 8 ans

1. Léon – Ecole Caubrière
2. Rozenn Malot
3. Classe de CP – Ecole Caubrière

Catégorie 9-12 ans

1. Classe de CE2 – Ecole Samuel de Champlain
2. Classe de CM2 - Ecole Samuel de Champlain
3. Maël

Catégorie 13-18 ans

1. Betty Leroux
2. Adrien Krebs
3. Louise

Catégorie adulte

1. Philippe Amaly
2. Maxime Fortier
3. Denis Dumont

Prix du public

Catégorie enfant

1. Lucie Arnoux Chanu (247 voix)
2. Classe CP – Ecole Saint-Joseph (260 voix)
3. Manon Arnoux Chanu (177 voix)

Catégorie adulte

1. Stéphane Colin (270 voix)
2. Marine Fortier (141 voix)
3. Philippe D. (117 voix)



LE MOT DU MAIRE

En 2006, j'avais lancé cette opération avec Ben Kanache qui a tout de suite trouvé l'idée intéressante. Je pensais qu'elle ne durerait qu'une année, mais devant le succès remporté, nous avons été contraints de la réitérer. Aujourd'hui, nous fêtons ses 10 ans. Chaque année, je constate qu'il y a des gens : adultes et enfants, qui ont vraiment du talent.

Il est vrai qu'il faut d'abord oser, ce n'est pas évident... et ensuite, avec un peu de chance, certains arrivent à en vivre, mais c'est rare. Je suis ravi de voir qu'il y a de plus en plus d'enfants et de jeunes qui participent : cette opération leur permet d'essayer quelque chose qu'ils ne faisaient pas, de prendre conscience de leur talent et de se découvrir une passion pour la peinture. Aujourd'hui, dans mon travail, je me rends compte que la seule voie positive, d'optimisme et d'espérance, c'est l'art : il n'a pas d'odeur et ça rapproche les gens. On regarde d'abord l'œuvre et si elle nous plaît, on regarde ensuite l'être humain qui l'a produite. L'Art est une porte qui s'ouvre sur le monde : il faut que Honfleur cultive cela, d'où cette opération et la Nuit des Artistes. Les artistes nous disent comment devrait être le monde.



Du 22 au 27 NOVEMBRE 2016

Greniers à sel

LE FESTIVAL DU CINEMA RUSSE



Soutenu comme chaque année par la ville de Honfleur, le Festival du Cinéma Russe, a proposé un programme de projections et d'animations assez dense suivi par de très nombreux festivaliers, notamment une délégation russe présente en force. Ces 5 jours de découverte, mais aussi d'échange et de partage se sont clôturés par la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée en présence des Amis du Festival du Cinéma Russe, des membres d'un jury présidé par l'écrivain et réalisateur Frédéric Bergbeder, de notre maire, Michel Lamarre, et d'Alexander Orlov, l'ambassadeur de Russie en France.

Les particularités de cette édition

→ Une soirée théâtre, musique et poésie : Cette 24e édition a été marquée par l'organisation d'une soirée «Théâtre et poésie», le vendredi 25 novembre 2016 : l'acteur Aleksei Guskov, a présenté des extraits de la pièce « Eugène Oneguine » de Pouchkine, entrecoupés de chants russes interprétés par le baryton Vladislav Kosarev.

→ La gastronomie à l'honneur : en partenariat avec l'Ambassade de Russie en France, les Amis du Festival, et le comité régional d'Ivanovo du Fonds russe pour la Paix, Pierre Arnaud (« Le Chat qui pêche ») accueillait dans sa cuisine 2 chefs russes qui proposeront un menu spécial durant le festival.

→ Exposition de peinture : Varvara Bracho, artiste russe installée à Honfleur depuis 2007, accueillait dans son atelier galerie une exposition de peintres russes, avec lesquels elle est amie de longue date...

Edition 2017 : les 25 ans du festival !

Installé à Honfleur depuis 1995, ce festival est le plus ancien et le plus connu des festivals du cinéma russe en France. Organisé par l'association des Amis du Festival du Cinéma Russe, et soutenu financièrement et logistiquement par la ville notamment, il a pour objectif de mieux faire connaître le cinéma Russe en France et de contribuer au développement des liens culturels entre la France et la Russie.

« Nous allons préparer une grande fête pour célébrer le cinéma russe et l'amitié franco-russe » a promis Alexander Orlov, l'Ambassadeur de Russie en France, une nouvelle fois présent à Honfleur pour cette 24e édition.

Le Mot du président du jury

« Le choix fut difficile, car les 7 films en compétition étaient tous de qualités, soulignait Frédéric Bergbeder avant la remise du Grand Prix : ils parlent de la Russie et des problèmes du monde actuel... Nous avons remarqué l'excellent niveau de tous ces films, des dialogues brillants, des images inventives... beaucoup de vodka ! Mais aussi toujours la beauté et la folie de l'âme russe, son humour sarcastique que personne ne peut censurer. Nous avons décerné le premier prix à un film qui décoiffe ! »

Palmarès

Grand prix de la Ville de Honfleur (meilleur film) : Rag Union, de Mikhail Mestezki

Prix François-Chalais (meilleur scénario) : L'Encaisseur, d'Alexei Krasovski,

Prix du meilleur acteur : Vladimir Mishoukov, dans Le Poisson-rêve, d'Anton Bilzho

Prix de la meilleure actrice : Severija Janusauskaite, dans Le Poisson-rêve, d'Anton Bilzho

Prix du public : Le Terrain, d'Edouard Bordoukov

Prix du conseil régional de Normandie (meilleur premier film) : L'Encaisseur, d'Alexei Krasovski



SAMEDI 14 JANVIER 2017

Le concert de Kitch Orchestra

Le service culturel de la ville de Honfleur a invité les talentueux musiciens de Kitch Orchestra, un groupe normand, à se produire dans les greniers à sel : 100 Honfleurais ont saisi l'occasion pour venir faire la fête et danser sur des tubes d'hier et d'aujourd'hui.



LUNDI 16 JANVIER 2017

Vœux aux aînés de l'EHPAD

Michel Lamarre, maire de Honfleur et président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital, et Jean-Jacques Vail, directeur de l'hôpital, ont rendu visite aux pensionnaires des Maisons de Retraite de Honfleur et du V40 à Equemauville, pour leur souhaiter la meilleure année possible et leur offrir quelques friandises.



SAMEDI 4 FEVRIER 2017

Le 2e concert «Honfleur Musique»

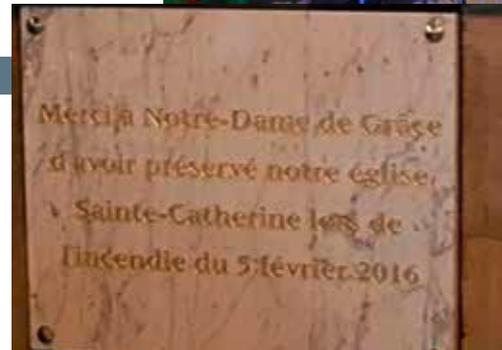
En partenariat avec la ville de Honfleur, et toujours dans le but de promouvoir les musiciens honfleurais, l'association « Honfleur Infos » organisait ce 2e concert, dédié aux chansons d'amour, qui n'a accueilli que 250 personnes, soit moitié moins que l'an dernier.... Dommage pour ceux qui ne sont pas venus ! Ils ont raté l'occasion de passer une belle soirée avec Marion Lemonnier, Joseph Szkulnik, Jean-Jacques Bresson, la Chorale Scamelvilla, Gérard Poncet, et de découvrir le talent du jeune chanteur Guillaume Dausin et du pianiste dieppois Stéphano Maghenzani.



DIMANCHE 5 FEVRIER 2017

Eglise Sainte-Catherine

Le Père Pascal Marie a béni l'ex-voto (plaque) offert par la paroisse à la Vierge, pour la remercier d'avoir protégé l'église lors de l'incendie du 5 février 2016 : y assistaient, Martine Lemonnier et Claude Chicherie, adjoints au maire, ainsi que les représentants des pompiers et du commissariat de police.



JEUDI 2 MARS 2017

Des Lycéens Espagnols à Honfleur

Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge de la jeunesse et des affaires scolaires, et Françoise David, adjointe au maire en charge du tourisme, ont reçu en mairie 25 lycéens espagnols de Pontearcas (Galice) et leurs 3 professeurs, dans le cadre d'un échange initié l'an dernier. Ils ont remercié les acteurs de cette organisation, notamment Stéphane Ybert, proviseur du lycée Albert Soler, qui reçoit ces visiteurs. Les lycéens honfleurais, eux, sont partis du 28 mars au 4 avril. Cet échange entre jeunes du même âge leur permet de prendre conscience que leurs préoccupations sont les mêmes, bien qu'ils vivent dans des pays différents.



SAMEDI 11 MARS 2017

Le Trio Kalei en concert

Composé de Geneviève Ibanez (piano), Serge Garcia (violin) et de Maud Ferry (violoncelle / professeur à l'école de musique de Honfleur), ce trio de musiciens à la croisée des générations, a choisi Honfleur pour donner en avant-première en Normandie un concert dédié à promouvoir le CD enregistré cet hiver : 66 personnes sont venues les applaudir.



MERCREDI 11 JANVIER 2017

Greniers à sel

VOEUX ET MEDAILLES



Entouré des élus de Honfleur et de toute la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, Michel Lamarre, maire de Honfleur et président de la CCPHB, a présenté ses vœux aux employés de la ville et de la Communauté de communes, ainsi qu'aux représentants des différentes institutions présentes sur notre territoire.

Après les interventions de Patrick Bronnec, Directeur Général des Services de la Ville de Honfleur et de Stéphane Mazzoleni, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville et avant de passer la parole à Allain Guesdon, premier vice-président de la CCPHB, Michel Lamarre, maire de Honfleur et président de la nouvelle Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville a annoncé que c'était la dernière fois qu'était organisée une cérémonie des vœux commune à la ville de Honfleur et à la Communauté de Communes et que l'an prochain deux cérémonies distinctes existeraient.

REMISE DE MEDAILLES AU PERSONNEL DE LA VILLE ET DE LA CCPH

La cérémonie des vœux du maire est aussi l'occasion de mettre à l'honneur le personnel communal et intercommunal.

Médaille d'Or pour 35 ans de service :

Marc Contamine - Maître Nageur Sauveteur (depuis le 1er octobre 1981).

Christian Letavernier – Espaces Verts (du 1er octobre 1981 au 1er avril 2016).

Médaille de Vermeil pour 30 ans de service :

Catherine Tesse – CCAS (1986) puis agent de service (depuis 1989)

Médaille d'Argent pour 20 ans de service :

Florence Carro – responsable de l'Etat-civil (depuis le 13 juin 1996)

Alain Chesnel - Espaces Verts (depuis le 1er janvier 1996)

Marie-Claire Deshayes - agent de service (depuis le 11 mars 1996)

Michel Destin - gardien au sein du musée Eugène Boudin (depuis le 1er juillet 1996)

Michel Domin - service Voirie/Manifestations (depuis le 3 avril 1995)

Pierre Jan - responsable des Archives Municipales (depuis le 1er février 1996)

Pascal Maresq - agents de notre police municipale (depuis le 4 novembre 1996)

Frédéric Quéro - service Bâtiment (depuis le 18 octobre 1991)

Gabriel Réaux - Espaces Verts (pépinières municipales) (depuis le 16 octobre 2012)

Nicole Villey - poste de gardienne de la Salle des Sports de la Sente aux Ladres (depuis le 1er janvier 1996)

Marie-Josée Garot - CCAS, deux aides ménagères (depuis le 9 avril 1996)

Chantal Hamel - CCAS, deux aides ménagères (depuis le 26 février 1996)

Retraités de l'année 2016 :

Anne-Marie Bergeret - 40 ans à la conservation des Musées de Honfleur.

Alain Chesnel - 20 ans au sein des services techniques

Alain David – 32 ans au sein des services techniques

Joëlle Duval – 44 ans au sein de divers services, pour finir responsable du service logement et secrétaire de la direction des services techniques

Didier Grenin – 24 ans au sein des services techniques

Christian Letavernier – 35 ans au sein des services techniques (pépinières municipales)

Fatima Robin - 21 ans comme agent de service

Monique Satis – 17 ans comme agent de service

Martine Lehericy - 17 ans comme agent de service puis service jeunesse

Phomma Sinbandhit – 26 ans au sein des services techniques

Brigitte Chauvière – 27 ans comme aide-ménagère au CCAS

Line Gilles – 26 ans au sein du CCAS

Chantal Hamel - 20 ans au sein du CCAS

Dominique Lucas – 40 ans au sein du CCAS

Denis Lepoupet – 2 ans comme agent d'entretien à la CCPH



« Bravo et merci à tout notre personnel honoré ce soir, qu'ils soient médaillés ou retraités. Ils ont œuvré, chacun à leur place et dans les divers services municipaux, pour mettre en place nos projets et servir les honfleurais et les habitants de la CCPH. »

Michel Lamarre



SAMEDI 18 MARS 2017

Vassilis Varvaresos et l'Orchestre Régional de Normandie

Vassilis Varvaresos, jeune et talentueux pianiste grec, était l'invité des musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie pour ce concert exceptionnel auquel 105 spectateurs ont assisté.



7 – 9 AVRIL 2017

Le 5e Salon du Vin

Les Greniers à sel ont encore constitué un écrin idéal pour ce salon organisé par l'Association des Amis du Baron Motard, et soutenu par notre maire, Michel Lamarre depuis 2012. Une cinquantaine de producteurs indépendants, venus de toutes les régions viticoles de France, ont proposé leurs meilleurs crus au public normand très demandeur. Cette édition a été marquée par la présence de cépages (Sancerre, Pouilly, Chablis), ainsi que la région Provence, non représentés lors des éditions précédentes.



MARDI 11 AVRIL 2017

Nicolas Canu aux « Olympiades des Métiers »

Notre maire, Michel Lamarre, a reçu en mairie le jeune ablonnais Nicolas Canu qui vient de décrocher le titre national aux « Olympiades des Métiers » (Bordeaux - 11 mars 2017) afin de le féliciter et de mettre à l'honneur son parcours professionnel : il travaille actuellement pour Alain et Florence Demène, charcutier-traiteur rue de la république. A cette occasion, il rappelait : « Il n'y a pas de vraie ville sans commerce de proximité. A Honfleur les métiers traditionnels sont très importants et nous avons la chance d'avoir de véritables artisans. »



DIMANCHE 16 AVRIL 2017

Chasse aux œufs de Pâques

Organisée par le Service Jeunesse et le Centre Socioculturel Jeunes Senior Famille, la chasse aux œufs a de nouveau remporté un véritable succès, tant auprès des enfants que de leurs parents. Comme les années précédentes, les animateurs avaient mis en place un accueil très convivial autour des jeux et animations, qui se sont déroulés toute la matinée au Jardin Retrouvé.



13 - 20 AVRIL 2017

7e Exposition du collectif « Contre-Courant »

Soutenu depuis le premier jour par notre maire, Michel Lamarre, les 26 membres de ce collectif d'artistes locaux, présidé par Anne de Meyer, ont présenté leurs œuvres les plus récentes dans les Greniers à sel. Ils accueillent cette année une quinzaine d'artistes belges du collectif « Arts Emulsions » de Namur. Lors de l'inauguration, Nathalie Oléon-Papin soulignait : « Vous êtes plus nombreux que l'an dernier cela prouve que l'art est le meilleur vecteur de découverte, de paix et de rapprochement entre les peuples dans ce monde si perturbé. »



PAROLES PAROLES : UN FESTIVAL EN BONNE COMPAGNIE !



Encore un vif succès pour ce festival soutenu par notre maire, Michel Lamarre, depuis sa création, et qui réunit amateurs et professionnels autour de l'art et de l'expression, et qui les confronte à un public toujours aussi enthousiaste et de plus en plus nombreux. Vanessa Simon-Catelin, présidente de l'association Les Z'ateliers de la tête de bois », nous dresse un bilan de cette importante programmation, destinée à montrer aux jeunes et moins jeunes que la culture n'est pas réservée à une élite intellectuelle.

« Cette année, le festival comptait 28 troupes, 36 événements, 148 artistes amateurs et professionnels entre Honfleur et Equemauville : du grand déballage d'art et de talents ! Impossible de révéler nos très grands coups de cœurs tant les spectacles nous ont emportés – chacun pour des raisons différentes et dans des registres très éclectiques. Et nous espérons que vous aussi, de votre côté, dans ce joyeux vivier de création, vous avez trouvé votre parole. Nous retenons malgré tout cette année l'engagement citoyen des spectacles, en lien très étroit avec l'actualité d'un monde en mouvement, en évolution, en déroute. Des paroles fortes, drôles, poétiques, décapantes. Des mots, encore des mots, toujours des mots... Aucun ne nous a laissé de bois ! »

Prenez date !

La 10ème édition aura lieu du 16 au 28 mars 2018.
Une idée, une suggestion, une envie ? Contactez-nous :
tetedebois@ymail.com / 06 71 57 92 14
Les dossiers d'inscription pour les compagnies sont disponibles sur le blog des Z'Ateliers de la Tête de Bois.

**THEO BENITEZ : stagiaire aux musées**

FEVRIER 2017

Ce jeune Honfleurais de 20 ans est en 2e année de BTS tourisme au Lycée André Maurois à Deauville.

Désireux d'effectuer un stage au sein d'un musée, il a déposé une demande à la ville de Honfleur, qui a répondu favorablement. La conservation des Musées de Honfleur l'a donc accueilli du 8 au 17 février 2017, soit 2 semaines, pour son stage de validation de son BTS.

Au cours de son stage, Théo Benitez a pu travailler sur la fréquentation des musées, la communication (en produisant des dossiers de presse), la conservation des œuvres, à la billetterie où il s'est forgé une première expérience en matière d'accueil des visiteurs.

Il confie : « Ce stage m'a beaucoup plu ! Il m'a permis de découvrir d'autres aspects du tourisme, par rapport à ma formation, mais qui sont complémentaires : J'ai appris beaucoup de choses que je n'avais pas abordées dans le cadre de mes cours ! »

« La Honfleuraise » de Nicole Badouard

Nicole Badouard est née à Honfleur. La vie l'a emmenée loin de sa ville natale, dont elle reste passionnée. C'est la raison pour laquelle elle aime y faire revivre les images du passé.

Avec son dernier ouvrage, « La Honfleuraise », c'est dans le Honfleur du XIXe siècle et des Impressionnistes qu'elle emmène ses lecteurs.

Avec ce roman, Nicole Badouard nous plonge dans le quotidien des milieux populaires, dans un Honfleur pittoresque, où tragédie et joie de vivre se mêlent.

Le lecteur y fait la connaissance de Catherine : A 16 ans, elle est l'aînée d'une fratrie de 3 enfants. Elle est née avec une âme d'artiste. Elle se fait embaucher par la Mère Toutain, qui tient auberge à la Ferme Saint-Siméon. Elle y cotoye une bande de copains : Alfred Sisley, Claude Monet, Eugène Boudin, Charles Baudelaire... artistes et insoucians des convenances sociales. C'est ainsi qu'elle deviendra le modèle de Gustave Courbet, pour son célèbre tableau « L'origine du monde »...

Pratique

« La Honfleuraise » de Nicole Badouard
Editions Charles Corlet
19,50 €





Exposition

René et Henri de Saint-Delis

Musée Eugène Boudin
Rue de L'Homme de Bois
Honfleur

du 1er juillet au 16 octobre 2017

Exposition visible :

Du 1er juillet au 1er octobre, tous les jours sauf le mardi,
de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

Du 2 au 16 octobre, en semaine (sauf le mardi) de 14 h 30 à 17 h 30.

Le samedi et le dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

